



RAPPORT ANNUEL 1998-1999
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC ET DE SES ÉTABLISSEMENTS

Québec, le 9 décembre 1999

Monsieur François Legault
Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur
l'Université du Québec, je vous transmets
notre rapport annuel pour l'exercice terminé
le 31 mai 1999.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Lucier". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underlining the name.

Pierre Lucier

Coordonnateur-éditeur : Guy Massicotte
Conception graphique : Denis Savard
Réalisation graphique : Denise Cloutier et Denis Savard
Photogravure : Mono-Lino
Impression : J. B. Deschamps-Piché

Conception et réalisation de la section Statistiques : **Ginette Lortie**,
Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle,
Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

Les textes de ce rapport annuel nous ont été transmis par les établissements.
Nous remercions nos collègues du réseau de nous avoir fourni le matériel photo-
graphique approprié.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs, l'Université du Québec
a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

Université du Québec	
Rapport du président	4
Code de déontologie	8
Statistiques	
Inscriptions	10
Diplômes	12
Personnel	14
Recherche	16
Données financières	18
Université du Québec à Montréal	20
Université du Québec à Trois-Rivières	24
Université du Québec à Chicoutimi	28
Université du Québec à Rimouski	32
Université du Québec à Hull	36
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	40
Institut national de la recherche scientifique	44
École nationale d'administration publique	48
École de technologie supérieure	52
Télé-université	56
États financiers	60

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Au cours de l'année 1998-1999, l'Université du Québec a poursuivi son développement malgré un contexte financier difficile.

Mieux répondre aux défis de l'accessibilité, réussir la mutation pédagogique en cours, consolider les capacités d'action dans les domaines stratégiques, tout en rationalisant la gestion et en assurant le rayonnement de l'institution : telles ont été les perspectives qui ont inspiré l'action.

Les défis de l'accessibilité

Les efforts se sont poursuivis pour élargir l'accès à la formation en utilisant au mieux les ressources des établissements. Plusieurs programmes existants ont été extensionnés : maîtrise en physique de l'UQTR vers l'UQAM ; maîtrise et doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux de l'INRS vers l'UQTR ; maîtrise en ingénierie de l'UQAC vers l'UQAR ; baccalauréat en psychologie de la communication de l'UQAM vers l'UQAR et l'UQAH ; maîtrise en biologie de l'UQAM vers l'UQAT ; maîtrise en développement régional de l'UQAR vers l'UQAT. Mentionnons aussi l'ouverture du doctorat en sciences de l'environnement de l'UQAM aux établissements à vocation générale.

Les acquis ont aussi été mis à contribution pour diversifier la programmation à partir de programmes existants, en ouvrant des certificats de premier cycle et des diplômes aux cycles supérieurs. Mentionnons quelques cas : des diplômes en enseignement des arts visuels et médiatiques et en intervention pédagogique à l'UQAM, en loisir, santé et bien-être à l'UQTR,

en intervention sociale et en administration scolaire à l'UQAC, exécutif CMA à l'UQAH, en génie minier et en art-thérapie à l'UQAT ; des certificats en planification financière à l'UQAM, en intégration sociocommunautaire des personnes ayant une déficience intellectuelle à l'UQAC, en électromécanique minière à l'UQAT, en psychologie à la TELUQ. La nouvelle maîtrise en formation à distance de cette dernière s'appuie sur l'expertise développée au fil des ans.

L'implantation de nouveaux programmes demeure plus difficile, mais, encore ici, les forces du réseau ont permis de créer la maîtrise conjointe en psycho-éducation de l'UQTR et de l'UQAH, la maîtrise en technologie de l'information de l'UQAM, de l'INRS, de l'ETS et de la TELUQ, ou encore le doctorat conjoint en informatique cognitive de l'UQAM et de la TELUQ. Le seul nouveau programme qui ne s'inscrit pas dans cette logique de mise en valeur des ressources du réseau est le baccalauréat en pratique sage-femme de l'UQTR qui, par ailleurs, fait appel à la collaboration d'établissements universitaires à l'extérieur du réseau. À cet égard, il importe de noter que les collaborations ne se limitent pas au réseau. Par exemple, le doctorat en océanographie de l'UQAR est maintenant offert en collaboration avec l'Université Laval et l'Université McGill, alors que l'UQTR et l'Université de Sherbrooke se sont associées pour offrir un doctorat en administration.

La mutation pédagogique et technologique

L'enseignement supérieur doit assumer une véritable mutation pédagogique. L'usage des technologies en est un des aspects les plus visibles. À l'automne 1998, le Symposium annuel de la Commission de planification a établi que l'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les professeurs, les chargés de cours et les étudiants, en vue de l'amélioration même de la pédagogie, était l'une des grandes priorités du réseau.

La plupart des établissements se sont dotés de plan d'action dans ce sens. Ces plans d'action ont donné lieu à des discussions et à des échanges, qui ont permis tout à la fois de mieux profiter de l'expérience de chacun et de repérer des occasions de collaboration et de mise en commun.

Également à l'automne, l'Assemblée des gouverneurs a donné suite au rapport du Groupe de travail sur le télé-enseignement et la multimédiatisation. Elle a précisé le rôle de la TELUQ au sein du réseau et explicité la stratégie de multimédiatisation, dont un des éléments clés est l'utilisation du FODAR (Fonds de développement académique du réseau).

Le volet thématique du FODAR est désormais consacré au *Renouveau pédagogique et aux technologies de l'information et des communications*. Pour l'année 1998-1999, 25 projets ont été soumis et 9 projets ont été financés pour un montant total de 560 000 \$. En mai 1999, le FODAR a étudié

27 nouvelles demandes et financé 14 nouveaux projets pour un montant de 660 000 \$, alors que le financement des 9 projets de l'année précédente était renouvelé pour un montant de 440 000 \$.

Ces chiffres attestent d'une vitalité remarquable de la communauté universitaire et d'un engagement manifeste envers le renouveau pédagogique.

Cette stratégie d'appropriation par le corps enseignant s'appuie sur des systèmes technologiques de base.

L'expansion géographique et l'accroissement de la puissance du réseau de télécommunications se sont poursuivis. En 1998-1999, la construction de liens de fibres optiques pour rejoindre l'INRS-Énergie et Matériaux à Varennes, ainsi que le Parc technologique à Québec (INRS-Eau et INRS-Géoressources), a été entreprise. Également, l'UQAR et l'UQAT ont été reliés au réseau à haute vitesse. Tous sont donc en mesure de profiter des infrastructures du réseau Internet II. Le déploiement des salles vidéoconférences connaît aussi un essor sans précédent.

L'implantation du nouveau système MANITOU d'accès à la documentation a été entreprise par les bibliothèques. De n'importe quel ordinateur, il donnera accès à toutes les sources d'information disponibles dans les bibliothèques et les bases de données, où qu'elles se trouvent dans le monde. Son interface intégrée aux outils bureautiques, son moteur de recherche unique et ses outils de soutien à l'enseignement fournissent un environnement de recherche documentaire et d'apprentissage médiatisé tout à fait exceptionnel.

La consolidation des forces dans les domaines stratégiques

En favorisant le regroupement de ses forces avec la création, par exemple, de l'École de technologie de l'information, de l'INRS-Institut Armand-Frappier ou encore celle de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, l'Université du Québec continue à concentrer ses ressources et ses activités dans des secteurs stratégiques pour l'économie et la société québécoises.

Les programmes conjoints ou offerts en association, qu'elle a multipliés ces dernières années, concourent aux mêmes objectifs. Elle utilise à cette fin tous les moyens mis à sa disposition. Elle a notamment tiré profit de la Fondation canadienne pour l'innovation et de la contrepartie du gouvernement du Québec pour le financement des infrastructures de recherche.

Dans le sillage de la réflexion amorcée au niveau gouvernemental pour favoriser la valorisation des résultats de la recherche, l'Université du Québec a entrepris de mieux assumer cet aspect de sa mission. Elle a obtenu une subvention du CRSNG pour soutenir la gestion de la propriété intellectuelle et plusieurs de ses établissements sont à se regrouper

au sein d'une société de commercialisation qui pourra se qualifier auprès de Valorisation-Recherche Québec.

Rationalisation de la gestion

L'Assemblée des gouverneurs a étudié à plusieurs reprises la problématique financière et budgétaire et a adopté des stratégies qui tentent de concilier les exigences d'une gestion responsable des fonds publics avec la mission particulière de l'Université du Québec. Ces stratégies ont conduit à des ententes exceptionnelles avec des groupes d'employés, qui ont ainsi manifesté leur solidarité vis-à-vis de l'institution, et à des actions de restructuration et de développement aux impacts majeurs.

LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 1998 DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC



PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

Jean Ferron, professeur
Département de biologie et des sciences de la santé, UQAR

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE

Ex aequo :

Robert Dion, professeur
Département de littérature, UQAR

Bertrand Gervais, professeur
Département d'études littéraires, UQAM



PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION

Prix Carrière

Pierre Gladu
Directeur, Services à la vie étudiante, UQAM

Prix Réalisation

Réjean Bernard
Directeur du Service informatique et télécommunications, UQAM

Par ailleurs, les changements qui interviennent dans la culture organisationnelle, notamment ceux qui sont induits par les nouvelles technologies, entraînent des transformations dans l'organisation du travail. La stratégie visant l'appropriation des technologies de l'information et des communications a pris en compte cet impératif : tous les plans de modernisation technologique comportent un important volet de formation.

Mieux mettre en relief la contribution de l'Université du Québec

Au cours de la dernière année, des efforts importants ont été faits pour que l'Université du Québec, ses ressources et ses programmes soient plus visibles dans les médias, dont la télévision, et les lieux de promotion de l'éducation et de la science, tels que les salons, tant au Québec qu'à l'étranger.

Dans nombre de tribunes, le président a exposé le projet éducatif, scientifique et culturel de l'Université du Québec comme ferment de développement pour la société québécoise, pour les régions aussi bien que pour la métropole et la capitale et pour les grands secteurs stratégiques de la vie collective.

On s'est aussi assuré de présenter des candidatures à des prix prestigieux, démarches qui furent, du reste, couronnées de succès si l'on en juge par les prix de l'ACFAS 1999, où plusieurs récipiendaires proviennent des établissements de l'Université du Québec. Une attention particulière a été accordée à la présence sur le réseau Internet. C'est ainsi que le site web de l'Université a été restructuré pour le rendre à la fois plus attrayant et plus utile, notamment pour les personnes en quête d'occasions de formation ou simplement intéressées à la manière originale dont le réseau de l'Université du Québec contribue au développement individuel et collectif des citoyens du Québec.

Perspectives d'avenir

Les exigences de la période actuelle, où développement et rationalisation sollicitent plus que jamais l'ingéniosité des acteurs de la vie universitaire, révèlent la force de l'identité et de l'organisation en réseau de l'Université du Québec, tout en l'appelant à de nouveaux dépassements et à une mise à jour constante de ses modes d'organisation et de ses pratiques pédagogiques, scientifiques et administratives. Dans tous ces changements, l'accès aux connaissances, l'efficacité pédagogique, les aspirations des personnes et des communautés continuent d'inspirer l'action.

Pierre Lucier, président

RÉCIPENDAIRES DE DOCTORATS HONORIS CAUSA DÉCERNÉS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Sous l'égide de l'Université du Québec à Rimouski	Léonard Parent (dit Basque) Jean-Yves Gautier
Sous l'égide de l'Université du Québec à Montréal	Mercedes Palomino Mikis Theodorakis
Sous l'égide de l'École nationale d'administration publique	Michel Crozier
Sous l'égide de l'Université du Québec à Hull	Géraldine Hutton Claudine Simson
Sous l'égide de l'Institut national de la recherche scientifique	Gérard Albert Mouru Michael G. Rossmann
Sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières	Geoffrey Ballard Bernard Assiniwi



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

DIRECTION

PIERRE LUCIER, président MICHEL LECLERC, vice-président à l'administration
LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président : PIERRE LUCIER *, président, Université du Québec

Membres : BERNARD ANGERS *, recteur, Université du Québec à Chicoutimi
JULES ARSENAULT, recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
ROLLANDE BARABÉ CLOUTIER *, directrice générale, Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc. PIERRE BROSSARD, secrétaire général, La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec MONIQUE CHARBONNEAU, présidente-directrice générale, CEFRIO JEAN-PIERRE CLERMONT, directeur général, Cégep de Matane
JEAN-PIERRE COLLIN, professeur, Institut national de la recherche scientifique
PIERRE COUTURE, recteur, Université du Québec à Rimouski COLETTE DEAUDELIN, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières PIERRE DE CELLES, directeur général, École nationale d'administration publique JOËL GENDRON *, étudiant, Université du Québec à Rimouski MICHEL HARVEY, président-directeur général, Isocon Construction inc.
GILLES LAROCHE, président des conseils d'administration du Groupe QuébecTel et de Québec-Téléphone MICHEL LEBLOND *, avocat, Flynn Rivard PAULE LEDUC, rectrice, Université du Québec à Montréal CLÉO MARCHAND, recteur par intérim, Université du Québec à Trois-Rivières ANNE MARREC *, directrice générale, Télé-université
EDMOND T. MIRESCO, professeur, École de technologie supérieure ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, École de technologie supérieure ROXANE PERREAU, étudiante, Université du Québec à Trois-Rivières GEORGES SMITH *, vice-président et directeur général, affaires corporatives et secrétaire, L'Industrielle Alliance FRANCIS RAE WHYTE, recteur, Université du Québec à Hull

Personnes convoquées : PIERRE LAPOINTE, directeur général, Institut national de la recherche scientifique MICHEL LECLERC, vice-président à l'administration, Université du Québec
LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée : LORRAINE SAUMURE, secrétaire de direction, Centre de formation sur mesure, Télé-université

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, Université du Québec

CONSEIL DES ÉTUDES

Président : PIERRE LUCIER, président, Université du Québec

Membres : YVES BEAUCHAMP, professeur, École de technologie supérieure
GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Chicoutimi ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue MARIO DESAULNIERS, étudiant, Université du Québec à Montréal LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, Université du Québec à Montréal DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Hull RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur des études avancées et de la recherche, Institut national de la recherche scientifique
SERGE GÉRIN-LAJOIE, étudiant, Université du Québec à Trois-Rivières SINH LEQUOC, directeur de l'enseignement et de la recherche, École de technologie supérieure MARTIN MALTAIS, étudiant, Université du Québec à Trois-Rivières LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec GINETTE PAGÉ, professeure, Université du Québec à Rimouski
JOCELYNE PELLERIN, professeure, Université du Québec à Rimouski MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique GUY PROVOST, directeur de l'enseignement et de la recherche, Télé-université MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Trois-Rivières

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, Université du Québec

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président : PIERRE LUCIER, président, Université du Québec

Membres : BERNARD ANGERS, recteur, Université du Québec à Chicoutimi JULES ARSENAULT, recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue PIERRE COUTURE, recteur, Université du Québec à Rimouski PIERRE DE CELLES, directeur général, École nationale d'administration publique PIERRE LAPOINTE, directeur général, Institut national de la recherche scientifique
MICHEL LECLERC, vice-président à l'administration, Université du Québec PAULE LEDUC, rectrice, Université du Québec à Montréal CLÉO MARCHAND, recteur par intérim, Université du Québec à Trois-Rivières ANNE MARREC, directrice générale, Télé-université LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, École de technologie supérieure FRANCIS RAE WHYTE, recteur, Université du Québec à Hull

Personne convoquée : GUY MASSICOTTE, directeur du Bureau de la planification, Université du Québec

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, Université du Québec

* Membre du Comité exécutif

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- le président de l'Université ;
- le recteur de chaque université constituante ;
- les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures ;

- les professeurs et les étudiants ;
ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ;
- le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial.
qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire. Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

- a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec ;
- b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs ;
- c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi ;
- d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

- a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs ;
- b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du Code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption¹ par l'Assemblée des gouverneurs.

¹ Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

LES INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE 1998 ⁽¹⁾

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE TOTAL D'INSCRIPTIONS	36 125	9 907	6 565	4 359	4 598	2 412	524	1 303	2 913	7 012	75 718
EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN DE L'ANNÉE 1998-1999	22 252	6 516	3 930	2 487	2 742	1 149	249	429	2 245	2 351	44 350
NOUVEAUX DANS L'ÉTABLISSEMENT AU 1 ^{er} CYCLE	6 943	2 128	1 010	957	931	707	N.A.P.	N.A.P.	639	2 701	16 016

L'Université du Québec comptait 75 718 étudiants à l'automne 1998, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'automne précédent. Au 1^{er} cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec a augmenté de 6,6%. Quant à la clientèle des cycles supérieurs, elle est en hausse de 3,8% cette année. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de plus de 20% depuis l'automne 1994.

INDICATEURS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
INSCRIPTIONS AU BACCALAURÉAT À TEMPS PLEIN SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS DE 1 ^{er} CYCLE	42,3	49,4	43,9	43,1	43,5	29,1	N.A.P.	N.A.P.	54,6	0,9	39,2
INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS	12,8	12,2	12,7	12,5	11,9	7,0	100,0	100,0	6,0	0,6	13,2
FEMMES AUX CYCLES SUPÉRIEURS	52,6	43,1	55,1	48,4	56,0	67,5	37,9	46,3	11,5	62,8	49,6

À l'automne 1998, 39,2% des étudiants de 1^{er} cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat. Cette proportion n'égalait que 33% en 1991 (**figure 1**). Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 13,2% (**figure 2**). En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle semble se stabiliser autour de 50% (**figure 3**).

Figure 1 Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de 1^{er} cycle

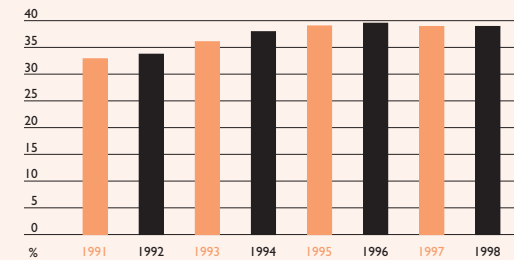


Figure 2 Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions

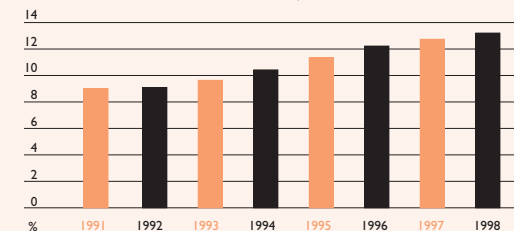
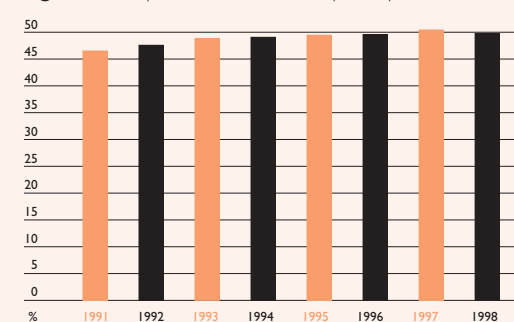


Figure 3 Proportion de femmes aux cycles supérieurs



RÉPARTITION SELON LE GENRE DE PROGRAMME

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
BACCALAURÉAT ⁽²⁾	50,9	53,3	49,4	45,4	51,9	35,4	-	-	77,3	3,9	45,7
CERTIFICAT	28,7	28,9	26,7	31,0	29,9	30,3	-	-	12,4	55,5	30,0
AUTRES 1 ^{ER} CYCLE	7,7	5,6	11,2	11,1	6,3	27,3	-	-	4,3	40,0	11,1
MAÎTRISE	7,9	7,9	6,7	9,0	6,5	4,1	42,7	38,6	3,4	-	7,5
DOCTORAT	2,9	1,5	0,9	1,4	0,2	-	30,2	1,6	1,5	-	2,0
AUTRES 2 ^E ET 3 ^E CYCLES	2,0	2,8	5,0	2,2	5,1	2,9	26,7	59,8	1,1	0,6	3,6

Le trois quarts des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 9,5% des étudiants poursuivent des études à la maîtrise ou au doctorat (figures 4 et 5). L'augmentation de la proportion des programmes d'autres types et des études libres vient affecter à la baisse le poids relatif des programmes menant à un grade.

RÉPARTITION SELON LE GRAND SECTEUR DISCIPLINAIRE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
SCIENCES DE LA SANTÉ	-	13,1	5,6	8,1	5,2	4,0	17,9	-	-	0,1	3,2
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	11,9	11,3	11,8	14,0	10,9	7,5	64,5	-	96,0	10,9	15,0
SCIENCES HUMAINES	32,6	38,8	40,6	32,0	27,4	19,6	7,4	16,7	-	7,3	29,3
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	28,4	22,6	19,5	32,3	35,3	30,1	-	3,1	-	41,3	27,0
ARTS	7,8	2,4	2,5	-	3,3	4,4	-	-	-	-	4,6
LETTRES	7,5	5,7	8,9	5,5	4,4	1,7	-	-	-	5,9	6,3
AUTRES ⁽³⁾	11,8	6,1	11,2	8,1	13,5	32,7	10,1	80,1	4,0	34,5	14,5

Sept étudiants de l'Université du Québec sur dix choisissent d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en sciences pures et appliquées. La proportion du secteur des sciences humaines augmente, cette année, alors qu'elle était en baisse depuis 1994. Quant aux secteurs de l'administration et des sciences pures et appliquées, ils continuent de progresser; le premier depuis 1995 et le second depuis 1991 (figure 6).

(1) Source: Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

(2) Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1^{er} cycle en chiropratique.

(3) Comprend l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et autres services publics et communautaires, les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études plurisectorielles ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P.: Ne s'applique pas.

Figure 4 Évolution de la proportion des inscriptions

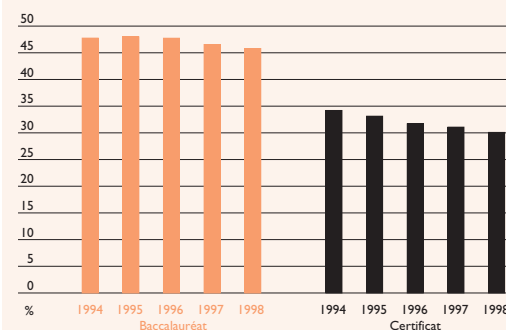


Figure 5 Évolution de la proportion des inscriptions

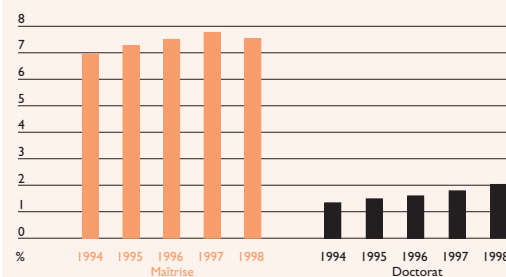
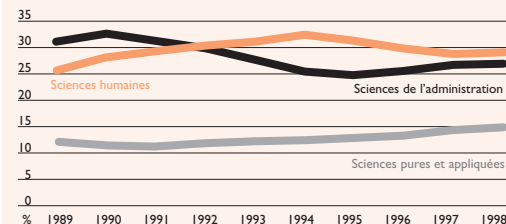


Figure 6 Évolution de la proportion des inscriptions dans les secteurs qui regroupent le plus d'étudiants



LES DIPLÔMES (1)

TOTAL DES DIPLÔMES DÉCERNÉS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
EN 1998	7 809	2 592	1 086	965	1 144	331	90	424	445	788	15 674
DE 1968 À 1998 INCLUSIVEMENT	145 647	47 536	30 062	24 245	19 567	8 656	915	3 849	5 341	12 447	298 265

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 298 265 diplômes, dont 56% ont été attribués à des femmes. En 1998, 15 674 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 7 873⁽²⁾ l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 7 801 par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1^{er} cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 61,4% au baccalauréat et 66% au certificat. Depuis deux ans, aux cycles supérieurs, près de la moitié des diplômes ont été décernés à des femmes. Quant à la proportion de femmes au doctorat, elle marque 16% d'augmentation cette année et atteint 52,3% (figure 7).

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 1998 SELON LE GENRE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
BACCALAURÉAT	52,4	59,2	61,7	49,1	49,1	50,5	-	-	74,8	9,8	50,5
CERTIFICAT	34,7	32,1	31,0	41,6	42,0	41,7	-	-	16,4	89,0	36,2
MAÎTRISE	10,3	8,0	5,6	6,9	7,0	2,4	74,4	69,6	8,1	-	10,4
DIPLÔME	1,4	0,3	1,4	2,0	1,8	5,4	-	30,4	0,7	1,3	2,1
DOCTORAT	1,2	0,3	0,3	0,4	-	-	25,6	-	-	-	0,8

Plus de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 1998 sont des baccalauréats et 13,3% sont des diplômes de cycles supérieurs. Cette dernière proportion n'était que de 10,2% l'année précédente. Depuis les cinq dernières années, on observe une diminution de la proportion des certificats au profit des baccalauréats et des maîtrises (figure 8).

Figure 7 Répartition des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 1998

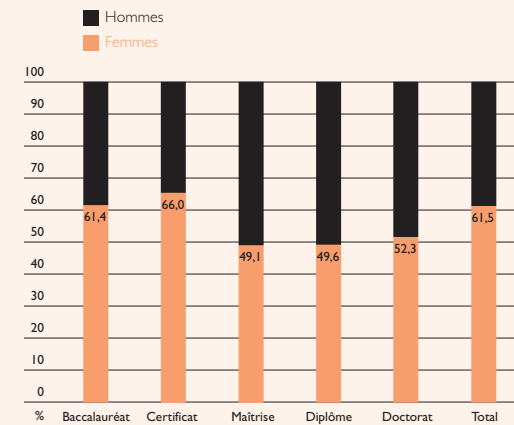
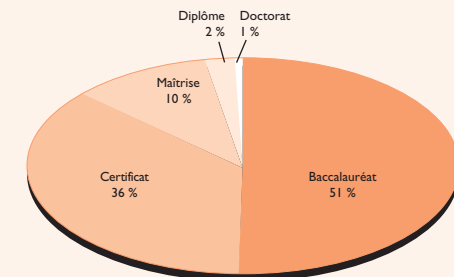


Figure 8 Répartition des diplômes décernés en 1998 selon le genre



RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 1998 SELON LE SECTEUR DISCIPLINAIRE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
SCIENCES DE LA SANTÉ	-	13,3	7,8	12,0	11,5	25,1	24,4	-	-	-	5,0
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	9,7	10,3	15,8	12,1	9,0	-	75,6	-	100,0	14,2	13,0
SCIENCES HUMAINES	34,6	39,6	33,8	31,1	19,8	21,8	-	-	-	15,0	30,7
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	33,2	22,2	21,6	31,8	37,7	28,7	-	-	-	49,0	29,5
ARTS	6,7	2,2	2,0	0,7	3,3	-	-	-	-	-	4,2
LETTRES	8,4	6,4	8,6	5,4	6,4	0,9	-	-	-	1,0	6,7
AUTRES ⁽¹⁾	7,3	6,1	10,3	6,8	12,2	23,6	-	100,0	-	20,8	10,9

Parmi les diplômes décernés par l'Université du Québec, six diplômes sur dix proviennent du secteur des sciences humaines ou de celui des sciences de l'administration (**figure 9**). Deux autres secteurs sont en hausse cette année. Il s'agit du secteur des sciences de la santé et de celui des sciences pures et appliquées.

Pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
	%	%	%
SCIENCES DE LA SANTÉ	5	1	2
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	16	15	25
SCIENCES HUMAINES	44	28	46
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	18	27	5
ARTS	6	3	
LETTRES	6	5	8
AUTRES ⁽²⁾	4	21	14

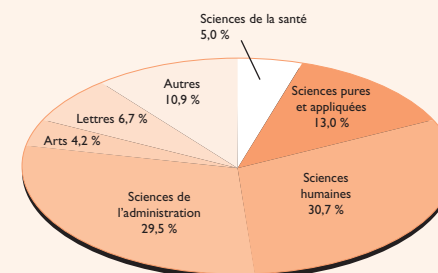
La répartition des diplômes entre les différents secteurs disciplinaires varie selon le grade décerné. Ainsi, le quart des diplômes de doctorat sont en sciences pures et appliquées, alors que ce même secteur ne compte que pour 16% des diplômes de baccalauréat. En opposition, le secteur des sciences de l'administration, qui comprend 18% de tous les diplômes de baccalauréat de l'Université du Québec, se retrouve avec seulement 5% du volume des doctorats. Notons la hausse importante de la proportion du secteur de l'administration pour les diplômes de maîtrise. Alors que cette proportion représentait 17% en 1997, elle affiche 27% cette année, presque autant que le secteur des sciences humaines.

(1) Source: Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

(2) Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaines de l'UQAM, décernée par l'Assemblée des gouverneurs.

(3) Comprend les programmes d'études dans les domaines de l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et des autres services publics et communautaires, ainsi que les études plurisectorielles telles que les sciences de l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

Figure 9 Répartition des diplômes décernés en 1998 selon le secteur disciplinaire



LE PERSONNEL

RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER SELON LA CATÉGORIE ⁽¹⁾

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	TOTAL
ENSEIGNANT	916	349	207	158	124	71	122	35	85	35	-	-	2 102
DIRECTION	98	34	17	19	17	7	24	12	20	16	16	2	282
PROFESSIONNEL	267	89	69	41	38	21	53	14	31	65	28	14	729
TECHNIQUE	231	80	48	41	41	13	84	21	41	30	12	3	643
BUREAU	517	178	120	76	70	36	55	30	68	83	24	3	1 259
MÉTIERS ET SERVICES	144	34	21	26	6	1	37	6	17	-	5	-	297
TOTAL	2 172	763	481	361	296	149	375	118	262	228	85	22	5 311

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de quatre individus sur dix (39,6 %) sont des enseignants. Viennent ensuite les catégories du personnel de bureau et des métiers et services qui comptent pour 29,3 % de tout le personnel. Le personnel professionnel et technique, quant à lui, occupe un autre 25,8 % de l'ensemble, tandis que la catégorie du personnel de direction représente 5,3 % du personnel régulier (**figure 10**). Depuis les cinq dernières années, l'ensemble du personnel régulier de l'Université du Québec a été réduit de 8,9 %. La plus grande variation se situe chez le personnel de direction, en baisse de 26,1 % par rapport à 1994.

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT SELON LA DISCIPLINE ⁽²⁾

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
SCIENCES DE LA SANTÉ		2,8		4,6			8,8			2,6	1,5
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	23,2	30,9	31,3	25,5	11,6	13,2	69,4	-	97,4	20,5	29,9
SCIENCES HUMAINES	46,1	41,7	42,3	40,5	53,5	63,2	21,8	-	1,3	51,3	41,4
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	14,3	14,5	13,9	23,5	34,9	23,7	-	100,0	-	17,9	16,9
ARTS ET LETTRES	16,3	10,2	12,5	5,9	-	-	-	-	1,3	7,7	10,3

Plus de 40 % du personnel enseignant régulier est rattaché à des unités administratives du secteur des sciences humaines. Les deux autres secteurs qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures et appliquées et les sciences de l'administration (**figure 11**). On n'observe que de très légères variations dans la répartition du personnel enseignant par discipline au cours des ans. Compte tenu du changement de méthode de classification et de source de données, opéré l'an dernier, toute comparaison avec les années antérieures est à éviter.

Figure 10 Répartition du personnel régulier au 31 mars 1999 selon la catégorie

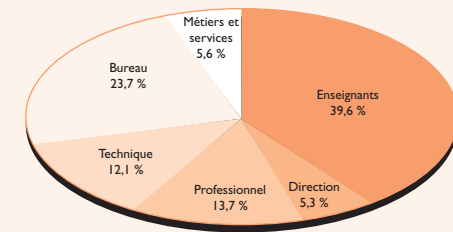
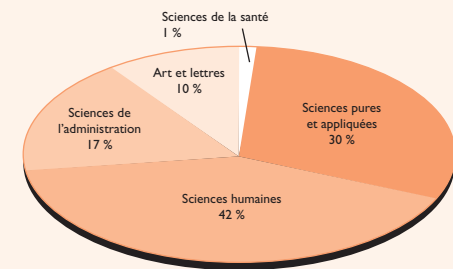


Figure 11 Répartition du personnel enseignant selon la discipline en 1998-1999



INDICATEURS SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% DE FEMMES (3)	27,9	23,8	21,2	21,6	32,6	40,8	17,7	17,1	11,5	33,3	25,4
% DE DÉTENEURS DE DOCTORAT (3)	80,8	83,0	69,2	70,6	66,7	44,7	98,6	65,9	74,4	82,1	77,7
RATIO EEETP/PERSONNEL ENSEIGNANT (4)	24,3	18,7	19,0	15,7	22,1	16,2	N.A.P.	N.A.P.	26,4	67,2	22,5

Depuis l'automne 1996, au sein de l'Université du Québec, trois professeurs réguliers sur quatre détiennent au moins un doctorat (**figure 12**). Cette proportion s'est accrue de 7,8 % en cinq ans. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (**figure 13**). En effet, la proportion des femmes est passée de 21,4 % en 1993 à 25,4 % en 1998. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable au cours des ans, oscillant autour de 22 et 23.

CHARGÉS DE COURS (5)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE	1 258	514	336	214	296	204	N.A.P.	55	134	N.A.P.	3 011

- (1) Source: Budgets de fonctionnement 1998-1999, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 1999 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.
- (2) Source: Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1^{er} octobre 1998. La méthode de regroupements disciplinaires se base sur la variable "unité ou sous-unité administrative" et dans le cas où l'unité ne peut être reliée à une discipline, la principale discipline d'enseignement du professeur est utilisée (principalement à la TELUQ).
- (3) Source: Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1^{er} octobre 1998.
- (4) Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.
- (5) Source: Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 1998-1999 et transmises par la Direction des ressources humaines et des relations du travail. Pour la deuxième année, les données incluent le nombre de chargés de cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc être constatés par rapport aux années antérieures.

N.A.P.: Ne s'applique pas.

Figure 12 Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier

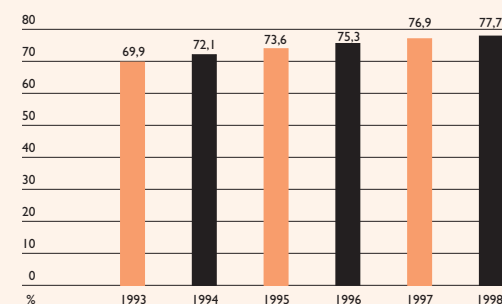
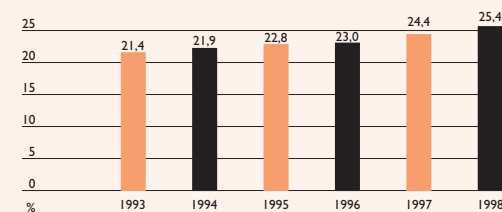


Figure 13 Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier



LA RECHERCHE (1)

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE 1998-1999

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE D'OCTROIS	1 214	295	311	156	85	132	569	22	197	58	3 039
MONTANT DES OCTROIS EN 000 \$	28 011	10 180	10 244	4 104	1 228	5 637	27 365	611	5 646	1 947	94 973
% DES MONTANTS SOUS FORME DE CONTRATS	23,0	17,4	31,8	42,2	6,3	70,9	43,6	55,2	28,4	38,1	33,6
VALEUR DES OCTROIS/NBRE DE PROFESSEURS	29 990	32 524	50 588	25 650	10 319	82 897	241 740	16 514	78 417	57 265	46 267

En 1998-1999, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 94 972 613 \$ par rapport à 88 751 461 \$ en 1997-1998, ce qui représente une augmentation de 7% (**figure 14**). Rappelons que ces données sont provisoires et excluent une partie de la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau. Les hausses affichées dans certains établissements sont dues principalement aux subventions octroyées dans le cadre de la Fondation canadienne pour l'innovation. La valeur des octrois par professeur qui se situe au-dessus de 40 000 \$ depuis 1996-1997 est en hausse de 13% cette année et dépasse les 46 000 \$ par professeur.

OCTROIS 1998-1999 SELON LA CATÉGORIE D'ORGANISME EN 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FCAR	3 314	782	212	343	172	29	620	39	126	72	5 709
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (AUTRES)	4 484	2 337	3 161	861	124	642	7 514	452	902	515	20 992
CRSNG	4 918	1 759	991	772	239	335	4 889	-	1 236	233	15 372
CRMC	467	68	-	-	-	-	646	-	23	-	1 204
CRSH	3 270	396	149	212	168	63	446	39	-	236	4 979
GOUVERNEMENT DU CANADA (AUTRES)	2 165	153	1 328	446	111	466	5 222	45	691	88	10 715
FIR	1 607	350	374	85	167	64	133	21	261	54	3 116
AUTRES SOURCES INTERNES	813	871	492	535	161	212	166	-	249	-	3 499
UQ (2)	-	109	279	105	33	72	90	-	91	-	779
AUTRES SOURCES EXTERNES	6 973	3 355	3 258	745	53	3 754	7 639	15	2 067	749	28 608
TOTAL	28 011	10 180	10 244	4 104	1 228	5 637	27 365	611	5 646	1 947	94 973

Figure 14 Évolution du montant des octrois de recherche en 000 \$ et de la valeur des octrois par professeur

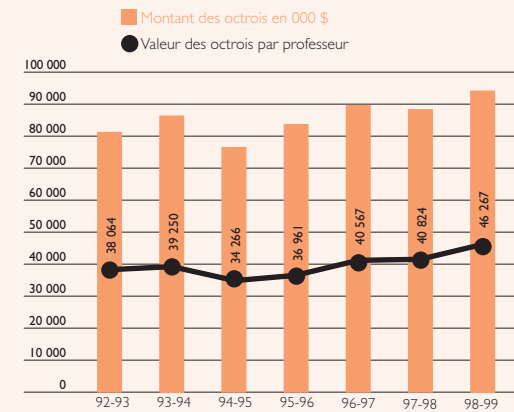
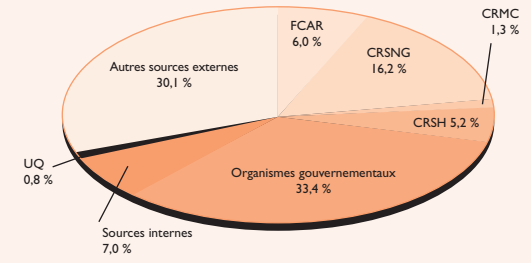


Figure 15 Répartition des octrois de recherche en 1998-1999 selon la catégorie d'organisme



Les organismes gouvernementaux constituaient, en 1998-1999, la principale source de financement des activités de recherche avec 33,4% du montant total des octrois (**figure 15**). Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour 30,1%. Parmi les grands organismes subventionnaires ⁽³⁾, soulignons la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentaient 16,2% de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 1998-1999.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES OCTROIS EXTERNES DE RECHERCHE EN 000 \$

ENSEMBLE DU RÉSEAU	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99
SUBVENTIONS DES GRANDS CONSEILS	12 522	13 944	15 307	17 195	17 946	20 786	22 916	24 976	25 405	25 446	25 775	24 731	24 843	24 340	27 264
CONTRATS	5 988	7 965	8 407	9 488	12 607	16 473	19 341	29 535	30 472	36 587	22 850	30 171	36 056	34 672	31 916
AUTRES SUBVENTIONS EXTERNES	7 313	8 876	11 211	12 202	13 879	14 183	17 433	18 218	18 863	17 897	21 680	22 454	23 127	22 722	28 399
TOTAL DES OCTROIS EXTERNES	25 823	30 786	34 925	38 885	44 432	51 442	59 690	72 729	74 740	79 930	70 305	77 356	84 026	81 734	87 579

Considérant les données provisoires de 1998-1999, on enregistre, cette année, une hausse de 7,2% de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec. Les subventions obtenues des grands conseils subventionnaires augmentent de 12%, tandis que les subventions de sources externes en provenance de fondations, de ministères à vocation sectorielle et autres organismes progressent de 25%. Toutefois, les sommes reçues sous forme de contrats sont en baisse pour la deuxième année consécutive (**figure 16**).

(1) Source: Données provisoires transmises par les établissements à la direction des études de cycles supérieurs et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Excluant une partie des subventions de recherche interuniversitaire pour lesquelles les montants ont été versés à un établissement extérieur au réseau et dans lesquelles au moins un professeur de l'Université du Québec est impliqué.

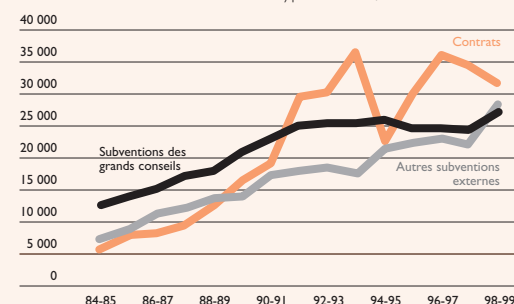
(2) Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR).

(3) Appelés aussi "grands conseils", les grands organismes subventionnaires regroupent le CRSNG, le CRMC, le CRSH et le FCAR.

ABRÉVIATIONS

- FCAR : Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
- CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- CRMC : Conseil de recherches médicales du Canada
- CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- FIR : Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)

Figure 16 Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type en 000 \$



LES DONNÉES FINANCIÈRES (1)

FONDS DE FONCTIONNEMENT EN 000 \$ AU 31 MAI 1999

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	PROG. RÉSEAU (2)	TOTAL (3)
PRODUITS	203 206	63 774	40 971	27 929	28 506	14 654	38 172	12 319	25 852	21 677	9 022	3 290	5 184	490 225
CHARGES	213 262	67 447	43 973	29 826	29 683	16 737	38 864	11 771	26 884	21 793	8 943	3 066	10 145	519 003
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(10 056)	(3 673)	(3 002)	(1 897)	(1 177)	(2 083)	(692)	548	(1 032)	(116)	79	224	(4 961)	(28 778)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS APRÈS PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	8 877	1 574	(1 910)	(480)	(1 920)	(784)	1 309	1 222	1 200	1 360	317	116	(4 961)	4 980
SOLDE DE FONDS	(12 407)	(5 334)	(4 685)	(1 754)	(1 342)	(558)	(6 659)	1 252	(44)	2 749	211	229	(10 320)	(39 602)
% SOLDE DE FONDS / PRODUITS	(6,1)	(8,4)	(11,4)	(6,3)	(4,7)	(3,8)	(17,4)	10,2	(0,2)	12,7	2,3	7,0	N.A.P.	(8,1)
% DES CHARGES SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU	41,6	13,2	8,6	5,8	5,8	3,3	7,6	2,3	5,2	4,3	1,7	0,6	N.A.P.	100,0

Les produits et les charges du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec se situaient autour du demi-milliard de dollars en 1998-1999, avec une insuffisance des produits reliée aux opérations courantes de 28 778 000 \$. En considérant les produits et les charges exceptionnelles, le résultat de l'exercice est porté à un excédent des produits de l'ordre de 4 980 000 \$. L'ensemble des produits de ce fonds est en diminution depuis quatre ans. Cette baisse est principalement attribuable à la réduction de 20 %, pour la même période, de la subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation. Quant aux charges, également en diminution depuis 1995, elles augmentent de 2,1 % cette année en raison des allocations de départ allouées dans le cadre des conventions collectives ainsi que du rétablissement des salaires à 102 % dans deux établissements du réseau de l'Université du Québec (**figure 17**). Le solde de fonds consolidé au 31 mai 1999 est déficitaire d'un montant de 39 602 000 \$, soit 8,1 % de l'ensemble des produits.

RÉPARTITION EN % DES PRODUITS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA SOURCE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	66,7	69,3	69,3	76,3	65,8	75,2	80,2	65,4	69,0	69,7	69,8
DROITS DE SCOLARITÉ	19,6	18,1	16,6	15,7	18,6	13,5	1,4	10,4	19,7	14,5	16,3
AUTRES (4)	13,7	12,7	14,1	7,9	15,6	11,3	18,4	24,1	11,2	15,8	13,9

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation est la principale source des produits du fonds de fonctionnement. L'importance relative de cette source de fonds continue de diminuer en 1998-1999. Elle représentait 84,5 % des produits totaux en 1988-1989 et n'atteint plus que 69,8 % cette année. L'importance relative des droits de scolarité, quant à elle, est passée de 5,6 % à 16,3 % en 10 ans (**figure 18**). Notons également la croissance, pour la cinquième année consécutive, du poids relatif des autres produits.

Figure 17 Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement en 000 \$

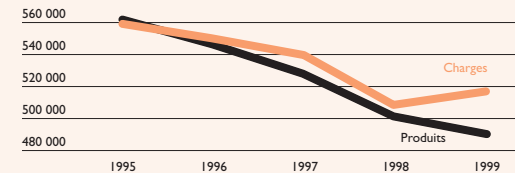
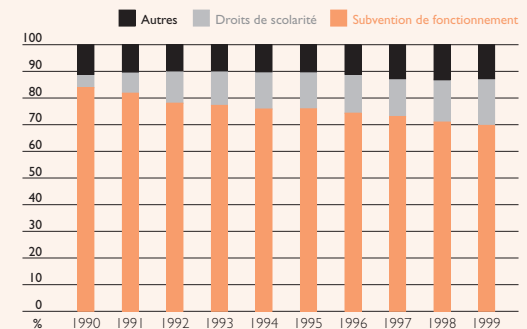


Figure 18 Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source



RÉPARTITION DES CHARGES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA FONCTION (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	62,0	69,3	68,3	68,6	65,3	68,9	65,4	61,9	62,8	70,3	63,0
SOUTIEN ⁽⁵⁾	29,8	25,0	26,5	28,6	29,6	26,8	34,1	36,5	30,4	27,3	30,5
AUTRES ⁽⁶⁾	8,2	5,7	5,1	2,8	5,1	4,3	0,5	1,5	6,8	2,4	6,6

Indicateur

CHARGES PAR EEETP ⁽⁷⁾	9 337	10 235	10 877	11 799	10 795	14 259	N.A.P.	N.A.P.	11 930	8 269	10 449
----------------------------------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------	--------

L'Université du Québec consacre 63% de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité (**figure 19**). Quoique les proportions des trois grands regroupements de fonctions demeure stable cette année, soulignons l'augmentation des charges spécifiques d'enseignement et de recherche et la baisse des charges de la fonction terrains et bâtiments.

FONDS AVEC RESTRICTION EN 000 \$ AU 31 MAI 1999

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
CHARGES ⁽⁸⁾	30 258	8 654	6 776	3 492	1 154	5 743	23 876	2 326	3 812	3 077	19	89 187
% UTILISÉ POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE	94,3	93,5	86,1	95,7	100,0	54,0	91,1	26,6	80,2	80,7	N.A.P.	87,4

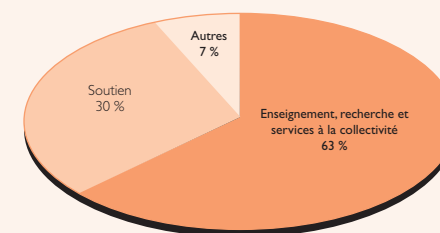
Au fonds avec restriction, 87,4% des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 77 966 000 \$ représente un montant moyen de 37 091 \$ par professeur.

FONDS DES IMMOBILISATIONS EN 000 \$ AU 31 MAI 1999

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL ⁽⁹⁾
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS ⁽⁹⁾	29 588	10 582	10 427	12 359	3 662	1 164	5 787	8 599	10 769	5 415	8 736	97 940 ⁽⁹⁾
ACTIFS EN IMMOBILISATION AU 31 MAI	463 416	81 931	64 652	51 356	54 827	29 964	70 071	18 067	69 128	5 948	27 365	936 725

En 1998-1999, les acquisitions d'immobilisations de 97 940 000 \$ représentent 30,8% de l'ensemble des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour la réalisation de projets de construction ou pour l'acquisition et le réaménagement d'édifices en propriété (47,4%), pour l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (44,8%) et pour l'acquisition de volumes et de collections (7,8%).

Figure 19 Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)



(1) Source: États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 1998-1999: états synoptiques.

Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du Siège social, du Centre des services communs et des programmes réseau. Les commentaires ont été tirés en partie du Rapport du Vice-président à l'administration.

(2) Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), la contribution pour le redressement des bases et autres projets spéciaux.

(3) Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des États financiers.

(4) Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les autres revenus, les recouvrements de coûts indirects, la contribution interfonds et les autres subventions.

(5) Comprend les bibliothèques, l'audiovisuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et les mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.

(6) Comprend principalement les services aux étudiants, les entreprises auxiliaires et les charges inhérentes au redressement des bases.

(7) Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.

(8) Excluant les postes exceptionnels.

(9) Incluant tous les biens: terrains et bâtiments, mobiliers, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Tournée vers l'avenir, l'Université du Québec à Montréal entend plus que jamais offrir à ses étudiants une formation solide, arrimée aux besoins de la société québécoise de demain.

Malgré une conjoncture toujours difficile, plusieurs réalisations ont marqué l'année. La plus importante est certainement la réorganisation des structures académiques complétée cette année, et qui dote l'Université d'un outil essentiel à l'atteinte de son principal objectif : mieux former ses étudiants et en conduire un nombre toujours plus important à la réussite. Mentionnons aussi l'ouverture du nouveau pavillon J.-A.-DeSève qui ajoute une infrastructure importante, l'accroissement des subventions de recherche qui souligne l'excellence des chercheurs, et les multiples ententes signées avec divers partenaires.

Les programmes d'études et les étudiants

Afin d'offrir aux étudiants la meilleure formation possible, l'UQAM met constamment à jour ses programmes. Ainsi, cette année, a-t-on procédé à la création de majeures et de mineures dans la plupart des facultés et des secteurs. Au deuxième cycle, l'Université a modifié son programme de MBA pour cadres en vue d'offrir des spécialisations telles que services financiers, immobilier, transport, etc. Trois diplômes d'études supérieures spécialisées ont été créés en enseignement des arts visuels et médiatiques, en enseignement du français et en intervention pédagogique. Le Secteur de l'éducation s'est enrichi de quatre programmes courts en activité motrice en éducation préscolaire et primaire, en didactique de l'éducation physique et de la santé, en mesure et évaluation en ergonomie, et en pédagogie de l'enseignement supérieur.

Pour permettre aux étudiants d'amorcer leurs études universitaires dès le niveau collégial, l'UQAM a entrepris, dans certains secteurs, un travail d'arrimage entre les deux ordres d'enseignement dans la perspective d'un *continuum* de formation collège-université. Dans cette foulée, une entente avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a été renouvelée pour le programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie; une seconde entente a été conclue avec le Cégep du Vieux-Montréal pour offrir aux cégépiens une formation universitaire en histoire, culture et société.

Pour répondre le mieux possible aux besoins des étudiants, l'UQAM a élaboré un Cadre de référence pour le développement et la révision de la programmation. Au premier cycle, l'encadrement des étudiants a fait l'objet de diverses mesures, notamment pour les activités d'immersion et d'intégration dans les programmes et la formation d'étudiants-moniteurs de programmes. Aux cycles supérieurs, l'Université a mis en place des ateliers de formation sur la supervision de recherche pour les étudiants, tout en s'employant à mieux articuler la scolarité et la recherche. Créé en cours d'année, le Bureau de la formation pratique s'occupera désormais des stages dans les programmes d'éducation.

Au chapitre des innovations technologiques, mentionnons la réalisation de la phase I du *Plan d'action pour*

l'intégration des technologies de l'information dans la formation. Il a permis la création du Centre de formation et d'innovations technopédagogiques, doté maintenant de son site internet : www.ntic.uqam.ca.

Enfin, pour la formation hors-campus, le Centre d'études universitaires de l'Ouest-de-l'Île a ouvert ses portes au Collège Gérard-Godin, et celui de Laval a déménagé au Cégep Montmorency.

La recherche

Le financement de la recherche a atteint 28 millions de dollars, dont 25,6 millions de sources externes. Le financement reçu des trois grands organismes subventionnaires a connu une croissance importante. Après avoir augmenté de 5,5 % en 1997-1998, les fonds reçus du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont crû de 25,8 % en 1998-1999, incluant un octroi substantiel pour un appareillage important. Après être demeuré stable au cours des deux dernières années, le financement du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a connu une spectaculaire remontée de 34 %, tandis que celui provenant du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) s'établissait à 3,3 millions comparativement à 2,6 millions en 1997-1998.

Le nombre des contrats de recherche a par ailleurs connu une augmentation de plus de 10 %, pour un montant de 6,5 millions de dollars.



Située au cœur du Quartier latin de Montréal, l'UQAM a pris soin d'aménager ici et là des havres de paix et de verdure pour le bien-être de ses étudiants.



Découverte archéologique exceptionnelle sur le site du Bau de l'Aubésier dans le Sud-Est de la France par l'équipe internationale d'archéologues dirigée par Serge Lebel, professeur associé au département des sciences de la Terre de l'UQAM. L'équipe a mis à jour, entre autres, des aires d'occupation et des foyers de combustion de l'homme de Néandertal, datant de 200 000 ans, parmi les plus anciens d'Eurasie.



La méthode d'apprentissage par problèmes (APP) utilisée au baccalauréat en biologie donne des résultats extrêmement prometteurs. À preuve, une première expérience réalisée dans ce programme démontre un taux de réussite de 90%. Ci-dessus, de futurs biologistes formés en APP avec la chargée de cours Suzanne Forget.



Le pavillon J.-A.-DeSève, inauguré en février 1999, regroupe en un seul lieu une foule de services destinés aux étudiants. Avec sa construction, l'UQAM est désormais propriétaire de l'ensemble de ses pavillons.



L'École de langues de l'UQAM, logée au pavillon J.-A.-DeSève, offre des cours en douze langues. Sa clientèle a triplé en deux ans, passant de 2 000 à 6 500 inscriptions par an. Ci-contre, un de ses laboratoires en multimédia.



Spacieux, sobres et fonctionnels, les nouveaux amphithéâtres du pavillon J.-A.-DeSève sont dotés d'équipements audiovisuels sophistiqués. Ici, le professeur Marc Blais donne un cours de psychologie industrielle.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Au cours de l'année, plus de 160 ententes ont permis aux chercheurs de l'UQAM de mettre leur expertise au service de la société. Parmi les différents types de partenariat, les chaires représentent un moyen unique de s'ouvrir aux communautés externes. Trois nouvelles chaires ont vu le jour: la Chaire industrielle internationale sur la gestion intégrée des ressources hydriques, mise en place avec l'appui du ministère des Relations internationales et gérée conjointement avec la *Universidad Autonoma del Estado de México*, la Chaire d'étude sur les écosystèmes, créée en collaboration avec le ministère de la Métropole et la Ville de Montréal, et la Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique.

Lors d'une rencontre internationale à l'automne 1998, l'*Institute of Electrical and Electronic Engineer Computer Society* a mandaté des spécialistes de l'UQAM pour établir le corpus des connaissances de cette nouvelle discipline du génie logiciel. Le projet *Software Engineering Body of Knowledge (SWEBOK)* témoigne du rôle de leader de l'UQAM dans ce domaine.

Dans sa volonté de répondre aux besoins de formation et de recherche des organismes externes, l'UQAM a produit le *Guide d'évaluation participative et de négociation* dans le cadre du programme "Pour le maintien des pratiques novatrices en milieu communautaire", subventionné par la Fondation de la famille J.W. McConnell.

En formation sur mesure, les activités se sont accrues de façon significative de même que les contrats de service et de partenariat avec des organismes parapublics, ministères ou corporations professionnelles, notamment la CSST, l'Ordre des ingénieurs du Québec, la Ville de Laval, le ministère de la Sécurité publique et le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Les ressources humaines

L'Université a préparé le renouvellement de la convention collective du Syndicat des professeurs (SPUQ-UQAM). Un projet de convention collective à l'intention des maîtres de langues a aussi été préparé

et des discussions avec le Syndicat des employés de soutien (SEUQAM) ont été amorcées afin de procéder à la mise à jour de leur convention collective.

Les ressources matérielles et financières

Inauguré en février, le pavillon J.-A.-DeSève regroupe tout un ensemble de services aux étudiants. On a aussi poursuivi les démarches relatives à la construction éventuelle du pavillon des Sciences biologiques sur le site du Complexe des sciences.

Sur le plan des technologies, MANITOU, un système informatisé de gestion des activités des bibliothèques qui utilise la technologie du WEB, remplacera graduellement le système actuel. La signature de deux ententes, l'une avec *Avid Technology* et *CEV inc.* et l'autre avec *Sanyo Canada*, ont permis de faire l'acquisition d'équipement de pointe en communication multimédia. On a en outre mis en place cinq nouvelles salles multimédia.

L'UQAM a par ailleurs pris toutes les dispositions nécessaires afin que le passage à l'an 2000 se fasse sans problèmes et a réalisé un projet pilote de téléphonie sur Internet.

La situation financière reste préoccupante. Les revenus ont été de 203 millions de dollars et les dépenses de 213 millions, soit 10 millions de déficit s'ajoutant au 21 millions de déficit accumulé. Toutefois, grâce à une subvention forfaitaire de 19 millions accordée par le Gouvernement pour compenser les allocations de départ à la retraite, le déficit accumulé au 31 mai 1999 a pu être réduit à 12,4 millions.

La coopération internationale

Un colloque important sur la coopération internationale a été tenu en avril 1999, en vue d'identifier des pistes pour une internationalisation accrue. Par ailleurs, l'excellence du travail accompli a été reconnue par un prix de l'Association des universités et collèges du Canada. Ce prix soulignait la qualité des

interventions de l'UQAM pour la gestion des impacts environnementaux en Amazonie.

Les événements marquants de l'année

L'UQAM a poursuivi la réorganisation des structures académiques amorcée l'année précédente, soit la création de facultés et de secteurs. Aux facultés et secteurs mis en place en 1997-1998 – l'École des sciences de la gestion, la Faculté des lettres, langues et communications, la Faculté des sciences et la Faculté des sciences humaines – se sont ajoutés le Secteur des arts, le Secteur de l'éducation et la Faculté de science politique et de droit. Mentionnons en outre deux nouvelles entités administratives : le Bureau des études et le Bureau des ressources académiques, créés à la suite de l'abolition des deux décanats à la programmation. L'Université a également créé l'Institut universitaire des nouveaux médias et loge depuis cette année deux instituts interuniversitaires : l'Institut des finances mathématiques et l'Institut de formation en transport. Le département des sciences administratives a pour sa part été scindé en trois départements : stratégie des affaires, management et technologie, organisation et ressources humaines.

Les perspectives d'avenir

En dépit de ses difficultés financières, l'UQAM dispose maintenant des moyens qui lui permettront de franchir avec succès le cap de l'an 2000. Presque complété, son campus est doté d'équipements à la fine pointe des nouvelles technologies de communication et ses nouvelles structures académiques favoriseront la synergie de ses plus importantes ressources, à savoir ses étudiants, son corps professoral et ses employés. Nous pouvons, j'en suis certaine, affronter le prochain millénaire avec confiance et sérénité.

Paule Leduc, rectrice



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PAULE LEDUC, RECTRICE

DIRECTION

PAULE LEDUC, rectrice, LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, ALAIN DUFOUR, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives, PIERRE PARENT, secrétaire général et adjoint à la rectrice, MICHEL ROBILLARD, vice-recteur aux services académiques et au développement technologique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE DUCROS, administrateur de sociétés

Membres : ENRICO CARONTINI, professeur, JEAN-GUY CORBEIL, chargé de cours, LOUISE DANDURAND*, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, LYNN DRAPEAU*, vice-rectrice à la formation, MICHÈLE DUBREUIL, notaire et conseillère juridique, BERNARD ÉLIE*, professeur, MARTINE ÉPOQUE, professeure, KARINE FARRELL*, étudiante, RICHARD GUAY, vice-président exécutif, Banque Laurentienne du Canada, LIONEL HURTUBISE, président du conseil, Communications Ericsson inc., RÉGINALD LAVERTU*, directeur général, Collège de Rosemont, SÉBASTIEN LEBLANC, étudiant, PAULE LEDUC*, rectrice, JEAN-MARC LÉGER, président-directeur général, Le Groupe Léger & Léger

Secrétaire : DANIEL HÉBERT*, directeur, Secrétariat des instances.

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : PAULE LEDUC, rectrice

Membres : ROBERT V. ANDERSON, professeur, LORRAINE BÉNIC, chargée de cours, ANDRÉ G. BOURASSA, professeur, RÉBECCA BROUILLARD, étudiante, MICHEL BUCZYNSKI, étudiant, LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, KARINE FARRELL, étudiante, CLAUDETTE JODOIN, registraire, PIERRE LALONGÉ, chargé de cours, SIMONE LANDRY, professeure, SÉBASTIEN LEBLANC, étudiant, PAULE LEDUC, rectrice, FRANÇOIS ROBERT, étudiant, MARCEL RAFIE, professeur, MARCEL SAMSON, professeur, MARC TURGEON, professeur, SERGEVALLÉE, étudiant

Secrétaire : DANIEL HÉBERT, directeur, Secrétariat des instances

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

À ses trente ans, l'Université du Québec à Trois-Rivières démontre une grande vitalité et, plus que jamais, elle tourne tous ses efforts vers l'amélioration de la réussite de ses étudiants.

En rendant hommage à son recteur fondateur, avec l'inauguration, à l'automne 1998, de la Place Gilles-Boulet, sise en plein cœur de l'activité étudiante, l'Université a réaffirmé les valeurs de ce grand visionnaire. Ce fut également une année au cours de laquelle la communauté universitaire a davantage pris conscience des défis qui touchent à l'augmentation de la fréquentation étudiante et à l'amélioration de la situation financière. De nouvelles bases ont été jetées pour préparer une action énergique en 1999-2000.

Les programmes d'études et les étudiants

Ayant été choisie la plus apte à prendre en charge le programme, unique au Québec, de baccalauréat en pratique sage-femme et avec le démarrage, à l'hiver 1999, du doctorat conjoint avec l'Université de Sherbrooke en sciences de la gestion, l'UQTR réalise de nouvelles percées significatives. Des étapes tonifiantes ont aussi été franchies à la Commission d'évaluation des programmes de la CREPUQ en ce qui regarde les projets de maîtrise en psychoéducation conjointe avec l'UQAH et de maîtrise réseau en soins infirmiers. Un projet de doctorat de premier cycle en médecine podiatrice a également été déposé au sein de cette instance.

La poursuite des travaux de la Commission des universités sur les programmes a permis à l'Université de poser des jalons importants pour la consolidation de ses créneaux majeurs de formation, par exemple en

psychologie, en santé et en éducation, lequel, du reste, était encore, ces derniers mois, en pleine réforme des programmes de l'enseignement des spécialités.

La fréquentation de l'Université est demeurée en 1998-1999 légèrement en deçà des 10 000 étudiants. La nécessité d'agir vigoureusement pour regagner les 2 000 étudiants perdus depuis 1993 a été clairement affirmée dans un *Plan institutionnel de recrutement étudiant 1999-2002*. Une action préliminaire dénommée « Destination UQTR » avait été entreprise au début de l'hiver 1999 auprès des sortants de collège de la région. On peut en constater les effets à la rentrée d'automne 1999, alors que le nombre de nouveaux étudiants à temps complet au baccalauréat a augmenté de 7 % par rapport à l'automne 1998.

C'était aussi la deuxième année du *Plan directeur institutionnel sur l'utilisation des NTIC* en enseignement. La vigueur du corps enseignant dans l'exploitation pédagogique de ces technologies a été fort bien affichée à l'occasion du premier colloque sur les NTIC tenu à l'UQTR, en janvier 1999, sur le thème « Percées, promesses et pièges ». De plus, une avancée extraordinaire a été réussie avec l'implantation de la première génération du dossier étudiant informatisé, un système entièrement conçu à l'UQTR, qui ouvre la voie à l'automatisation plus complète du processus d'admission et d'inscription. Un développement similaire est en cours pour les processus administratifs

du Service du personnel, du Service des finances et du Service de l'approvisionnement.

Il faut également mentionner la création d'un Centre de ressources multiservice, dont la mise en opération est prévue d'ici le printemps 2000. Ce Centre bénéficiera des plus récents développements technologiques. Il va doter l'UQTR d'une excellente plate-forme pour accentuer sa fonction d'accueil et de service aux étudiants.

La recherche et la formation de chercheurs

Une nouvelle génération de chercheurs prépare la relève dans plusieurs créneaux qui avaient fait l'objet, il y a deux ans, de départs massifs à la retraite. Si bien qu'au vu de ses octrois de recherche, l'UQTR maintient une position avoisinant les 9 millions de dollars. Les progrès ont aussi permis le renouvellement des initiatives dans les chaires, les instituts et les réseaux de centres d'excellence qui ont pris forme ces dernières années dans les domaines des PME, de l'hydrogène, des pâtes et papiers et du génie électrique. En outre, l'Université a obtenu une note parfaite dans le cadre du nouveau programme de la Fondation canadienne pour l'innovation, décrochant la totalité de l'enveloppe d'octrois qui lui était allouée avec un soutien de contrepartie des entreprises du milieu, pour un apport total de plus de 5,8 millions de dollars répartis sur les cinq prochaines années.



Vue de la Place Gilles-Boulet, sise au cœur du campus.



Collation des grades, le 16 novembre 1998, à Casablanca. Étape marquante d'une coopération réussie.



Joueuse de soccer, membre de l'équipe *Les Patriotes*, devant le Centre de l'activité physique sportive (CAPS).



Remise de doctorats *honoris causa*, le 26 février 1999. Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Berbard Assiniwi, le docteur Geoffrey E. H. Ballard et Jacques Plamondon, recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'entrée en scène de la nouvelle Direction des partenariats a insufflé une approche plus ouverte et plus entreprenante auprès des divers partenaires de l'Université. L'introduction, en décembre 1998, d'une politique institutionnelle plus simple et plus souple sur le prélèvement des frais indirects de recherche en découle directement. La nouvelle Direction est aussi l'instigatrice d'un Réseau de l'éducation et de services aux organisations (RESO) associant les trois partenaires majeurs de l'éducation à Drummondville: la Commission scolaire, le Cégep et l'Université. De nouveaux partenariats ont aussi été établis dans certains domaines; signalons, par exemple, l'association entre l'Université et le Cégep de Trois-Rivières en vue de créer un centre intégré de pâtes et papiers, le démarrage d'un projet pilote de formation continue pour les infirmières de la Basse Côte-Nord et un partenariat avec le Campus Fort St-Jean.

Le personnel

L'accueil d'une cinquantaine de nouveaux professeurs est un signe de l'effort important de renouvellement des effectifs de l'Université et de son souci d'investir dans l'encadrement des étudiants et le développement de la recherche. C'est plus du tiers du corps professoral de l'Université qui a ainsi été appelé à la relève depuis les cinq dernières années. L'Université s'est par ailleurs dotée d'une politique institutionnelle concernant les professeurs associés, favorisant de cette manière une participation continue de ses pionniers et de ses partenaires à la vie universitaire. Enfin, la Commission des études et le Conseil d'administration se sont munis d'un code d'éthique et de déontologie.

Les ressources matérielles et financières

L'Université termine son exercice financier en déclarant un déficit accumulé de 5,3 millions de dollars. L'écart se serait creusé à 9,2 millions de dollars,



Inauguration de la Place, du Hall et de l'Avenue Gilles-Boulet, le vendredi 16 octobre 1998.

n'eut été l'octroi en fin d'exercice d'une subvention spéciale du gouvernement du Québec pour compenser partiellement les départs à la retraite. Cette même subvention a permis de transformer en un excédent budgétaire de 1,5 million de dollars, ce qui s'annonçait comme un déficit d'opération de 3,7 millions de dollars pour 1998-1999.

L'Université a pu terminer les importants chantiers de construction et de rénovation annoncés l'an dernier à ses pavillons Albert-Tessier (4^e étage), Benjamin-Sulte (agrandissement pour la formation en arts plastiques) et Michel-Sarrazin (aménagement de nouvelles salles de classe). De plus, en vertu du programme accéléré des investissements publics, l'Université a investi dans la réfection de ses bâtiments, dans la ventilation, le chauffage et dans la sécurité des lieux occupés.

Les activités internationales

Sous la bannière de la nouvelle Direction de la coopération internationale, plusieurs activités ont à nouveau marqué l'effort d'internationalisation de l'Université. La création d'un consortium institutionnel de développement international (CIDIC) met en synergie l'expérience internationale des grands acteurs de l'éducation en Mauricie. À l'étranger, deux projets de développement en formation qualifiante, l'un en Côte d'Ivoire et l'autre au Maroc, ont été couronnés sur place par une collation des grades de l'Université. Il y a eu également le démarrage, en Guinée, d'une formation en administration scolaire et, au Venezuela, d'un projet d'aide au développement en pâtes et papiers. Un partenariat associant l'Université au Collège de Mérici a par ailleurs été relancé, en vue de réaliser une formation à l'Institut d'hôtellerie et de tourisme d'Agadir.

Les événements majeurs de l'année

Le Comité institutionnel de planification a conclu la première étape de ses travaux en déposant, en janvier 1999, son rapport sur les enjeux du *Plan de développement* de l'Université pour 1999-2002. L'année a été marquée également par des consultations publiques, dans le contexte de la fin du mandat du recteur, Jacques A. Plamondon, qui s'est dédié à l'UQTR pendant les cinq dernières années, et de la nomination de sa successeuse. Une tournée a aussi été effectuée au printemps par le président du Conseil d'administration de concert avec les cadres supérieurs, afin de recueillir les avis du personnel sur la situation de l'Université. L'UQTR a été l'hôte du 5^e Congrès des services de l'informatique des universités québécoises. Le campus est par ailleurs devenu un grand point de rassemblement à l'hiver 1999, pour la finale des Jeux du Québec.

Les perspectives d'avenir

Le ton de la prochaine année est donné par le Plan d'action de la Direction de l'Université, intitulé *Rendez-vous 2000*. Ce plan est porteur d'un message de changement. L'UQTR doit s'adapter aux nouveaux défis des organisations, c'est-à-dire alléger son fonctionnement et développer ses qualités d'innovation, de créativité et de service à ses étudiants. Cela s'effectuera sous l'impulsion de quatre groupes institutionnels du changement : i) la transformation de l'organisation académique ; ii) la gestion des ressources humaines ; iii) l'instauration d'un système d'information de gestion budgétaire appelé « comptabilité par activité » ; et iv) les communications de l'Université avec son personnel et ses partenaires. Ces travaux culmineront à l'hiver 2000 dans le cadre d'une consultation qui interpellera toute la communauté universitaire. C'est sur cette base que l'Université entend déployer son prochain *Plan triennal de développement* et améliorer sa santé financière.

Claire V. de la Durantaye, rectrice



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

CLÉO MARCHAND, RECTEUR PAR INTÉRIM

DIRECTION

CLÉO MARCHAND, recteur par intérim et vice-recteur à l'administration et aux finances, FRANÇOIS HÉROUX, vice-recteur et secrétaire général, CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : JACQUES BÉGIN, diplômé de l'UQTR

Membres : JEAN CERMAKIAN*, professeur; CLAIRE V. DE LA DURANTAYE*, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, LISE DESSUREAULT, étudiante, GUY FORGUES, représentant des cégeps, JEAN-PIERRE GAUDETTE*, membre socioéconomique, MURIELLE GAUTHIER BROCHU*, membre socioéconomique, PATRICK LEBEL, étudiant, LORRAINE LEMIRE*, membre socioéconomique, LOUISETTE LORD-BOLDUC*, membre socioéconomique, CLÉO MARCHAND*, recteur par intérim (de mars à mai 1999), DANIEL MCMAHON, professeur, LOUISE PARADIS, personnel de direction, JACQUES A. PLAMONDON*, recteur (jusqu'au mois de mars 1999), NORMAN G. PRESCOTT, membre socioéconomique, ALAIN RIVARD*, étudiant, DENIS TREMBLAY, professeur, BENOÎT TRUDEL*, étudiant, RAYMOND VAILLANCOURT*, chargé de cours

Secrétaire : FRANÇOIS HÉROUX *, vice-recteur et secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : JACQUES A. PLAMONDON, recteur

Membres : MANON BEAUMIER, directrice du département des sciences de la gestion et de l'économie, DANIEL-LE DUCHESNE, chargée de cours, DARYO DUFLOUR, étudiant, JEAN-LUC DUFLOUR, chargé de cours, MÉLANIE DRAPEAU, étudiante, CATHERINE DROUIN, étudiante, CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, ISABELLE GIRARD, étudiante, SOPHIE HOULE, étudiante, GBAMELE KONAN, étudiant, BERNARD LARUE, professeur, ROBERT LORANGER, étudiant, ALAIN MAIRE, doyen des études avancées et de la recherche, CLÉO MARCHAND, recteur par intérim, LOUIS MARCHILDON, directeur du département de physique, LOUISE MATHIEU, directrice du département de français, GAÉTAN OUELLET, professeur, JEAN-MARC PARADIS, professeur, LOUISE PARADIS, doyenne des études de premier cycle, MARC PROVOST, professeur, MIRJANA RAJIC, directrice du département des sciences de la santé, SERGE ROUETTE, étudiant, GUILDO ROUSSEAU, professeur, MICHEL VOLLE, professeur, HARRY WHITE, professeur

Secrétaire : FRANÇOIS HÉROUX, vice-recteur et secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Au cœur des grands défis du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Charlevoix et de la Côte-Nord, l'Université du Québec à Chicoutimi a maintenu avec détermination et créativité sa participation active au service de l'enseignement, de la recherche et du partenariat.

Ces dernières années, et particulièrement en 1998-1999, l'UQAC s'est donné les outils nécessaires pour affronter les défis du nouveau millénaire. À titre d'exemple, les transformations physiques et les nouvelles infrastructures, complétées par la construction du Pavillon des humanités, du Pavillon des arts, du Pavillon de recherche sur le givrage et des résidences étudiantes, ont rendu le campus fonctionnel et moderne, offrant un environnement des plus favorables à la poursuite des études. C'est avec une énergie renouvelée que l'UQAC entend ainsi accompagner ses étudiants vers le succès et la réussite avec l'appui toujours constant de l'ensemble de la communauté.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 1998, l'UQAC a reçu 6375 étudiants sur le campus et dans ses quatre centres hors campus, soit 5 532 au premier cycle et 843 aux cycles supérieurs. Mentionnons que 46 % de la clientèle était inscrite à temps complet. Onze nouveaux programmes d'études se sont ajoutés, pour un total de 131 programmes, dont 94 au premier cycle et 37 aux cycles supérieurs.

L'UQAC a poursuivi le développement et la mise à jour de ses activités d'enseignement. Elle a porté une attention particulière aux demandes répétées des étudiants pour accroître leur connaissance des langues, notamment l'anglais et l'espagnol.

Afin de réussir l'intégration sociocommunautaire des personnes ayant une déficience intellectuelle, l'UQAC a développé deux programmes d'études à l'intention des intervenants et des éducateurs œuvrant auprès de ces individus. Ici, comme partout au Québec, les besoins de formation dans ce domaine sont nombreux alors que les programmes d'études étaient jusqu'à présent inexistantes.

L'UQAC a dévoilé en cours d'année les résultats de la Relance 1998. Cette enquête trace un portrait très positif de la situation des finissants : un taux de placement de 91 % ; un pourcentage élevé d'emplois (81,2 %) reliés au domaine d'études et 75 % des emplois dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La recherche et la formation de chercheurs

La recherche a été tout particulièrement marquée par l'obtention de cinq subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), pour un total de 5 000 000 \$, en incluant le financement de contrepartie du gouvernement québécois et des autres partenaires. Ont été subventionnés : le développement du fichier de population BALSAC (IREP) ; le givrage des aéronefs (nouvelles souffleries d'essai pour tester les produits anti-dégivrants) et les lignes de transport à haute énergie (construction nouvelle d'un laboratoire en collaboration avec Hydro-Québec) ; le laboratoire de simulation de contrôle à distance des divers para-

mètres intervenants dans la fonte de l'aluminium ; et le développement des infrastructures de recherche dans l'exploitation durable de la forêt boréale.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Six salles de vidéoconférence ont été inaugurées lors de l'annonce d'un réseau d'enseignement à distance sur les territoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chibougamau–Chapais et Charlevoix–Côte-Nord. Cette initiative, orchestrée par l'UQAC et ses partenaires des Cégeps d'Alma, de Jonquière et de Saint-Félicien, vise à accroître les services à la population et à répondre aux besoins de formation par cette nouvelle technologie.

Une entente avec le ministère de la Culture et des Communications a conduit à l'ajout d'une majeure en musique au programme de baccalauréat en enseignement des arts. Cette formation permet à des étudiants inscrits au Conservatoire de musique de Chicoutimi de poursuivre, en même temps, des études en enseignement de la musique et de l'art dramatique à l'Université. Ce nouveau partenariat favorise la reconnaissance réciproque des compétences.

La Clinique universitaire de psychologie a ouvert ses portes en janvier, offrant ainsi à la population régionale et universitaire une expertise et des services psychologiques professionnels de qualité. Les objectifs visent la formation professionnelle des étudiants



Vue panoramique du campus de l'UQAC.

Ce bolide construit par 11 futurs ingénieurs de l'UQAC (Giovanni Pucella, Jean-Michel Brassard, Sophie Leclerc, Stéphane Bilodeau, Philippe Leblanc, Pascal Gauthier, Étienne Loïselle, Jean-Frédéric Morose, Mathieu Bouchard, Laurier Tremblay et Patrice Gilbert) a pris part à la compétition Formula SAE (*Society Automotive Engineers*) qui s'est déroulée à Pontiac au Michigan en mai dernier.

La cérémonie d'inauguration du Pavillon des humanités de l'UQAC a eu lieu le 11 septembre 1998 en présence de Lucien Bouchard, premier ministre du Québec. M. Bouchard apparaît ici en compagnie du président de l'Université du Québec, Pierre Lucier, du président de l'Association des étudiants (MAGE-UQAC), Rémi Gobeil, de la députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn, de l'évêque du diocèse, M^{gr} Jean-Guy Couture, et du recteur de l'UQAC, Bernard Angers.

Dans les réflexions actuelles sur la forêt boréale, l'expertise et le partenariat développés par les chercheurs de l'UQAC se sont avérés d'une grande pertinence face aux besoins du milieu et de la collectivité.

en psychologie, la promotion de la santé mentale ainsi que la recherche universitaire.

Le Consortium régional de recherche en éducation a débuté ses activités de soutien financier visant à consolider une culture de la recherche et du développement à l'intérieur de tous les ordres d'enseignement. Pour ce premier concours, le Consortium a retenu six projets reliés à l'amélioration des pratiques éducatives et à la résolution de problèmes.

Le personnel

L'UQAC compte plus de 500 employés, dont 213 professeurs. Aux professeurs, s'ajoutent une équipe de soutien de très grande qualité ainsi que de nombreux chargés de cours.

Depuis quelques années, plusieurs employés ont pris leur retraite. En 1998-1999, 23 départs à la retraite ont favorisé l'embauche de nouvelles personnes qualifiées qui insufflent un vent de jeunesse dans notre institution. Tous les personnels se sont engagés dans la poursuite des efforts de l'UQAC pour réduire sa charge financière. Il faut souligner cet attachement à l'endroit de leur institution.

En cours d'année, la direction de l'Université a accueilli deux nouveaux vice-recteurs, Ghislain Bourque à l'enseignement et à la recherche et Gilles Bergeron à l'administration et aux finances. On a également nommé Claudio Zoccastello au poste de registraire.

Les ressources matérielles et financières

L'exercice financier de 1998-1999 s'est soldé par un déficit d'environ 4,6 % au titre des opérations courantes, comme le prévoyait la prévision budgétaire préparée par la direction de l'UQAC.

Soulignons que l'écart entre les revenus et les dépenses aurait été beaucoup plus important sans l'effort consenti par le personnel et sans les mesures mises en place par la direction pour minimiser les effets négatifs des compressions.



En mars dernier, 9 adolescents atteints du cancer ont vécu trois jours au rythme des Amérindiens Cris du village d'Oujé-bougou-mou sur la route migratoire des troupeaux de caribous du territoire de la Baie James. La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à la fondation Sur la pointe des pieds formée de l'UQAC et des fondations de l'Hôpital de Montréal pour enfants, de l'Hôpital Sainte-Justine et The Hospital for Sick Children of Toronto.

Les activités internationales

Plusieurs projets de collaboration sont actuellement en cours et d'autres sont en préparation au chapitre de l'enseignement et de la recherche. Notons, particulièrement, la poursuite de projets dans des pays tels que le Maroc, Haïti, le Costa Rica, la Chine, la Tunisie, le Sénégal, le Brésil, le Mexique et le Tchad. À ces missions se déroulant à l'étranger, s'ajoutent des activités d'échanges étudiants et d'encadrement de stagiaires avec plusieurs universités dans le monde.



Le professeur Paul Pilisi du département des sciences humaines a reçu un doctorat honorifique de l'Université Polytechnique de Budapest. M. Pilisi est à l'origine de nombreux liens de coopération entre l'UQAC et l'université hongroise.

Les événements marquants de l'année

La première phase de la campagne de financement, amorcée en octobre 1998, nous a déjà permis de constater la générosité des gens, des corporations et des institutions à l'égard de notre maison. Soulignons l'importante contribution de la communauté universitaire dont les dons ont atteint l'objectif visé. Cet effort consenti par tous et chacun indique que la campagne connaîtra un plein succès. Les sommes recueillies visent à doter l'UQAC d'un fonds de développement qui va favoriser l'accès des étudiants au diplôme, soutenir leur apprentissage et appuyer l'innovation dans le milieu. L'UQAC sera ainsi mieux armée pour recruter de nouveaux étudiants et pour faire face à la forte concurrence qui existe maintenant entre les universités québécoises.

Aux compétitions québécoises et canadiennes d'ingénierie, les étudiants François Bouchard, Jean-

François Mercier, Yan Simard et Mario Tremblay ont remporté le premier prix en design innovateur. L'innovation technologique est un régulateur de vitesse pour motoneige qui permet au conducteur de libérer temporairement son pouce droit.

À l'examen national de comptabilité financière de l'Ordre des CGA, les étudiants du baccalauréat en sciences comptables ont obtenu un taux de réussite de 100%. L'UQAC se classe ainsi au premier rang pour la troisième fois consécutive. Soulignons également la performance d'André Jr Tremblay, qui s'est classé premier *ex aequo* à l'examen de vérification, et celle de Johanne Dumais, deuxième au Québec à l'examen de finance.

Les perspectives d'avenir

L'UQAC amorcera prochainement une vaste consultation auprès des membres de la communauté universitaire et des gens de la région en vue d'établir les orientations du schéma directeur 2000-2005. Les résultats de cette consultation permettront à l'UQAC d'établir ses priorités pour les prochaines années et d'identifier les éléments nécessaires à la poursuite de sa croissance et de son intégration à son coin de pays.

Aussi, l'année qui vient sera d'une très grande importance pour le financement gouvernemental. Déjà, l'UQAC a fait savoir aux autorités concernées qu'elle sera très présente lors des discussions en vue d'établir de nouvelles règles de partage. Les perspectives sont encourageantes et l'UQAC, au nom de la population qu'elle dessert, entend mettre tout en œuvre pour s'assurer d'un financement adéquat qui lui permet de maintenir ses acquis et sa place dans le paysage universitaire québécois.

Bernard Angers, recteur



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

BERNARD ANGERS, recteur

DIRECTION

BERNARD ANGERS, recteur, GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances, MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : BERNARD ANGERS*, recteur

Membres : GILLES BERGERON*, vice-recteur à l'administration et aux finances, NICOLE BLUTEAU, vice-présidente FTQ, GASTON BOILY*, courtier, Assurances Belley & Truchon, GERMAINE BOLDUC, chargée de cours, GILLES A. BONNEAU*, professeur, DOMINIQUE BOUCHARD*, directeur, Énergie électrique Québec (Sécal), DENIS BOURQUE, professeur; GHISLAIN BOURQUE*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, JEAN LEFEBVRE, directeur général, Cégep d'Alma, ANDRÉ LEBLOND, professeur, MARCEL MARTEL, maire de Jonquière, MARTINE POTVIN, étudiante, LORRAINE ROBERTSON-MOAR, directrice des services éducatifs du Conseil des Montagnais, JEAN-FRANÇOIS ROY, étudiant*

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : BERNARD ANGERS, recteur

Membres : MARTA ANADON, professeure, STÉPHANE AUBIN, professeur; GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, MICHAËL CÔTÉ, étudiant, CLAUDE GILBERT, chargé de cours, ANDRÉ LECLERC, professeur; BRAHIM MEDDEB, professeur; JEAN-FRANÇOIS MOREAU, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, MARC NADEAU, étudiant, ÉVODE PELLETIER, étudiant, MARTINE POTVIN, étudiante, JEAN-ROBERT POULIN, professeur; PASQUALE PUCELLA, doyen des études de premier cycle, ALAIN ROULEAU, professeur

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Située au cœur d'un vaste territoire, l'Université du Québec à Rimouski relève avec succès et conviction le défi d'une université complète, qui assume les exigences d'une meilleure accessibilité à l'enseignement supérieur.

Trois grandes priorités avaient été énoncées par la direction de l'UQAR, en début d'année: la création de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, un effort spécial pour le recrutement étudiant et l'accroissement des services à l'enseignement au Campus de Lévis. Nous avons obtenu des résultats satisfaisants dans les trois chantiers.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 1998, l'Université a accueilli 792 nouveaux étudiants à temps complet, soit une hausse de 21 % par rapport à l'automne précédent. Cette forte augmentation s'est répercutée sur le nombre total d'étudiants, qui passait de 4 176 à l'automne 1997 à 4 359 en 1998, en hausse de 4,3 %. L'Université récoltait ainsi le fruit d'activités de développement touchant aussi bien le premier cycle que les cycles supérieurs.

Soucieuse de mieux répondre aux besoins de formation exprimés par la population régionale, l'UQAR a poursuivi le développement de ses programmes. Notons l'accueil des premiers étudiants au baccalauréat en psychosociologie de la communication (en extension de l'UQAM), au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables et à la maîtrise en gestion des personnes en milieu de travail. Nous avons aussi mis au point un certificat pour les aînés et lancé divers programmes courts (administration scolaire, intervention systémique familiale, scénarisation).

De nouvelles formules de partenariat avec le niveau collégial ont été mises en place: programmes DEC-BAC intégrés en administration (Campus Notre-Dame-de-Foy et Collège de Lévis), entente sur un cheminement DEC-BAC harmonisé en sciences comptables (Cégep de Lévis-Lauzon) et arrimage AEC-Programme court correspondant à la première année de baccalauréat en administration (Cégep de la Gaspésie et des Îles et Cégep de Baie-Comeau).

L'UQAR a conclu des ententes interuniversitaires qui permettront notamment à d'autres universités d'offrir de nos programmes: maîtrise en développement régional offerte en commandite à l'UQAT, doctorat en océanographie offert conjointement avec les universités Laval et McGill. De plus, le comité d'évaluation des projets de programme de la CREPUQ a rendu en fin d'année des avis favorables pour les projets de maîtrise en études des pratiques psychosociales et de maîtrise réseau en sciences infirmières.

Le Campus de Lévis a pris un essor remarquable alors que 300 étudiants à temps complet y étaient inscrits. Cette augmentation de la population étudiante nous a incités à ajouter du personnel, à réaménager les locaux et à améliorer l'accès aux services d'informatique et de bibliothèque.

Signalons quelques belles réalisations collectives et individuelles: aux examens 1998 de l'Ordre CMA, l'UQAR a obtenu un taux de succès de 85 %, alors que

la moyenne québécoise était de 70%. Quatorze étudiants de l'UQAR sur 17 ont réussi l'examen final uniforme de l'Institut canadien des comptables agréés. Aussi, Lise Moisan, étudiante à la maîtrise en développement régional, a remporté la Médaille d'or du Gouverneur général, alors que Jacky Lavoie, étudiant en sciences comptables, a reçu la Médaille d'argent. Isabelle Therrien est arrivée 5^e au Québec et 9^e au Canada pour l'examen de vérification de l'Ordre CGA. Sarah Pelletier, étudiante en chimie, a gagné le concours de rédaction de la Quinzaine des sciences, pendant qu'Isabelle Dionne, étudiante en enseignement du français au secondaire, est arrivée première au concours de rédaction journalistique Lisette-Morin. Enfin, 30 étudiants d'une première cohorte de notre programme de génie ont obtenu leur diplôme.

La recherche et la formation de chercheurs

Le niveau des subventions et des commandites obtenues par les professeurs de l'UQAR a dépassé les 4 millions de dollars pour la première fois dans l'histoire de l'Université. Les travaux de recherche, tant fondamentale qu'appliquée, permettent aux étudiants des cycles supérieurs de poursuivre leur formation de chercheur tout en assurant le développement de la région dans des domaines scientifiques de pointe, tels l'océanographie côtière, la haute technologie (énergie éolienne, télécommunications) et l'agroalimentaire (biotechnologie, pêches et aqua-

JEAN-LUC THÉBERGE



Façade de l'édifice principal du campus de l'Université du Québec à Rimouski.

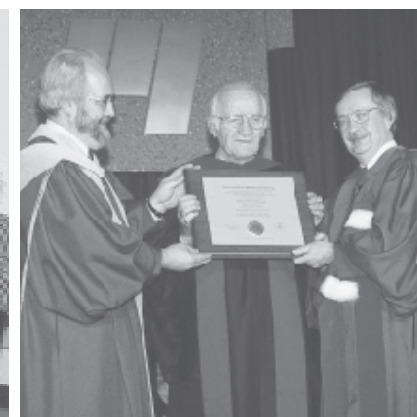


JEAN-LUC THÉBERGE



Étudiants en laboratoire : la passion de la recherche.

Pour la première fois, six filles étaient nouvellement inscrites en génie à l'UQAR.



PHOTOS: MARIO BÉLANGER

Le peintre Basque, Léonard Parent, en compagnie du président de l'Université du Québec, Pierre Lucier, et du recteur de l'UQAR, Pierre Couture.

culture). Les sciences humaines effectuent aussi des travaux importants sur la lutte à l'analphabétisme, sur le décrochage scolaire et l'exode des jeunes et sur l'économie sociale.

D'autres recherches ont marqué l'année. Par exemple, en éducation, une équipe a mis au point un programme préventif de développement des compétences parentales. En océanographie, des chercheurs ont participé à la mission *North Water*, dans le Grand Nord, pour évaluer les effets possibles du réchauffement de la planète.

Parmi les parutions, mentionnons des études sur l'efficacité cognitive et la déficience intellectuelle, sur la cohérence textuelle, sur les enjeux éthiques de la réforme de la santé, ainsi qu'un parcours historique de la Gaspésie.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'UQAR a su maintenir une présence active à plusieurs forums d'animation et de développement régional. En particulier, un groupe de chercheurs travaille, avec la population du secteur ouest de la Côte-Nord, à définir les besoins régionaux en formation et en recherche universitaires.

La campagne annuelle de la Fondation de l'UQAR a atteint 227 000 \$. La Fondation a notamment remis plus de 100 bourses d'excellence, de 1 000 \$ et de 2 000 \$, à des étudiants de premier cycle. Aussi, un amphithéâtre a été nommé Salle Hydro-Québec à la suite d'une contribution importante de cette entreprise.

Deux organismes se sont établis sur le campus : Forêt modèle Bas-Saint-Laurent, qui s'occupe du développement durable et rentable de la forêt, et Accueil et intégration Bas-Saint-Laurent, qui établit des liens avec les nouveaux arrivants dans la région.

Deux entreprises fondées par de jeunes diplômés de l'UQAR, Audace Technologie et le Groupe d'aménagement intégré



L'UQAR a décerné au biologiste Jean-Yves Gautier un doctorat honorifique. On le voit ici en présence de Pierre Lucier et de Pierre Couture.

Multiresources, ont reçu des bourses de démarrage offertes par la Corporation de soutien au développement technologique des PME (Canada).

Un Forum pédagogique a été organisé par l'UQAR et les commissions scolaires sur les enjeux de la réforme en éducation. Des colloques ont eu lieu sur l'américanité au Québec, sur l'énergie éolienne, sur le développement local versus le global et sur la gestion de projet au service de l'environnement. Aussi, le Musée régional de Rimouski a accueilli nos professeurs qui ont prononcé une douzaine de conférences publiques.

Le personnel

Deux professeurs de l'UQAR ont mérité des Prix d'excellence de l'Université du Québec : Jean Ferron, en enseignement (biologie), et Robert Dion, en recherche (lettres). Le professeur de littérature Paul Chanel Malenfant a remporté trois prix de prestige en poésie. Une équipe de professeurs en administration a reçu, lors



JEAN-LUC THÉBERGE



MARIO BELANGER



JEAN-LUC THÉBERGE

Jean Ferron et Robert Dion ont reçu des Prix d'excellence de l'UQ. Pour sa part, Paul Chanel Malenfant a remporté trois prix en poésie.

du Congrès de l'Association des sciences administratives du Canada, un Prix d'excellence pour leur recherche sur une approche d'aide à la décision dans le domaine des pêches. La Fondation de l'UQAR a remis à Bruno Urli, professeur en gestion de projet, la Distinction Alcide C.-Horth. Enfin, le regretté Mohammed El-Sabh, décédé en février, venait de recevoir un Prix scientifique de reconnaissance de la Société internationale

des catastrophes naturelles.

L'année aura été marquée par la signature de la convention collective du personnel de soutien. Pour les cadres, signalons la révision de la politique de formation.

Les ressources matérielles et financières

Suite à l'acceptation d'un plan de redressement, le Conseil d'administration a approuvé un budget déficitaire important pour l'année 1998-1999. Une intervention gouvernementale de 3 millions de dollars, en fin d'année, a permis de rétablir pour cette année une situation financière qui demeure difficile.

Du côté du soutien à la gestion, le SIGER, un logiciel pour la gestion de l'enseignement et de la recherche, est entré en action. En matière d'approvisionnements, la mise en opération et la décentralisation du progiciel SIGA-APPRO est maintenant une réalité.

Les activités internationales

Différentes ententes ont été signées et diverses missions ont eu lieu au cours de l'année, principalement avec le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, l'Allemagne ainsi que la France (Lille, Bretagne occidentale, Aix-Marseille et Rennes). Nous avons accueilli plus de 150 étudiants étrangers,

surtout aux études supérieures. Pour la première fois, d'ailleurs, le Campus de l'UQAR à Lévis a été l'hôte d'un groupe d'étudiants de Lille (France), à la maîtrise en gestion de projet.

Les événements marquants de l'année

Le 1^{er} mars 1999, l'UQAR a sanctionné la création de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER). Issu



JEAN-LUC THIÉBERGE

Serge Demers

de la fusion du département d'océanographie et du Centre INRS-Océanologie, cet Institut, dirigé par le chercheur Serge Demers, compte 18 postes de professeurs-chercheurs ainsi que des employés de soutien. L'ISMER est responsable des programmes de cycles supérieurs en océanographie. On sait maintenant

que cet Institut a obtenu de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) une promesse d'octroi de près de 6 millions de dollars, auquel s'ajoutent 4 millions de dollars accordés par le gouvernement québécois, pour remplacer le navire de recherche.

En géographie, une équipe a lancé un *Atlas électronique du Bas Saint-Laurent*, qui permettra, grâce à Internet, d'avoir accès à de nombreuses cartes et données sur la région.

Des doctorats honorifiques ont été remis au peintre Basque (Léonard Parent) et au biologiste français Jean-Yves Gautier.

Les perspectives d'avenir

Présente sur un vaste territoire, l'UQAR constitue elle-même, autour de son campus principal de Rimouski, un réseau à l'intérieur du réseau de l'Université du Québec. L'avenir de notre établissement s'inscrit dans un équilibre à établir pour répondre à des besoins émergeants, variés et souvent éloignés.

Pierre Couture, recteur



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

PIERRE COUTURE, recteur

DIRECTION

PIERRE COUTURE*, recteur; MICHEL RINGUET*, vice-recteur à la formation et à la recherche, LOUIS GOSSELIN*, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE COUTURE*, recteur

Membres : LOUISE BÉRUBÉ, chargée de cours, AURÉLIEN BISSON, agent de développement culturel, Centre régional de services aux bibliothèques publiques (mandat terminé depuis le 13 avril 1999), JEAN-MARC CLICHE, ancien directeur général du Cégep de Baie-Comeau, ÉRIC DION, étudiant, MARC DOUCET*, président du Conseil d'administration de l'UQAR, Greffier à la ville de Rimouski, FRANCINE JULIEN, analyste, Réglementation, QuébecTel, ADRIAN ILINCA, professeur; JEAN-HERTEL LEMIEUX, étudiant, (mandat terminé depuis le 11 mai 1999), CLAUDE LIVERNOCHE, professeur; JEAN-CLAUDE PARENTEAU, directeur général adjoint, Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent, IRVIN PELLETIER, associé, Mallette Maheu (mandat terminé depuis le 18 mai 1999), RONALD PLANTE, professeur (mandat terminé depuis le 13 avril 1999), PIERRE PROVOST, agent d'information/organisateur communautaire, CLSC Chaleurs (nommé le 14 avril 1999), RACHEL RACINE*, étudiante, FRANCE RUEST*, professeur; HUGUES ST-PIERRE*, président et chef de la direction, QuébecTel

Secrétaire : MICHEL BOURASSA

Personnes convoquées : CÉLINE DUPUIS*, présidente SCFP, locale 1575, MARIE-FRANCE MAHEU, directrice du Service des communications (retour janvier 1999), MARIO BÉLANGER, responsable de l'information au Service des communications

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : PIERRE COUTURE, recteur

Membres : BENOÎT BEAUCAGE, professeur; PAUL CHANEL MALENFANT, professeur; BERNARD DEMERS, doyen des études de premier cycle, CHANTAL DESROSIERS, chargée de cours (depuis mai 1999), EMMANUEL GUY, étudiant, MICHEL KENNEDY, étudiant, SYLVIE LEFEBVRE, étudiant, JEAN-HERTEL LEMIEUX, étudiant, SOPHIE MAHEU, chargée de cours (démission en décembre 1998), MÉLANIE MALENFANT, étudiante, NADIA NADEAU, étudiante, NICOLE OUELLET, professeure, THÉRÈSE PAQUIN, professeure, JOCELYNE PELLERIN, professeure, MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, JEAN A. ROY, professeur, JEANNE-MARIE RUGIRA, étudiante, CAROL SAUCIER, doyen des études avancées et de la recherche par intérim

Secrétaire : MICHEL BOURASSA

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL

L'année 1998-1999 s'est inscrite sous le sceau d'une activité sans précédent pour l'Université du Québec à Hull.

Soucieuse de respecter les objectifs de développement qu'elle s'était fixés dans le cadre de son plan d'actions prioritaires 1998-2000, l'UQAH n'a pas ménagé ses efforts en vue d'assurer un encadrement de qualité à ses étudiants, d'offrir une programmation élargie, de diversifier les sources de financement de la recherche et de favoriser l'utilisation des technologies de l'information pour la formation. Ces efforts ont permis à de nombreux projets de se concrétiser au cours de l'année.

Les programmes d'études et les étudiants

L'UQAH a poursuivi ses efforts pour élargir la programmation à tous les cycles d'études afin de mieux répondre aux besoins de sa région. Trois nouveaux programmes ont d'ailleurs accueilli leurs premiers étudiants à l'automne 1998, soit le baccalauréat en génie informatique, le baccalauréat en traduction et en rédaction et le baccalauréat en psychologie.

En 1998-1999, l'UQAH a réaffirmé et modernisé ses orientations liées à l'utilisation de la technologie, en adoptant son plan directeur des technologies de l'information et de la communication (TIC) 1999-2002. Ce plan confirme le rôle des TIC dans la formation et détermine les objectifs stratégiques visant leur utilisation dans l'enseignement et la recherche pour améliorer la qualité de la formation.

Étant donné le succès important du Programme de réussite universitaire (PRU), mis à l'essai sous forme

de projet pilote en 1997, l'UQAH en a fait une partie intégrante de ses efforts d'encadrement des étudiants en vue de favoriser leur réussite scolaire. L'objectif du PRU est d'aider les étudiants à améliorer leur rendement scolaire, favorisant ainsi leur persévérance aux études. Toujours dans le but d'encourager et d'aider les étudiants à poursuivre leurs études, l'UQAH a offert 56 bourses d'admission à autant d'étudiants inscrits à temps plein à la première année d'un baccalauréat, en reconnaissance de l'excellence de leur dossier scolaire.

En 1998-1999, la répartition de la population étudiante était la suivante: 1 898 étudiants à l'été 1998, 4 598 à l'automne 1998 et 4 191 à l'hiver 1999. Au trimestre d'automne 1998, 48% de l'effectif étudiant poursuivait des études de premier cycle à temps plein. Les personnes inscrites aux cycles supérieurs représentaient 11,9% de la population étudiante, soit une proportion croissante par rapport aux années précédentes.

La recherche et la formation de chercheurs

L'année 1998-1999 a été marquée par plusieurs réalisations au plan de la recherche. D'abord, l'Université a poursuivi ses efforts en vue de créer des partenariats avec des organismes et des entreprises de la région de l'Outaouais, dont, à titre d'exemple, un protocole signé avec le Centre hospitalier Pierre-Janet portant sur la recherche en santé mentale.

L'UQAH a aussi décerné une toute première accréditation institutionnelle à un groupe de recherche, soit le Groupe d'études et de recherche en intervention sociale (GÉRIS). De plus, elle a mis sur pied le Comité d'éthique de la recherche, chargé d'assurer l'évaluation de la dimension éthique des projets de recherche et d'élaborer la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*.

L'Université a de plus été l'hôte de deux événements importants sur le plan de la recherche. La 11^e édition des Journées Richard-Laurendeau a attiré près de 250 intervenants dans le domaine de la santé mentale en Outaouais. De plus, un colloque international intitulé *Travail social et Empowerment à l'aube du XXI^e siècle* a permis à l'UQAH de souligner le rythme de croisière atteint par le programme de maîtrise en travail social. Par ailleurs, en mars 1999, le département de travail social a aussi procédé au lancement d'un numéro de la revue internationale *Économie et Solidarités*, édition conçue et produite à l'UQAH, qui est devenue le nouveau siège social de cette revue scientifique.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

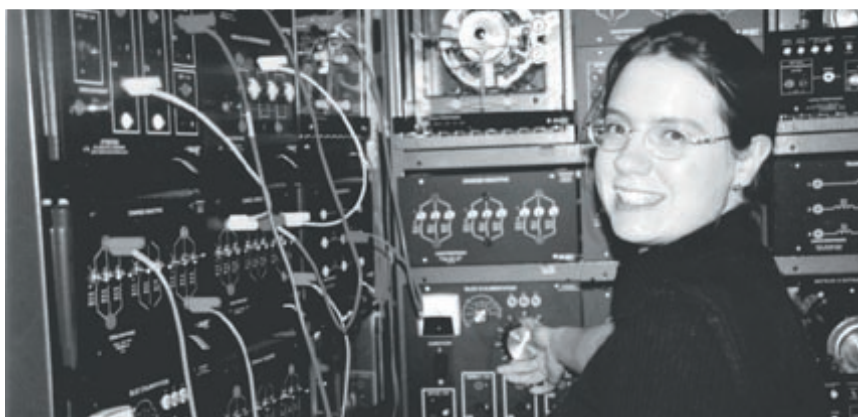
Encore cette année, l'Université a mis en place différentes activités de formation ainsi que plusieurs projets d'intervention visant à répondre aux besoins exprimés par le milieu. Notamment, dans le secteur de la formation continue, plusieurs organismes et individus ont pu bénéficier de l'expertise de l'UQAH,



Le 26 février 1999, à l'occasion d'une cérémonie de reconnaissance, le recteur actuel de l'UQAH, Francis R. Whyte, à gauche, a présenté à Jean R. Messier une plaque commémorant l'attribution du titre honorifique de recteur fondateur de l'Université du Québec à Hull.



La rotonde, entrée principale du pavillon Alexandre-Taché, accueille les étudiants en quête de savoir et d'expériences enrichissantes.



Le tout nouveau laboratoire du baccalauréat en génie informatique donne accès aux étudiants à une formation à la fine pointe dans un domaine d'avenir: les nouvelles technologies.

Avec l'aide du nouveau Centre d'innovation et d'entrepreneuriat de l'UQAH, Anne-Marie Lecompte et Donald Charby réalisent leur rêve: ils ouvriront bientôt un commerce pour les amuseurs publics et une école de magie.



Le 3 septembre, à l'occasion de la Rentrée 1998, l'UQAH a décerné 56 bourses d'admission. Les récipiendaires sont des étudiants de première année inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat. Le recteur de l'UQAH, Francis R. Whyte, à l'extrême gauche, et le président du Conseil d'administration, Pierre-Jacques Ippersiel, à l'extrême droite, ont félicité les boursiers.

dont la Ville de Gatineau, le Centre hospitalier des vallées de l'Outaouais et la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Un événement majeur est venu marquer l'année sur le plan de l'entrepreneuriat. En effet, le Centre d'entrepreneuriat et d'innovation de l'UQAH a vu le jour avec le mandat de contribuer au développement de l'entrepreneuriat en Outaouais. Les services de support offerts par le Centre sont destinés au démarrage d'entreprises d'étudiants et de diplômés de l'UQAH.

Sur le plan du développement technologique, l'UQAH s'est démarquée par les activités de perfectionnement professionnel qu'elle a offertes dans le domaine de l'informatique et par l'offre de la troisième édition du Camp cyberNautique d'été destiné aux jeunes de 8 à 16 ans.

Le personnel

En 1998-1999, le personnel de l'UQAH a poursuivi ses efforts en vue d'élaborer et de mettre en pratique des stratégies innovatrices permettant de maintenir la qualité de la formation et de favoriser le dynamisme

de la recherche malgré un contexte critique sur le plan des ressources. L'année a également été marquée par l'arrivée de 16 nouveaux membres du personnel, dont 14 professeurs.

D'autre part, en plus de rendre hommage aux personnes qui ont pris leur retraite, deux grandes premières sont venues marquer les efforts de l'UQAH en matière de valorisation de son personnel. Une cérémonie de reconnaissance a eu lieu, entre autres, en vue de souligner le travail des personnes ayant 25 années et plus d'ancienneté et de rendre un hommage spécial au recteur fondateur de l'UQAH, Jean R. Messier, qui prenait également sa retraite cette année après avoir œuvré au cours des dernières années comme professeur en sciences comptables. Autre grande réalisation, l'UQAH s'est dotée de sa propre association des retraités grâce à la collaboration d'un groupe d'anciens membres du personnel de l'Université.

Les ressources matérielles et financières

L'année 1998-1999 fut, plus que toute autre, exigeante sur le plan financier. En effet, pour la première fois de son histoire, l'Université du Québec à Hull a terminé l'année financière avec un déficit d'opération dépassant

un million de dollars, malgré qu'elle ait maintenu constantes ses préoccupations en matière de financement et de recherche de l'efficacité. L'UQAH a poursuivi ses démarches, au cours de l'année, pour obtenir un financement qui lui permettrait de mieux répondre aux besoins et aux attentes en matière de services universitaires en Outaouais.

Du côté de la bibliothèque, l'Université a poursuivi ses efforts en vue de procéder à l'implantation du système de documentation *Manitou*. Ce système devrait être opérationnel dès l'automne 1999.

Les activités internationales

En 1998-1999, l'UQAH a soutenu de nombreux projets internationaux. Entre autres, une deuxième cohorte d'étudiants a commencé la maîtrise en évaluation de projet offerte au Costa Rica. De plus, en collaboration avec l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), l'UQAH a reçu un groupe d'étudiants mexicains inscrits au camp linguistique d'été en français langue seconde pour hispanophones.

Par ailleurs, l'UQAH a poursuivi la mise en place d'un projet de réseau interaméricain en gestion de projet en collaboration avec quatre universités de Cuba, de la Colombie, du Chili et du Costa Rica. Le réseau devrait être officialisé dès octobre 1999.

À l'automne 1998, un groupe de 21 étudiants français en provenance du Centre d'études supérieures de management (CESEM) Méditerranée de Marseille ont joint les rangs de l'UQAH pour y poursuivre leurs études au baccalauréat en administration, cheminement international.

Les événements marquants de l'année

L'année 1998-1999 a été riche en événements pour l'UQAH. Dans le cadre de la collation des grades 1998, deux doctorats *honoris causa* ont été décernés, l'un à Géraldine Hutton, ex-directrice générale de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de

l'Outaouais, pour son apport remarquable dans le réseau de la santé et des services sociaux de la région, l'autre à Claudine Simson, vice-présidente chez *Nortel Networks*, pour son apport remarquable au progrès de la science et au développement de la technologie de fine pointe. Par ailleurs, l'UQAH a décerné des Prix d'excellence à deux de ses professeurs. Renaud Paquet, du département de relations industrielles, a reçu un Prix pour l'ensemble de ses réalisations au cours de l'année, et Wojtek J. Bock, du département d'informatique, a reçu le tout premier Prix d'excellence en recherche décerné par l'UQAH.

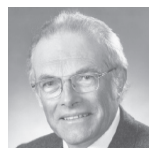
En janvier 1999, l'Université a été l'hôte de la 11^e édition des Jeux du commerce, importante compétition interuniversitaire francophone dans le domaine de l'administration des affaires.

De son côté, la Fondation de l'UQAH a terminé la deuxième année de sa toute première campagne majeure de financement *La force du savoir* avec plus de 3,1 millions de dollars, en route vers son objectif final de 3,5 millions de dollars. La campagne doit prendre fin à l'automne 1999.

Les perspectives d'avenir

Malgré un contexte de compressions budgétaires qui laisse entrevoir encore des contraintes exigeantes pour l'année 1999-2000, l'UQAH, dans son ensemble, continue de croire à la venue de ressources supplémentaires qui lui permettront de répondre aux besoins de son milieu. L'accroissement des ressources et l'élargissement de la programmation constituent les enjeux clés pour soutenir l'élan de développement qui mènera l'UQAH à prendre la place qui lui revient dans les années 2000.

Francis R. Whyte, recteur



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL

FRANCIS R. WHYTE, recteur

DIRECTION

FRANCIS R. WHYTE, recteur; DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, PAUL LEGRIS, vice-recteur à l'administration et aux ressources, MICHELINE BONDU, secrétaire général et registraire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PIERRE-JACQUES IPPERSIEL*

Membres : MARION BARFURTH, professeure, ANDRÉ BEAUCAGE*, professeur; NICOLAS CLAVEAU, étudiant, HUGUETTE COUSINEAU*, chef de l'administration des programmes, CLSC des Draveurs, LOUIS FAVREAU, professeur; RICHARD FILION, représentant des collèges, directeur des études, Collège de l'Outaouais, JOCELYNE GADBOIS, consultante, JEAN-PIERRE GIROUX, diplômé, agent - promotion et relations extérieures, Société de diversification économique de l'Outaouais, JACQUELINE GRÉGOIRE, propriétaire dirigeante, Univers de la promotion, PAUL LEGRIS, vice-recteur à l'administration et aux ressources, CLAUDE R. LÉVEILLÉ*, étudiant, RICHARD PERRON, chargé de cours, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, GEORGES SARRAZIN, professeur, Université d'Ottawa, FRANCIS R. WHYTE*, recteur

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire général et registraire

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : FRANCIS R. WHYTE, recteur

Membres : YVES BEAUPRÉ, étudiant, PIERRE CARDINAL, professeur, BENOÎT CHARBONNEAU, responsable, Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie, DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, MICHEL FILION, professeur; ISABELLE GIROUARD, étudiante, HUBERT LACROIX, chargé de cours, LUC LACROIX, professeur; PIERRETTE LANGEVIN, étudiante, LETICIA MESSIER, doyenne des études, JEAN-MARC MEUNIER, directeur du Module de travail social, HÉLÈNE MONDOU, chargée de cours, FRANCINE RAN COURT, directrice du département des sciences administratives

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire général et registraire

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Par sa présence active sur son immense territoire, par les partenariats qu'elle multiplie avec le cégep, les organismes et les entreprises, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est au cœur de la vie collective de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Les douze derniers mois ont permis de bien camper les éléments fondamentaux des principaux secteurs disciplinaires qui constitueront, au cours des prochaines années, l'essentiel de notre mission d'enseignement et de recherche.

la formation

Le développement de notre patrimoine académique de base, pièce maîtresse de notre plan de développement, s'est poursuivi de façon remarquable, tant au chapitre du nombre de programmes que de leur intégration dans un processus de formation continue. En effet, plusieurs programmes courts se conjuguent pour former des certificats, qui à leur tour s'adaptent entre eux pour former des baccalauréats ou encore pour servir de mineure à l'intérieur d'un programme de baccalauréat. Cette façon de procéder facilite l'offre des cours et des programmes dans nos centres régionaux.

Au premier cycle, notre baccalauréat interdisciplinaire en création visuelle a été transformé en un baccalauréat avec majeure en création visuelle et des mineures en production artistique, en arts plastiques, en création de multimédia interactif, en pratiques rédactionnelles, auxquelles peut s'ajouter une mineure personnalisée. Pour sa part, le baccalauréat en sciences sociales a été transformé en un baccalauréat comportant une majeure en dévelop-

pement local et régional, accompagnée de mineures en intervention auprès des groupes ou en gestion.

Des certificats de création en multimédia interactif, en éducation cognitive, en électromécanique minière, en pratiques rédactionnelles et en réadaptation motrice et sensorielle figurent maintenant dans notre patrimoine. Trois programmes courts en pratiques rédactionnelles, un d'introduction à la gestion, un autre d'introduction à la gestion des ressources humaines et un programme court en anesthésie et soins critiques se sont ajoutés. L'Unité d'enseignement et de recherche en sciences cliniques a également proposé à la communauté deux programmes courts d'actualisation du potentiel intellectuel au primaire et en milieu de travail.

Aux études de cycles supérieurs, l'UQAT a conclu des protocoles d'extension de la maîtrise en biologie de l'UQAM, de la maîtrise en développement régional de l'UQAR, de la maîtrise en service social de l'Université de Montréal, option qualification professionnelle, de la maîtrise et du doctorat en sciences cliniques de l'Université de Sherbrooke et du doctorat en sciences de l'environnement de l'UQAM. Ces ententes illustrent bien la stratégie de développement basée sur des partenariats stratégiques qu'entend poursuivre l'UQAT au cours des prochaines années.

En septembre 1998, l'UQAT a connu d'importantes augmentations de clientèles, résultat du travail efficace de la communauté universitaire au chapitre

du recrutement et de la rétention des clientèles. La rentrée s'est donc effectuée avec une augmentation de 13,9% de nos effectifs étudiants.

la recherche

Les derniers rapports annuels de la recherche subventionnée et commanditée dans le réseau de l'Université du Québec démontrent que les organismes subventionnaires, la Fondation de l'UQAT, le FODAR et les entreprises ont injecté des sommes conduisant à une augmentation spectaculaire de 147% des subventions de recherche.

L'ensemble des contrats, des subventions de grands conseils et des autres subventions externes affiche une croissance. Plus particulièrement, les subventions obtenues des grands conseils subventionnaires ont connu une augmentation de 25,2%. La moyenne de subvention de recherche par professeur a donc atteint les 90 000 \$, l'une des meilleures performances dans notre réseau.

En août 1998, l'Université réunissait l'élite mondiale des chercheurs à son premier Symposium international en douleur et réadaptation. Par ailleurs, les collaborations soutenues entre les équipes de l'UQAT en recherche et développement forestiers et de l'UQAM en écologie forestière ont permis le financement et la création d'une Chaire conjointe CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable. Une entente



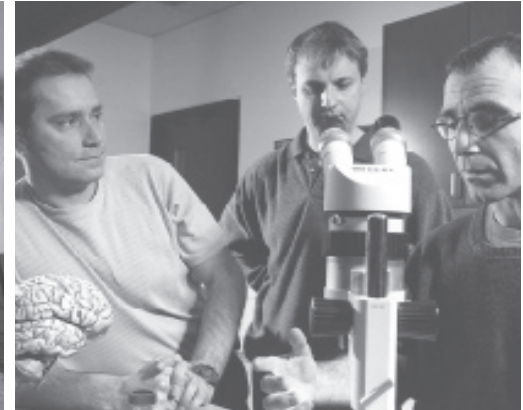
Les étudiants, au coeur du projet pédagogique de l'UQAT.



Les partenaires de la Chaire CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable, un exemple de collaboration entre deux établissements du réseau de l'Université du Québec et des entreprises.



En avril 1999, Télébec-Mobilité annonçait sa décision de financer à l'UQAT un laboratoire de télécommunications souterraines sans fil.



En août 1998, l'UQAT accueillait l'élite de chercheurs à son premier Symposium international en douleur et réadaptation. On voit ici les docteurs Serge Marchand, Pierre Arsenault et Luc Jasmin.

cadre a également été signée avec la Commission scolaire Harricana d'Amos, afin de permettre de fructueux échanges entre les utilisateurs de nos forêts d'enseignement et de recherche respectives.

Subventionnés par le Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Éducation, les chercheurs de l'Unité de recherche sur les interactions humaines ont expérimenté un programme d'intervention précoce en collaboration avec la Maison de la Famille de Rouyn-Noranda. Une nouvelle équipe de recherche a vu le jour, avec la création du Laboratoire Télébec-Mobilité de recherche en communications souterraines. Cette nouvelle alliance d'entreprises et de chercheurs vise à trouver des solutions et des applications novatrices aux communications sans fil pour la transmission de la voix, des données et de l'image, ainsi que pour le contrôle et le repérage dans les mines souterraines.

Pour sa part, la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités a participé à l'organisation d'un colloque d'information scolaire à Rémigny, où l'on a, entre autres, discuté de la gestion des classes multiprogrammes.

Les ressources humaines

Au cours de l'année 1998-1999, les membres du Conseil d'administration se sont dotés d'un code d'éthique et de déontologie. Une réorganisation administrative a permis l'abolition des postes de directeur des finances et de directeur des Services aux clientèles, leur tâche étant partagée entre d'autres membres de la direction.

Les ressources matérielles et financières

L'offre de la 3^e année de notre programme de génie électromécanique a nécessité l'ajout d'équipements pour lesquels l'Université bénéficie d'un budget d'investissements. Il en est tout autrement de l'implantation de notre baccalauréat interdisciplinaire en création visuelle, pour lequel nous avons dû investir d'importantes sommes afin d'équiper les salles de travaux pratiques et les

laboratoires de multimédia. L'absence d'une subvention de démarrage crée des pressions énormes sur nos budgets et il est dommage que l'UQAT, qui doit absolument compléter son patrimoine de base, ne puisse avoir plus largement accès à des fonds de développement académique.

Sur le plan financier, l'UQAT termine l'exercice 1998-1999 avec un déficit accumulé de 559 521 \$. Des écarts entre les revenus prévus et les revenus encaissés, des indemnités de départ non budgétées, des aménagements et des équipements pour le programme en création visuelle expliquent une bonne partie de ce déficit. Cette situation démontre bien, encore une fois, que la base de financement de l'UQAT doit être corrigée, de façon à lui permettre de réaliser adéquatement sa mission.

La coopération internationale

Comme le prévoit notre plan d'action, les étudiants en sciences de la gestion et en sciences de l'éducation ont poursuivi la tradition établie depuis plusieurs années,

effectuant des stages de formation à l'étranger. Par ailleurs, l'Université de Ouagadougou et l'UQAT ont signé un protocole les associant dans un projet de développement des ressources humaines dans le secteur minier au Burkina Faso. En plus d'offrir cette formation, l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion participe à l'offre du programme de maîtrise en administration des affaires de l'UQAM à Dakar au Sénégal.



MANON POTRAS

Lors de la signature du protocole de coopération internationale entre l'UQAT et l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso, dans le domaine de la gestion des mines.



COLLECTION UQAT

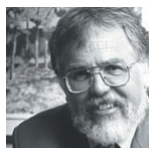
Faits saillants

Plusieurs événements et de nombreuses récompenses à des membres de notre communauté ont marqué la vie universitaire en 1998-1999. Notre campus s'est mérité un prix de l'Ordre des architectes du Québec. Nos étudiants en sciences comptables ont continué à faire briller la tradition d'excellence de l'UQAT en ce domaine, alors que nos étudiants en génie et en psychoéducation se méritaient des honneurs dans des compétitions d'envergure provinciales. Le directeur de l'Unité de recherche et de développement forestiers, Brian Harvey, était élu ingénieur forestier de l'année dans la région, alors que Jean-Paul Charlebois, conseiller en gestion des ressources humaines, se méritait le Prix du bénévolat Dollard-Morin pour son implication au sein d'associations de loisirs et de sports. La Fondation a octroyé cette année 120 000 \$ en bourses d'excellence, d'attraction et de rétention. Pour sa part, la rédactrice en chef de notre nouveau magazine d'information *Convergences*, à sa première année d'édition, obtenait un prix du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation, qui soulignait également par un autre prix la réussite du projet de relance de notre Association des diplômés.

Perspectives d'avenir

Au cours de la dernière année, les membres de la communauté universitaire, de la communauté régionale et de l'Assemblée des gouverneurs, m'ont réitéré leur confiance en recommandant le renouvellement de mon mandat à titre de recteur. J'entreprends donc ce nouveau mandat en les assurant que, avec leur collaboration, nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés pour assurer un développement durable de l'enseignement et de la recherche universitaires en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

Jules Arsenault, recteur



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

JULES ARSENAULT, RECTEUR

DIRECTION

JULES ARSENAULT, recteur, LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et registraire, JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : RITA B. BARRETTE*

Membres : JULES ARSENAULT*, recteur, LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, SUZANNE DUGRÉ, professeure, MARC-ANTOINE GUIMONT, étudiant, BERNARD HARVEY, chargé de cours, JOHANNE JEAN*, professeure, HUGO JOLETTE, étudiant, YOLETTE LÉVY*, membre socioéconomique, DANIEL MARCOTTE, directeur du Service du personnel et de l'informatique, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, JEAN-PIERRE MARQUIS, professeur, MARIE ST-GERMAIN, diplômée, FANNY TREMBLAY, directrice, Société de développement du Témiscamingue, RAYNALD VÉZINA, premier vice-président, Cambior inc.

Observateurs : CHANTAL BEAULÉ, préposée aux affaires modulaires et aux études avancées, ROBERT PAQUIN, directeur du campus de Val-d'Or

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : JULES ARSENAULT, recteur

Membres : RÉAL BERGERON, professeur, DANIELLE CHARRON, professeure, ROGER CLAUX, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, NACER ELKADRI, professeur, DENIS GEOFFROY, étudiant, MARC-ANTOINE GUIMONT, étudiant, JOHANNE JEAN, professeure, ISABELLE LABRIE, étudiante, ÉMILIE LAFORGE, professeure, JULIE-ANNE PAIEMENT, étudiante, CAROLE ST-JARRE, chargée de cours, SUZANNE TAMSE, professeure, DOMINIC VALADE, étudiant

Observateurs : ANDRÉ BÉLAND, directeur de la bibliothèque, JEAN-CLAUDE BOURASSA, coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, DENIS VERRET, responsable du Bureau du registraire

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Une page importante de notre histoire a été tournée en 1998-1999.

Le rattachement de l'Institut Armand-Frappier à l'Institut national de la recherche scientifique est un exemple d'intégration et de restructuration unique dans le monde universitaire québécois.

L'année a été ponctuée d'événements d'importance comme l'entrée en fonction du nouveau directeur général, Pierre Lapointe. La création de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski s'est concrétisée, entraînant le regroupement des ressources du département d'océanographie de l'UQAR et de l'INRS-Océanologie. Signalons, enfin, le succès remporté auprès de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Huit projets soumis au Fonds de relève et deux au Fonds d'innovation ont été financés.

La formation de chercheurs

À l'automne 1998, l'INRS a accueilli 545 étudiants, dans une vingtaine de programmes de 2^e et de 3^e cycles. Lors de la collation des grades, en novembre 1998, l'INRS a couronné les efforts de 139 diplômés. Par ailleurs, la Fondation de l'Institut Armand-Frappier a remis 18 bourses à des étudiants, dans le domaine des sciences de la santé.

L'intérêt pour la formation offerte par l'École de technologie de l'information (ETI) a conduit à l'implantation d'un nouveau programme de maîtrise en technologie de l'information. Signalons également le succès remporté par BIOFORM International, qui a offert des sessions de formation répondant aux besoins de l'industrie biotechnologique. L'INRS-Télécommunications a élaboré un programme de maîtrise professionnelle en télécommunications, dont les activités devraient débiter en l'an 2000, alors que l'INRS-Culture et Société a défini,

avec l'UQTR, un projet de doctorat interdisciplinaire en sciences sociales et culture.

La recherche

Préoccupé par la présence de métaux dans l'environnement, l'INRS-Eau s'est vu confier la direction scientifique du Réseau canadien de recherche sur les métaux dans l'environnement, qui en étudie les risques pour les écosystèmes. Pour sa part, l'INRS-Énergie et Matériaux a pu constater son avance dans le domaine du déclenchement de la foudre par laser, lors d'une rencontre internationale tenue en mai 1999 à Montréal. Un projet de cartographie hydrogéologique, dans le secteur des Basses-Laurentides, a également débuté sous l'égide du Centre géoscientifique de Québec.

Du côté de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine, l'année a été marquée par le développement de la recherche sur les antigènes de transplantation. De plus, les résultats d'une enquête sur la qualité de l'eau menée par l'INRS-Institut Armand-Frappier – Microbiologie et Biotechnologie ont été rendus publics. Un mémoire sur cette question a été déposé lors des audiences publiques sur la gestion de l'eau. Dans le domaine des biotechnologies, signalons la mise au point d'une pellicule biologique dont la mise en marché pourrait révolutionner l'emballage des denrées.

La redéfinition des structures municipales et régionales et l'étude de faisabilité d'un Observatoire métropolitain

ont retenu l'attention des chercheurs de l'INRS-Urbanisation, tout comme la situation des enfants canadiens. En plus d'amorcer trois nouveaux projets d'histoire régionale, l'INRS-Culture et Société a présenté les premiers résultats d'une enquête menée auprès de jeunes migrants et donné le coup d'envoi à la production d'une nouvelle série sur les francophonies d'Amérique.

Enfin, le renouvellement de l'entente de collaboration pour la Chaire sur les communications personnelles de l'INRS-Télécommunications est venu confirmer l'excellence de ses travaux dans le domaine des communications sans fil.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'entente entre l'INRS et la Commission géologique du Canada relative au Centre géoscientifique de Québec a été reconduite pour cinq ans. L'INRS fait également partie du nouveau partenariat qui associe des établissements universitaires, des entreprises de télécommunications et le gouvernement du Québec, qui a donné naissance à l'Institut international des télécommunications (IIT).

La participation de l'INRS-Urbanisation aux travaux de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales, dont le mandat était de proposer des solutions pour améliorer l'équité et l'efficacité du régime fiscal municipal, ainsi que la collaboration de l'INRS-Énergie et Matériaux à la Table nationale de l'électricité, chargée



La recherche sur les antigènes de transplantation permettra de développer des médicaments plus efficaces pour bloquer les mécanismes de rejet lors de greffes d'organes.



Les expériences de déclenchement contrôlé de la foudre par laser visent à développer un système efficace de protection des installations stratégiques comme les réseaux électriques.



Le cadre familial de presque tous les enfants québécois a bien changé. Près d'un enfant sur 4, né à la fin des années 80, a vécu la séparation de ses parents alors qu'il n'avait pas encore 6 ans.



Par ses programmes d'études, l'INRS forme une relève scientifique capable de s'adapter dans un monde du travail en constante transformation.

d'analyser les options en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'établir une politique canadienne en cette matière, témoignent de l'implication de l'INRS dans le milieu.

Le personnel

Fins de mandat et départs à la retraite de quelques dirigeants ont interpellé la Direction des ressources humaines au cours de l'année. De plus, la révision du schéma d'organisation des ressources humaines a été entreprise, pendant que l'on procédait à la mise en place d'un système intégré de paye qui tient compte du rattachement du personnel de l'Institut Armand-Frappier à l'INRS.

En matière d'équité salariale, une entente est intervenue avec les techniciens de classe I (SCFP). Par ailleurs, une grande importance a été accordée, en cette année

de transition, au programme de mobilité, afin d'arriver à une meilleure adéquation entre les effectifs et les besoins en personnel. De plus, des efforts soutenus ont été déployés pour favoriser un fonctionnement plus harmonieux, malgré la présence d'unités syndicales d'affiliation différente représentant les employés de soutien. La prochaine année fera d'ailleurs place aux négociations des conventions collectives de ces employés dans le cadre du nouvel INRS.

Soulignons enfin la nomination de Jean-Guy Bisaillon au poste de directeur du centre INRS-Institut Armand-Frappier – Microbiologie et Biotechnologie, de Pierre Talbot au poste de directeur du centre INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine et le renouvellement du mandat du directeur de l'INRS-Culture et Société, Frédéric Lesemann.

Les ressources matérielles et financières

Les changements organisationnels importants survenus en cours d'année ont modifié l'ensemble des états financiers. Les données financières actuelles et comparatives de l'Institut Armand-Frappier ont été ajoutées à celles de l'INRS. En outre, les éléments d'actifs de l'INRS-Océanologie, de même que la portion de la subvention institutionnelle qui lui était dévolue, ont été retranchés des données comptables de l'Institut.

Dans l'ensemble, l'INRS a connu un déficit d'opération, avant postes exceptionnels, de l'ordre de 700 000 \$ en 1998-1999, comparativement à un surplus consolidé de plus de 500 000 \$ l'année précédente.

Des dépenses exceptionnelles de 2 millions de dollars s'ajoutent au déficit d'opération courant. Des indemnités de départ pour la retraite représentent la majeure partie de ces dépenses. Toutefois, la contribution exceptionnelle du ministère de l'Éducation, de plus de 4 millions de dollars, pour combler partiellement les déficits résultant du programme de mise à la retraite anticipée, a permis de convertir le déficit appréhendé de 2,7 millions de dollars en un surplus d'environ 1,3 million

de dollars. Malgré ce résultat positif, l'INRS conserve, au 31 mai 1999, un déficit accumulé de plus de 6,6 millions de dollars.

Les activités internationales

Les professeurs membres du Groupe interuniversitaire de Montréal Villes et Développement, dont la coordination est assurée par l'INRS-Urbanisation, ont participé à des programmes de recherches comparatives et de formation de deuxième cycle, en collaboration avec des universités du Bassin des Caraïbes, dans le cadre du Programme de développement urbain parrainé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). De leur côté, l'INRS-Eau et l'INRS-Télécommunications ont été actifs au sein du Programme de renforcement institutionnel canadien en Tunisie, financé par l'ACDI.

Fruit d'une collaboration franco-québécoise et publiée conjointement par le Groupement d'intérêt scientifique des sciences de l'eau et l'INRS-Eau, *la Revue des sciences de l'eau* a célébré ses dix ans d'existence par un numéro spécial *Les sciences de l'eau : bilan et perspectives*.

Les travaux du Réseau de recherche sur les métaux dans l'environnement visent une meilleure compréhension des risques pour les écosystèmes attribuables aux métaux dans l'environnement.



Les événements marquants de l'année

Le 4 février 1999, s'est déroulée la cérémonie de remise des nouvelles lettres patentes de l'INRS en présence du ministre de l'Éducation, François Legault, et du président de l'Université du Québec, Pierre Lucier, confirmant ainsi la nouvelle organisation de l'INRS, qui englobe dorénavant les activités de l'Institut Armand-Frappier. En février également, le ministre canadien des Finances, Paul Martin, a rencontré des représentants des milieux universitaire et industriel à l'INRS-Institut Armand-Frappier, pour discuter du financement de la recherche.

Lors de la collation des grades, l'INRS a remis un doctorat *honoris causa* à Gérard Albert Mourou, professeur à l'Université du Michigan et directeur du *Center for Ultrafast Optical Science*, pour ses travaux avant-gardistes en optique et lasers. Le professeur Michael G. Rossmann de l'Université de Purdue, Indiana, a également reçu cette distinction honorifique. Figure marquante de la biologie structurale, il a mis à jour la structure des virus.

La Chaire Fernand-Dumont sur la culture a aussi lancé le premier numéro de la revue *Éthique publique* consacrée à l'éthique gouvernementale et sociétale. Signalons enfin la télédiffusion, sur les ondes de Télé-Québec, des six premières émissions de la série *La culture dans tous ses états* produite par l'INRS-Culture et Société et Synercom.

Les perspectives d'avenir

L'année qui vient s'annonce déterminante à maints égards. L'INRS aura un agenda chargé : définir de nouvelles orientations stratégiques qui font consensus, élaborer un nouveau schéma organisationnel adapté et fonctionnel, établir un plan de redressement financier permettant à l'INRS d'augmenter sa capacité de recherche et de formation. Ces défis, l'Institut est prêt à les relever avec la lucidité et la détermination dont il a su faire preuve depuis bientôt trente ans.

Pierre Lapointe, directeur général



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PIERRE LAPOINTE, directeur général

DIRECTION

PIERRE LAPOINTE, directeur général et directeur scientifique, MARTIN DESMEULES, directeur de l'administration et des finances, NORMAND DUSSAULT, directeur des ressources humaines et des affaires juridiques, PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ARMAND COUTURE*, président, La Société Bédelmar ltée

Membres : BERNARD BOBÉE, professeur, INRS-Eau, NICOLE BOULET, Bureau d'audience publique sur l'environnement, RÉMY BRODEUR, directeur, Radiocommunications, Bell Canada International, PIERRE COULOMBE, président et chef de la direction, Infectio Diagnostic (ID) inc., LOUISE FILION, vice-rectrice à la recherche, Université Laval, MADELEINE GAUTHIER, professeure, INRS-Culture et Société, Germain Harbec*, chef technologies émergentes, Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), PIERRE LAPOINTE*, directeur général, directeur scientifique, CLAUDE PICHETTE, Huis clos limitée, Conseillers en conflits et litiges, JACK SIEMIATYCKI, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, DOMINIC THERRIEN, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, JEAN-PIERRE VILLENEUVE*, directeur, INRS-Eau

Secrétaire : PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

Départ en cours d'année : AGNÈS GATIGNOL, étudiante, INRS-Urbanisation, MONIQUE CHARBONNEAU, pré-directrice générale, CEFRIO, ALAIN SOUCY, directeur général, INRS

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président : PIERRE LAPOINTE, directeur général et directeur scientifique

Membres : AÏCHA ACHA, directrice, INRS-Géoressources, CATALINA ALFARO DE LA TORRE, étudiante, INRS-Eau, MAXIMILIEN ARELLA, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, MAMADOU CEL-LOU BARRY, étudiant, INRS-Urbanisation, LÉON BERNIER, professeur, INRS-Culture et Société, RUDOLPH BERTRAND, professionnel de recherche, INRS-Géoressources, JEAN-GUY BISAILLON, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, CLAUDE BOUCHER, professeur, INRS-Énergie et Matériaux, HÉLÈNE BOUCHER, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie, ISABELLE CARON, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, BENOÎT CHAMPAGNE, professeur, INRS-Télécommunications, ALAIN DESPAROI, étudiant, INRS-Énergie et Matériaux, ALAIN FOURNIER, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur, service des études avancées et de la recherche, directeur scientifique associé par intérim, INRS-Institut Armand-Frappier, ANNICK GERMAIN, directrice, INRS-Urbanisation, FARID GHANEM, étudiant, INRS-Télécommunications, ANDRÉ GIRARD, directeur, INRS-Télécommunications, ÉRIC HOFFMANN, étudiant, INRS-Géoressources, PIERRE LAFRANCE, professeur, INRS-Eau, PIERRE LAVIGNE, directeur, INRS-Énergie et Matériaux, FRÉDÉRIC LESEMAN, directeur, INRS-Culture et Société, GÉRALD PERRON, professionnel de recherche, INRS-Énergie et Matériaux, MARC RICHER-LAFLÈCHE, professeur, INRS-Géoressources, PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine, MICHEL TRÉPANIÉ, professeur, INRS-Urbanisation, JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, INRS-Eau

Secrétaire : PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

* Membre du Comité exécutif

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

1998-1999 a été une année de consolidation et de développement de la programmation et des activités à l'École nationale d'administration publique, marquée par le renouvellement de l'équipe de direction et l'emménagement dans les nouveaux locaux.

L'année 1998-1999 a été pour l'ENAP une année forte, celle de son 30^e anniversaire, marquée par le renouvellement de Pierre De Celles comme directeur général pour un troisième mandat, ainsi que par la nomination de Marcel Proulx au poste de directeur de l'enseignement et de la recherche et de Serge Belley au poste de directeur de l'Observatoire de l'administration publique. Au sortir de quelques années difficiles, l'équilibre budgétaire a pu être rétabli et la situation financière stabilisée. La réforme du programme de maîtrise en administration publique, qui a aussi marqué cette année, est maintenant complétée.

Les services conseils aux administrateurs du secteur public ont reçu un accueil favorable et plusieurs interventions ont été réalisées. Le rayonnement international de l'École s'est aussi confirmé par une reconnaissance améliorée. En somme, l'année 1998-1999 fut celle de l'aboutissement de plusieurs dossiers importants qui avaient mobilisé beaucoup d'énergies au cours des dernières années : l'excellence des résultats obtenus confirme à la fois la vigueur de l'École et sa reconnaissance par les leaders d'opinion et d'action des milieux universitaires aussi bien que des milieux de l'administration publique.

Un des grands moments de l'année 1998-1999 fut le déménagement de l'ENAP-Québec dans ses nouveaux locaux. L'École est maintenant située dans le quartier Saint-Roch, depuis le mois de décembre 1998, dans un immeu-

ble neuf, en propriété, inauguré par le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, le 11 mars dernier.

Les programmes d'études et les étudiants

Au cours de l'année 1998-1999, l'École a réussi à maintenir le niveau de sa clientèle, malgré que plusieurs facteurs l'aient directement menacée, à savoir : la baisse effective des cadres de la fonction publique conjuguée au non-renouvellement de nombreux postes, l'augmentation des tâches des gestionnaires publics et un contexte général défavorable.

Cet essoufflement de la clientèle a continué à influencer le rythme d'inscription et le mode de cheminement des étudiants, tout au moins en ce qui concerne la maîtrise option A. La majorité des étudiants fréquentent l'École à temps partiel plutôt qu'à temps plein, mais on observe de plus, dans le contexte actuel, que la durée des études s'allonge, tandis que les cours d'été sont délaissés. On observe aussi un cheminement par étape, plutôt qu'un engagement immédiat dans le programme de maîtrise. Si le contexte actuel demeure au sein de la fonction publique, il est fort probable que cette situation persistera au cours des prochaines années. Par ailleurs, de nouveaux besoins de formation apparaissent dans le secteur public, invitant l'École à offrir une formation tournée vers les organisations plutôt qu'une formation traditionnelle tournée vers les individus. Conséquemment, dans un

souci de répondre aux besoins désormais différents de sa clientèle, l'ENAP a proposé aux organismes publics, aux ministères ou regroupements de ministères une nouvelle formule d'étude : des programmes courts, de jour, à raison de un, deux ou trois jours par trimestre, plutôt que la formule traditionnelle du soir devenue trop lourde en raison de la charge de travail accrue des gestionnaires publics.

En revanche, le nombre d'inscriptions à la maîtrise option B, destinée à former des analystes et des chercheurs, a progressé. La démarche de renouvellement de la fonction publique et la nécessité de la rajeunir ont incité plus de finissants du premier cycle à s'inscrire à ce programme, et ce, à temps plein.

Quant au programme de doctorat, le nombre d'étudiants se maintient et demeure au maximum de la capacité d'accueil de l'École.

À l'automne 1998, 1 030 étudiants étaient inscrits aux programmes d'études créditées, alors qu'à la collation des grades, l'École a remis 425 diplômes, dont son premier doctorat *honoris causa* à Michel Crozier, sociologue et écrivain de renommée internationale.

Le perfectionnement

Cette année encore, les programmes de perfectionnement ont connu une bonne année. Deux formes d'activités, l'Appréciation par simulation (APS) et les programmes en organisation, dits « sur mesure », se



Le siège social de l'ENAP à Québec.



Inauguration du siège social de l'ENAP à Québec par Lucien Bouchard, premier ministre, en présence (de gauche à droite) de Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec et Pierre De Celles, président-directeur général de l'ENAP, le 11 mars 1999.



Amphithéâtre L'Industrielle-Alliance.



Salle de vidéoconférence.

partagent la clientèle, tandis que les programmes généraux ont connu une baisse. L'APS, notamment, connaît depuis deux ans un succès sans précédent qui s'explique par le fait que le Conseil du trésor l'impose maintenant pour toute promotion hors concours. L'École s'apprête d'ailleurs à renouveler et à diversifier cet outil de formation pour en maintenir la qualité.

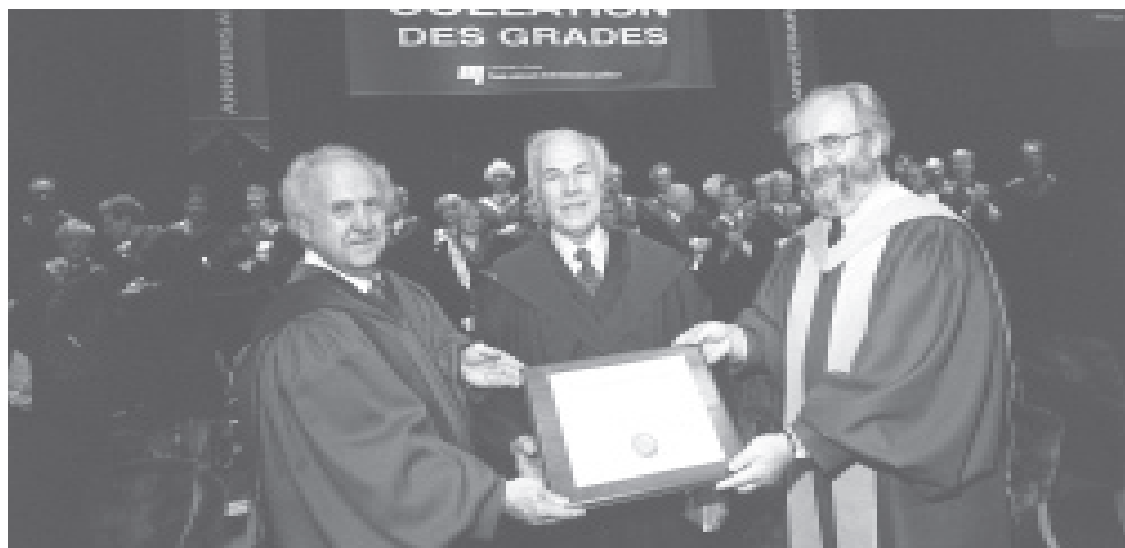
La recherche

S'appuyant sur le cadre de développement stratégique adopté il y a deux ans, l'ENAP a continué ses recherches sur le développement d'outils et d'habiletés de gestion et, notamment, sur le développement de méthodes pédagogiques utilisant les nouvelles technologies de l'information. Il faut souligner cette année une progression de ce secteur par rapport à l'année précédente.

L'année 1998-1999, la sixième année d'existence de l'Observatoire, fut marquée par une croissance importante des contrats de recherche octroyés par différents ministères et organismes. Des thèmes variés sont abordés allant de la réforme de l'État au rôle des technologies de l'information dans le secteur public, en passant par la gestion des services gouvernementaux et les politiques de soutien au développement économique.

En avril 1999, le quatrième colloque de l'Observatoire a porté sur l'imputabilité des administrateurs publics. Dans le contexte des réformes administratives, l'Observatoire a jugé pertinent de se questionner sur le principe de la reddition de comptes, qui conditionne grandement l'atteinte d'une plus grande performance par les gouvernements.

Au cours de l'année, le Réseau d'Observation de l'Utilisation des Technologies de l'Information et des Inforoutes dans le secteur public (Réseau OUTI), actif depuis déjà trois ans, a poursuivi la détection et la diffusion d'expériences et d'initiatives dans ce domaine, en collaboration avec des partenaires gouvernementaux et universitaires.



Premier doctorat *honoris causa* remis sous l'égide de l'ENAP à Michel Crozier, sociologue et écrivain de renommée internationale, par Pierre De Celles, président-directeur général de l'ENAP, et Pierre Lucier, président de l'Université du Québec.

Les activités internationales

Sur le plan international, un des faits marquants aura été l'évaluation conjointe par l'ENAP et son partenaire, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de la Didacthèque internationale en management public, mise en place en 1996. Les conclusions sont très positives et confirment le bien-fondé de ce réseau d'établissements de formation en administration publique, son caractère novateur et la pertinence d'en assurer l'expansion vers d'autres partenaires qui œuvrent dans des pays francophones et hispanophones.

Au cours de l'année 1998-1999, conformément au mandat qui lui avait été confié, l'ENAP a assuré la poursuite du développement de l'infrastructure et de la mise en œuvre du Réseau francophone des administrations publiques (www.efap.org), en partenariat avec les membres d'un groupe de pilotage composé de représentants d'institutions de provenances diverses : de France, l'Institut international d'administration publique et

l'École nationale d'administration ; du Canada, le Centre canadien de gestion et le département d'administration publique de l'Université de Moncton ; d'Afrique, l'Observatoire des fonctions publiques africaines, l'École nationale d'administration du Sénégal, l'Institut supérieur de management public du Cameroun, l'École nationale d'administration de Tunisie. Ce réseau rejoint déjà la très grande majorité des administrations publiques, des écoles et des instituts de formation et les observatoires des 52 États de la Francophonie. Il s'apprête à les faire profiter de divers services documentaires et de formation à distance.

L'ENAP a également participé à plusieurs missions de conseil et de formation en appui aux programmes de gouvernance et de réformes administratives dans des pays en développement, notamment en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Ces missions ont permis de promouvoir l'expertise québécoise par la participation directe de hauts fonctionnaires.

Le personnel et les ressources matérielles et financières

En 1998-1999, l'effectif de l'ENAP a diminué de 124 à 118 employés. L'École a par ailleurs recruté deux nouveaux professeurs. Sur le plan financier, les résultats dépassent les objectifs fixés lors de la préparation du budget. Après trois années difficiles, l'École a réussi à équilibrer son budget. Une subvention forfaitaire de 996 000 \$ a été accordée à l'École afin de couvrir en partie les indemnités de départ à la retraite. Cette somme a été affectée aux trois prochaines années, avec l'objectif de répondre aux impératifs financiers du rétablissement des salaires et des cotisations du Régime de retraite de l'Université du Québec. Quant aux revenus d'opérations, l'intervention d'aide conseil a connu une hausse substantielle, tandis que les activités de perfectionnement se sont redressées de manière intéressante. Par contre, les contributions de la coopération internationale sont en baisse. Enfin, l'École doit maintenant assumer les coûts d'exploitation d'un immeuble en propriété à Québec.

Les perspectives d'avenir

C'est maintenant avec optimisme que l'École envisage l'avenir, forte de la stabilité de sa clientèle, du développement de la recherche, de la relance du perfectionnement, du renouvellement des liens avec le gouvernement du Québec, d'une renommée internationale qui s'affirme et des équipements immobiliers dont elle dispose. Après des années difficiles, au cours desquelles des efforts considérables furent maintenus, malgré tout, pour assurer le développement de l'École, celle-ci constate comment la contribution généreuse de tous les membres de son personnel ne fut pas vaine. Elle est maintenant récompensée par une position institutionnelle des plus favorables dans le milieu qu'elle dessert.

Pierre De Celles, directeur général



ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

PIERRE DE CELLES, directeur général

DIRECTION

SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale, PIERRE DE CELLES, directeur général, GÉRARD ÉTHIER, directeur associé à l'enseignement et à la recherche (retraité au 30 avril 1999), MAURICE PATRY, directeur de l'enseignement et de la recherche (retraité au 30 avril 1999), MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche (depuis le 1^{er} mai 1999)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: PIERRE DE CELLES*, directeur général

Membres: CLAUDE BEAUREGARD, professeur, MONIQUE L.-BÉGIN*, secrétaire générale associée, Conseil du trésor, FRANCINE BOUCHARD-BOUTET, consultante, Les logiciels de Marque et les technologies EVI, LUC DIONNE, étudiant, JEAN-PIERRE DUPLANTIE, directeur général, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, LOUISE GIROUX, consultante en communication et gestion, DENIS LAFORTE* (membre du Comité exécutif depuis le 1^{er} septembre 1998), professeur, Université du Québec à Hull, JEAN LAROCHELLE, secrétaire associé, Conseil du trésor, HÉLÈNE LEE-GOSSELIN, professeure, Université Laval, CLAUDE MASSON* (retraité), vice-doyen, faculté des sciences sociales, Université Laval, MAURICE PATRY, directeur de l'enseignement et de la recherche, NICOLE PELLETIER, directrice générale adjointe, Commission scolaire de Jacques-Cartier, YVES POULIN, conseiller en administration publique, HÉLÈNE TREMBLAY*, sous-ministre adjointe, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Secrétaire: SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: PIERRE DE CELLES, directeur général

Membres: ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor, CHRISTIANNE BEAUDET, étudiante, SERGE BELLEY, professeur, GUYLAINE BERNIER, chef Planification et Développement de la main-d'œuvre, Hydro-Québec, MARC BILOCOQ, directeur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, MOHAMED CHARIH, directeur des études à l'ENAP-Hull, FRANÇOIS DIONNE, étudiant, GÉRARD ÉTHIER, directeur associé à l'enseignement et à la recherche, GILBERT M. FOURNIER, directeur de la formation et du développement, Conseil du trésor, CARL GAGNÉ, étudiant, DENIS MANSEAU, étudiant, ANNIE MURRAY, étudiante, PATRICK NUGENT, conseiller en administration publique, EMMANUEL NYAHOHU, professeur, LÉO PARÉ, conseiller en relations internationales, MAURICE PATRY, directeur de l'enseignement et de la recherche, MARCEL PROULX, directeur des études à l'ENAP-Québec, NATALIE RINFRET, professeure, JACKY TREMBLAY, étudiant, YVON TREMBLAY, conseiller en administration publique, RINA ZAMPIERI, étudiante, JEAN-MARC ALAIN, registraire (membre non-votant)

Secrétaire: SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

* Membre du Comité exécutif

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

Après 25 ans, l'École de technologie supérieure prend la mesure des progrès accomplis aussi bien au plan de la clientèle, des programmes et des activités qu'au plan des infrastructures physiques.

L'année 1999 marquant le vingt-cinquième anniversaire de sa création, l'ETS est en mesure de constater tout le progrès accompli depuis un quart de siècle, notamment au cours de la dernière décennie. Jamais auparavant, il n'y aura eu un si grand nombre d'étudiants, de programmes d'études et de budgets consacrés à la recherche. Les projets de recherche des professeurs et les projets para-universitaires des étudiants se multiplient, et l'École dispose maintenant de résidences universitaires.

Les programmes d'études et les étudiants

En concertation et avec l'aide du milieu industriel, on a procédé à la mise à jour de deux programmes de baccalauréat. Le programme de génie électrique comporte ainsi une nouvelle concentration en télécommunications, développée avec des membres industriels de l'Institut international des télécommunications. Le programme de génie mécanique offre des concentrations plus ciblées en conception aéronautique et en mécanique du bâtiment. Aux cycles supérieurs, trois nouveaux programmes ont été créés : les maîtrises en génie électrique, génie mécanique et génie de la production automatisée.

Aux trois cycles, l'ETS a connu une hausse de clientèle, qui atteint 2 242 EEETP (étudiants en équivalence à temps plein). En conséquence, le nombre de stages, au baccalauréat, a aussi connu une hausse appréciable de 5 %. Près de 1 400 stages ont ainsi été effectués.

Depuis la session d'automne 1997, le logiciel novateur ChemiNot, conçu à l'ETS, permettait aux étudiants actifs de choisir leurs cours et de les valider en temps réel. Dorénavant, ces mêmes fonctions sont offertes aux nouveaux étudiants. De plus, une nouvelle option a été ajoutée, la possibilité pour l'étudiant d'entrer ses modifications de choix de cours, avec remboursement, en début de session, et de les valider instantanément. Maintenant terminé, ChemiNot permet toutes les opérations d'inscription et de modification de cours, sans avoir à recourir à des documents papier.

La recherche et la formation de chercheurs

Au cours de l'année, le budget global de recherche a atteint 4,5 millions de dollars, dont 44 % proviennent de contrats. À ce montant, il convient d'ajouter trois subventions pour des infrastructures de recherche financées par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le ministère de l'Éducation et des partenaires privés. Une somme de 734 000 \$ est ainsi consacrée aux travaux sur la gestion des réseaux et une autre, de près de 867 000 \$, à un projet sur les enrobés bitumineux.

Une subvention de 1,19 million de dollars a permis de créer le Centre universitaire de simulation de réseaux électriques, une première au Canada. Équipé du nouveau simulateur *Hypersim*, il offrira aux compagnies productrices d'électricité, ainsi qu'aux grandes organisations, une gamme étendue de services de reconstitution et de

simulation de leurs réseaux électriques. L'acquisition de ce nouveau simulateur fera de l'ETS l'université la mieux équipée au monde en matière de simulation de réseau électrique, ce qui ajoutera au rayonnement du Québec dans cette spécialité du génie.

Plusieurs domaines de recherche sont en plein essor, dont celui des télécommunications qui poursuivra sa lancée notamment par l'ajout de nouveaux professeurs. Les projets associés au génie biomédical prennent aussi de l'ampleur et des développements significatifs sont attendus. Notons également la croissance du Laboratoire de communications et d'intégration de la microélectronique (LACIME), qui poursuit plusieurs projets majeurs avec des partenaires privés.

Pour souligner l'importance qu'elle accorde aux activités de ses professeurs, l'ETS a créé deux Prix d'excellence. Ces prix ont été les premiers du genre à être décernés, et on compte bien en faire une tradition. Le Prix d'excellence en enseignement a été remis à Sylvie Doré, du département de génie mécanique, et celui en recherche à Louis-A. Dessaint, du département de génie électrique.

L'implication dans le milieu

Suite au succès remporté par le projet de jumelage "Découverte", mis sur pied en 1997, dix-huit étudiants ont renouvelé l'expérience et, à l'automne et l'hiver, ont consacré un avant-midi par semaine aux élèves de



Le laboratoire de mécanique des sols (département de génie de la construction).



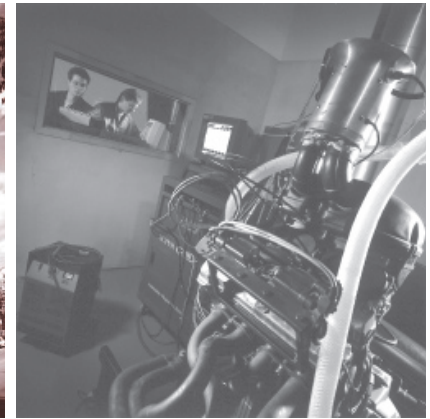
Le Prix d'excellence en enseignement qu'a créé l'ETS à l'intention de ses professeurs a été décerné à Sylvie Doré, du département de génie mécanique. M^{me} Doré s'est notamment distinguée par ses qualités de pédagogue et ses innovations en matière d'enseignement.



C'est maintenant bien établie au centre-ville de Montréal que l'ETS a célébré ses 25 années d'existence.



Les nouvelles résidences universitaires de l'ETS ont accueilli leurs premiers locataires en janvier 1999.



La salle d'essais des moteurs (département de génie mécanique).

6^e année de l'école de la Petite-Bourgogne, située près de l'ETS. Par des projets à saveur scientifique, Découverte vise à démystifier l'université et à ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes. D'autres étudiants de l'École ont entrepris, en janvier 1999, un projet pilote similaire avec des élèves du secondaire en cheminement particulier à la polyvalente de St-Henri, également située dans le voisinage de l'ETS.

Le personnel

L'ETS compte maintenant 273 employés réguliers, dont 77 professeurs et chargés d'enseignement généraux. Quelque 80 chargés de cours ont été embauchés à chaque session.

Les ressources matérielles et financières

Au début de janvier 1999, les nouvelles résidences universitaires ont accueilli leurs premiers locataires et affichent complet. En fonction de la demande, on envisagera la possibilité de construire de nouvelles résidences.

La croissance des clientèles a incité l'École à entreprendre des démarches pour obtenir les budgets nécessaires à l'aménagement des espaces vacants de l'édifice principal et de laboratoires dans un bâtiment industriel acquis tout près du campus.

Le Fonds de développement

Avec l'arrivée, en octobre 1998, de nouvelles personnes au Fonds de développement, plusieurs démarches ont été entreprises pour atteindre l'objectif de 10 millions de dollars de la campagne de financement "ETS 2000 : un avenir de génie".

Parmi les moyens d'action, mentionnons l'établissement de nouvelles alliances stratégiques École-Industrie, l'accentuation de la sollicitation pour les dons majeurs, la relance téléphonique auprès des membres de l'Association des diplômés, la promotion du service de recherche appliquée et de développement technologique auprès des entreprises, la recherche de nouvelles bourses



Lors de son passage à l'ETS en novembre, le premier ministre Lucien Bouchard a pu apprécier le travail de plusieurs groupes de recherche et clubs étudiants, dont celui du robot marcheur, par ailleurs grand champion du 13^e Décaathlon nord-américain de robots marcheurs tenu en mai.

d'études et de commandites pour les projets des clubs de compétitions étudiantes, etc.

Le Fonds de développement a participé activement à la cérémonie de remise des bourses d'études en 1999 ; 537 000 \$ ont été remis aux étudiants.

Les activités internationales

L'École réalise de plus en plus de projets à l'étranger, en partenariat avec des universités, des collèges et des entreprises. Elle est maintenant engagée dans cinq projets

financés par l'ACDI au Maroc et en Tunisie. Les activités menées en Asie ont permis à nos partenaires institutionnels chinois et vietnamiens de consolider leurs liens avec les industries de leurs régions respectives.

Des cadres, des professeurs et des étudiants ont effectué des missions en Afrique et en Asie. Plus précisément, cinq étudiants de l'École ont œuvré pendant trois mois à des activités de transfert technologique en Chine et à la conception d'un incinérateur de déchets biomédicaux au Maroc.

Au Brésil, les liens en matière de codirection de thèses de doctorat ont été renforcés avec le *Centro Federal de Educação Tecnológica do Paraná* et la *Pontificia Universidade Católica do Paraná*. Poursuivant des missions comparables, l'ETS et la *Fachhochschule Karlsruhe*, en Allemagne, ont jeté les bases d'un programme favorisant la mobilité des professeurs et des étudiants, qui s'appuie sur la réalisation d'activités de recherche appliquées aux entreprises.

Pour une cinquième année consécutive, une équipe de six étudiants de l'École a réalisé un projet d'aide humanitaire dans le cadre du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRÉCI), mis sur pied et géré par les étudiants eux-mêmes. À l'automne, l'équipe a séjourné en République Centrafricaine pour construire une conserverie de poissons afin de venir en aide aux membres d'une coopérative agro-piscicole en milieu rural.

Les événements marquants de l'année

En novembre 1998, l'ETS a accueilli le premier ministre Lucien Bouchard et Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation.

Au cours de la dernière année, l'institution a été l'hôte de deux conférences d'envergure internationale, soit la Conférence internationale sur les nouvelles technologies de l'information pour l'aide à la décision dans le domaine du génie civil et la 3^e Conférence internationale sur l'automatisation industrielle. C'est aussi à l'ETS que s'est

tenu le Congrès 1999 de l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la santé du travail et le 2^e Colloque sur l'utilisation des logiciels de calcul symbolique dans l'enseignement.

Les étudiants de l'ETS ont également fait valoir leurs talents d'organiseurs en étant les hôtes du 13^e Décathlon de robots marcheurs et de la 15^e édition de la Compétition québécoise d'ingénierie. Celle-ci a permis à des dizaines d'étudiants en génie de tout le Québec de démontrer leur savoir-faire et leurs connaissances techniques, tout en rencontrant des industriels.

Comme à chaque année, de nombreux clubs étudiants ont pris part à des compétitions universitaires. Le robot marcheur et le canoë de béton ont été les grands champions de leur compétition respective. D'autres équipes se sont aussi bien classées lors d'événements tenus aux États-Unis, comme celles du véhicule solaire et de la voiture de course.

Les perspectives d'avenir

Grâce à la Fondation canadienne pour l'innovation, la prochaine année devrait voir la mise en place d'équipements majeurs au sein des départements de génie de la construction et de génie électrique. On prévoit également inaugurer le Centre de technologie thermique, aménagé tout près du campus. Unique dans le milieu universitaire nord-américain, ce laboratoire sur l'énergie thermique, qui commence ses activités, sera le premier à se consacrer principalement à l'utilisation de la vapeur.

Afin de poursuivre son développement, l'ETS devra prévoir des espaces et des ressources nouvelles, notamment des postes de professeur, pour être en mesure d'accueillir, dans les années qui viennent, jusqu'à 3 000 étudiants.

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général



ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

DIRECTION

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, YVON DUBOIS, directeur des relations avec l'industrie, ROBERT NELSON, directeur de l'administration, NORMAND TRUDEL, secrétaire général par intérim

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : MICHELLE OTIS*, ingénieure planification maintenance, Hydro-Québec

Président sortant : HENRI-PAUL MARTEL*, vice-président - Développement de projets, Hydro-Québec International

Vice-président : ALAIN BELLEMARE*, vice-président Exploitation, Pratt & Whitney Canada

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, DAVID BENSOUSSAN, professeur, ODILE BOISJOLI, ingénieure planification du réseau d'accès, Bell Canada, MICHEL BRISSON, directeur général, Collège Édouard-Montpetit, MARTINE CORRIVEAU-GOUGEON*, première vice-présidente - Service à la clientèle, Bell Canada, ANDRÉ DUPONT, président-directeur général, CITEQ et vice-président Recherche et Développement, Asea Brown Boveri, CHRISTIANE MARCOUX, directrice Asseau-BPR, ROBERT NELSON, directeur de l'administration, CLAUDE OLIVIER, professeur ROBERT L. PAPINEAU*, directeur général, ROBERT TESSIER*, président et chef de la direction, Gaz Métropolitain, PATRICK TOUPIN, étudiant

Observateurs : ROBERT MICHAUD, chargé d'enseignement, PATRICK SHERIDAN, technicien de l'application technologique et informatique

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général par intérim

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, LOUISE CARTIER, directrice des ressources humaines, Groupe de transport Tellabs inc., YVES FORTÉ, président, Roy LGL Itée, P. MICHEL GAGNÉ, directeur planification et perfectionnement des ressources humaines, Pratt & Whitney, FRANÇOIS GAGNON, professeur, PAUL GELY, doyen des études de premier cycle et des ressources, YVES GOUDREAU, professeur, CHRISTIAN LARDINOIS, directeur des études supérieures et de la recherche, PIERRE PICHÉ, étudiant, KATHLEEN PINEAU, chargée d'enseignement, JEAN-CLAUDE PROVOST, ingénieur, CMA Chalifour, Marcotte & Associés inc., ÉRIC TRACHY-BOURGET, étudiant

Observatrices : ANNE BEAULIEU, registraire, LOUISE THIBAUDEAU, directrice du Service de la bibliothèque

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général par intérim

* Membre du Comité exécutif

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

En 1998-1999, la Télé-université aura fait consensus sur la nécessité d'augmenter la persévérance aux études et l'accès au diplôme. Pour y arriver, elle a travaillé à accroître encore ses hauts standards pédagogiques en enseignement à distance et sa maîtrise des moyens technologiques propres à la virtualité.

Misant sur son ouverture historique au monde, elle aura décidé de privilégier ses relations bilatérales antérieures, en organisant un réseau avec ses partenaires. La mise en place de cette nouvelle "toile" consacrée aux échanges et au travail en consensus permet de créer une communauté intellectuelle et scientifique virtuelle de haut niveau, parfaitement adaptée aux nouveaux contextes de formation et de recherche.

Les programmes et les étudiants

La formation créditée

Le rythme soutenu d'activités de l'enseignement et de la recherche des dernières années s'est maintenu en 1998-1999. L'augmentation des clientèles étudiantes de 4,5 % s'est réalisée par un apport plus important des programmes de la Télé-université, les ententes interuniversitaires ayant connu une hausse de 7,7 %. La Télé-université a décerné au cours de l'année 7 diplômes de deuxième cycle, 4 diplômes de baccalauréat en communication, 2 diplômes de baccalauréat en administration, 54 grades de bachelier par cumul de certificats, 703 diplômes de certificat et 165 attestations d'étude. Par ailleurs, 125 autorisations de cheminement de grade de bachelier par cumul de certificats ont été accordées.

La performance des programmes existants et l'implantation de plusieurs nouveaux cours et de nouveaux programmes ne sont certes pas étrangères à ces réalisations. En 1998-1999, 289 cours ont été offerts dont

21 de deuxième cycle. Deux nouveaux créneaux ont été ouverts, le crédit agricole et la psychologie. Les programmes du secteur de l'administration ont connu un succès remarquable avec 818 étudiants en équivalence temps complet (EETC), soit 55 % de la clientèle.

Les services d'encadrement ont été améliorés, notamment par une extension des fonctions des spécialistes à l'encadrement, par l'offre d'un encadrement télématique, par la pratique du tutorat-conjoint, la permanence d'encadrement et le resserrement des délais de rétroaction.

Une enquête auprès des étudiants sur la qualité des services offerts a amené divers correctifs. Signalons que la population étudiante s'est déclarée satisfaite à plus de 90 %.

Durant l'année, 15 425 étudiants ont été réunis dans 1 929 groupes d'examen répartis dans 1 462 locaux ; 196 séances d'examen sous surveillance ont été organisées à l'étranger, notamment au Bangladesh, en Corée du Sud, aux États-Unis, en France, au Japon, au Sultanat d'Oman.

La modernisation technologique

Cette année a été marquée par l'introduction massive des technologies dans les pratiques télé-universitaires avec, notamment, une utilisation plus banalisée de l'auto-route de l'information comme moyen supplémentaire d'accès aux contenus de cours et aux environnements

d'apprentissage, de travail collaboratif entre les étudiants, de dépannage à distance et de socialisation. Les instruments virtuels auront donc permis de progresser de façon significative dans la simulation d'un campus, avec tout ce que cela implique pour les étudiants d'interactivité, de flexibilité et de réduction de l'isolement. À titre d'exemple, mentionnons que près de 9 000 étudiants ont utilisé le réseau télématique de la Télé-université.

La recherche

La performance de la Télé-université en recherche demeure remarquable. L'engagement d'une majorité de professeures et de professeurs en recherche subventionnée ainsi que les montants obtenus des organismes subventionnaires placent la Télé-université dans une position enviable malgré son petit nombre de professeurs. Le défi consiste à maintenir un tel rythme tout en poursuivant le développement des activités d'enseignement.

En 1998-1999, 66 % du corps professoral a été actif en recherche subventionnée et commanditée, pour un montant de 2 755 488 \$. Le Centre de recherche LICEF a obtenu à lui seul 86,4 % de ce montant.

La formation sur mesure

La formation non créditée a connu une période de maturation qui a mené à la définition d'un nouveau type de formation sur mesure en mode partenarial. Par ailleurs,



Remise de la Médaille d'argent pour l'année 1997-1998. De gauche à droite : Louise Bertrand, registraire, Jeanne Maheux, directrice des études, Karine Husson, récipiendaire, Anne Marrec, directrice générale de la Télé-université et François Labrousse, président du Conseil d'administration.

Remise du Prix du ministre 1998-1999. Jean-Yves Lescop, professeur, a reçu le prix au nom de toute son équipe.

Signature de l'entente entre la Télé-université et l'Université Athabasca. Anne Marrec et Dominique Abrioux.

Lancement de CAERENAD, le 2 octobre 1998. De gauche à droite : Oscar Bonilla Bolaños, directeur, Escuela Ciencias Exactas y Naturales, Universidad Estatal a Distancia, Costa Rica, Carlos Isaac Palyi, directeur, TELEDUC, Pontificia Universidad Católica de Chile, Chili, Anne Marrec, Segá Seck Fall, directeur, École normale supérieure, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal, Paulo Speller, professeur, Universidade Federal de Mato Grosso, Brésil, Indur Fagoonee, Pro-Vice-Chancellor, University of Mauritius, Île Maurice.



Remise officielle du diplôme de deuxième cycle en formation à distance en août 1998.

le Service d'évaluation linguistique a connu une année exceptionnelle, en continuité avec la hausse observée depuis quatre ans, avec un total de 1 221 clients et de 8 859 tests.

Les activités internationales

Le programme CAERENAD

Après l'étape de la mise en œuvre, la réalisation du programme CAERENAD a commencé officiellement le 1^{er} novembre 1998. Des équipes se sont mises à l'œuvre et travaillent à distance par le biais de l'audioconférence, du courrier électronique et de la vidéoconférence. Une entente a été signée avec Téléglobe pour étudier la possibilité d'établir un lien dédié pour le réseautage des partenaires. Dès la première année, CAERENAD a suscité 81 inscriptions à des cours de trois crédits de niveau de deuxième cycle.

Délégations, stages et missions

Enfin, durant l'année 1998-1999, la Télé-université a été grandement sollicitée pour accueillir des délégations (France, Colombie, Brésil, Espagne, Haïti, etc.) et des stagiaires (Indes, Haïti, Laos) et pour réaliser des missions à l'étranger (Argentine, Tunisie, Liban, Israël, etc.). Cela

s'explique notamment par l'importance de plus en plus grande de la formation à distance et par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en éducation.

Les partenariats

Au cours de l'année 1998-1999, la Télé-université a été sollicitée pour le développement de collaborations avec d'autres établissements universitaires du Québec et du Canada, et avec des partenaires gouvernementaux, parapublics et privés.

Les exemples sont nombreux. Mentionnons : le contrat de consultation avec *Telelearning Network* par l'entremise du Centre de recherche LICEF, l'entente avec la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec pour développer et diffuser des cours universitaires traitant du crédit agricole, l'entente de collaboration avec l'UQAM pour le développement de cours en gestion, l'entente de nouveaux produits, services et applications en collaboration avec RISQ, Bell Canada et CANARIE, l'entente avec l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour développer et offrir un programme court de deuxième cycle sur la

performance financière, la convention avec le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux pour le projet Évaluation du moteur de recherche Nomino, et l'entente avec l'Université d'Athabasca concernant la reconnaissance mutuelle des cours, programmes et diplômes.

Le personnel

L'événement marquant de l'année au plan des relations de travail a été la signature d'une nouvelle convention collective avec le Syndicat des tuteurs et des tutrices. Un effort de réingénierie des fonctions ressources humaines, paie et dotation a été entrepris dans un souci de meilleur service à la clientèle. Enfin, un programme d'abandon du tabac a connu un vif succès (70 %), tout comme la démarche de sensibilisation du personnel à l'ergonomie.

Les ressources matérielles

La planification du déménagement du bureau de Montréal dans les locaux de la rue Henri-Julien a constitué le dossier majeur de la direction des ressources matérielles. La mise en place du nouveau système téléphonique du bureau de Québec a aussi pris une grande place.

Les ressources financières

La direction des ressources financières a été sollicitée très activement par les travaux du groupe "Horizon 2000", dont le mandat était d'identifier des pistes d'augmentation des revenus et de diminution des dépenses sur un horizon de cinq ans. Ses recommandations ont servi d'intrants pour la préparation du budget 1999-2000. Pour la première fois, cette année, la Télé-université a dû présenter un plan de redressement budgétaire.

Les événements marquants de l'année

Les signatures d'ententes de partenariat avec l'Université Athabasca et Télé-Globe, le lancement officiel du CAERENAD, la mention du ministre de l'Éducation à la pro-

fesseuse Diane-Gabrielle Tremblay et à Daniel Villeneuve et leur équipe, ainsi que le Prix du ministre au professeur Jean-Yves Lescop et à Bernard Vallé et leur équipe, sont autant d'événements qui ont souligné l'excellence des réalisations pédagogiques et de la gestion et confirmé la position concurrentielle internationale et nationale de la Télé-université en formation à distance.

La Télé-université a décerné sa 9^e Médaille d'argent du gouverneur général à Karine Husson, qui a conservé une moyenne cumulative de 4,20, la plus élevée parmi les 77 grades de bachelier émis en 1997-1998. La Télé-université organisait également, pour la première fois, une remise de diplômes pour son DESS en formation à distance dans le respect du protocole universitaire.

Les perspectives d'avenir

À un moment où plusieurs établissements d'enseignement et entreprises privées se lancent en formation à distance avec une expérience limitée, la Télé-université et ses étudiants peuvent compter sur un campus virtuel complet, dont les outils ont été élaborés sur la base d'une expérience technologique, pédagogique et administrative de 26 ans.

C'est sur cette base solide que la Télé-université compte élargir encore dans les années à venir son offre de service. Elle envisage en effet d'offrir un plus grand nombre d'occasions de formation dans les disciplines propices à l'éducation à distance, en donnant accès au deuxième et troisième cycles dans des secteurs stratégiques. Elle compte aussi, dans cette perspective, enrichir ses environnements de recherche dans ces secteurs. Au bénéfice des étudiants, et grâce à la création d'entreprises dérivées permettant de financer des équipes de recherche, son campus virtuel devra nécessairement progresser encore dans la voie de la sélection des outils technologiques les plus performants, de leur intégration et de leur adaptation aux besoins des professeurs, des tuteurs et des étudiants.

Anne Marrec, directrice générale



TÉLÉ-UNIVERSITÉ

ANNE MARREC, directrice générale

DIRECTION

ANNE MARREC, directrice générale, GUY PROVOST, directeur de l'enseignement et de la recherche, ROBERT MARANDA, directeur des affaires administratives, PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, FRANCE BILODEAU, directrice du développement des marchés, MICHÈLE GUAY, directrice des services technologiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : FRANÇOIS LABROUSSE

Membres : MARIE-THÉRÈSE BOURBONNAIS, spécialiste en sciences de l'éducation, Télé-université, SERGE COURVILLE, professeur, Université Laval, MARC COUTURE, professeur, Télé-université, ROBERT GAULIN, conseiller en gestion des organisations, GILLES GAUMOND,* avocat et associé senior, Grondin, Poudrier, Bernier, avocats, FRANÇOIS GILBERT, vice-président et chef de l'exploitation Gestion Charles Sirois, FRANÇOIS LABROUSSE*, administrateur conseil, Conseiller en gestion et informatique (CGI), PIERRE LAVIGNE, conseiller en administration, École nationale d'administration publique, ANDRÉE LONGPRÉ, diplômée, PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, ROBERT MARANDA, directeur des affaires administratives, ANNE MARREC, directrice générale, MARIE-ÉLAINE MICHAUD, étudiante, GUY PROVOST,* directeur de l'enseignement et de la recherche, CHANTAL TELLIER, vice-présidente adjointe, Solutions d'affaires, Bell Canada, HUBERT WALLOT,* professeur, Télé-université

Observatrice : Lorraine Saumure, membre du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2051

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : ANNE MARREC, directrice générale

Membres : ÉTIENNE BEAUREGARD, étudiant, MARCELLE CARON, coordonnatrice à l'encadrement, LOUIS DEMERS, professeur, ESTHER DORVAL, spécialiste en sciences de l'éducation, RAYMOND DUCHESNE, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Travail, économie et gestion, HUGUETTE DUSSAULT, directrice de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communication, FRANÇOIS GIROUX, directeur des ressources humaines, ministère de la Sécurité du revenu, YVES JEAN, professeur, JEANNE MAHEUX, directrice des études, GUY PROVOST, directeur de l'enseignement et de la recherche, DIANE-GABRIELLE TREMBLAY, directrice de la recherche, ROCK TREMBLAY, directeur des études Collège Ahuntsic, MICHEL SÉNÉCAL, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Communications, LOUIS VILLARDIER, professeur

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du Comité exécutif

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 1999, les états consolidés et synoptiques des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation, ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques. À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 1999, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 3.

Comptables agréés

Raymond Chabot Grant Thornton

Québec

Le 31 août 1999

Fonds des immobilisations

Évolution de la situation financière consolidée de l'exercice terminé le 31 mai 1999 (en milliers de dollars)

	1999 \$	1998 \$
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETTS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	81 803	58 319
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT	14 841	14 817
AVEC RESTRICTION	9 999	11 150
DOTATION	718	15
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
MEQ		
SUBVENTIONS	5 059	5 944
SERVICE DE LA DETTE	86 851	96 631
SIUQ	846	148
GOUVERNEMENT DU CANADA	704	-
AUTRES	3 325	4 463
VENTE D'IMMOBILISATIONS	76	60
INTÉRÊTS À RECEVOIR	205	200
AUTRES REVENUS	2 352	215
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	-	7 096
	206 779	199 058
UTILISATION DES FONDS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	97 940	125 946
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	2 458	4 487
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	291	519
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	97 592	89 055
INTÉRÊTS	60 150	66 241
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETTS ET DÉBENTURES	15	20
AUTRES	54 350	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	5 070	1 515
	317 866	287 783
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FONDS	(111 087)	(88 725)
SOLDE DISPONIBLE (NON POURVU) AU DÉBUT	(110 370)	(21 645)
SOLDE DISPONIBLE (NON POURVU) À LA FIN	(221 457)	(110 370)

Bilans consolidés au 31 mai 1999 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
ACTIF À COURT TERME										
ENCAISSE	20 816	16 046	-	3 195	-	-	456	11	21 272	19 252
PLACEMENTS À COURT TERME	1 001	1	13	13	-	-	1 620	1 532	2 634	1 546
COMPTES À RECEVOIR										
DROITS DE SCOLARITÉ	5 078	5 515	-	-	-	-	-	-	5 078	5 515
AUTRES	11 124	11 514	9 002	8 780	1 286	1 587	51	122	21 463	22 003
SUBVENTION À RECEVOIR	12 184	820	21 154	20 461	18 893	19 182	-	-	52 231	40 463
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	7	12	7	12
AVANCES INTERFONDS	14 842	17 405	36 357	30 635	-	26	1 599	1 305	52 798	49 371
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	4 704	4 907	72	80	-	-	-	-	4 776	4 987
	69 749	56 208	66 598	63 164	20 179	20 795	3 733	2 982	160 259	143 149
AVANCES INTERFONDS	17 522	20 802	-	-	-	-	-	-	17 522	20 802
PLACEMENT, AU COÛT (NOTE 4)	273	367	-	-	53 600	-	1 061	1 071	54 934	1 438
IMMOBILISATIONS (NOTE 5)	-	-	-	-	936 725	943 800	-	-	936 725	943 800
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	775	980	-	-	775	980
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI	2 525	7 445	-	-	-	-	-	-	2 525	7 445
FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	7 905	8 927	-	-	7 905	8 927
FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	107	-	-	86	-	86	107
	90 069	84 822	66 598	63 271	1 019 184	974 502	4 880	4 053	1 180 731	1 126 648
PASSIF										
PASSIF À COURT TERME										
EMPRUNTS BANCAIRES (NOTE 6)	34 502	54 802	-	-	176 274	59 245	-	-	210 776	114 047
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	39 296	33 433	5 216	7 921	20 575	27 806	1	59	65 088	69 219
RETENUES SUR CONTRATS	-	-	-	-	3 576	3 894	-	-	3 576	3 894
SUBVENTIONS À PAYER	-	158	-	-	-	-	-	-	-	158
PRODUITS REPORTÉS	8 551	8 181	23	1	-	-	-	-	8 574	8 182
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT RÉSEAU REPORTÉE	-	4 036	-	-	-	-	-	-	-	4 036
AVANCES INTERFONDS	33 114	30 076	90	624	19 270	18 633	324	39	52 798	49 372
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME	-	-	-	-	99 143	95 429	-	-	99 143	95 429
	115 463	130 686	5 329	8 546	318 838	205 007	325	98	439 955	344 337
DETTE À LONG TERME (NOTE 7)	14 208	-	234	189	624 300	641 977	-	-	638 742	642 166
AVANCES INTERFONDS	-	-	-	-	17 522	20 802	-	-	17 522	20 802
	129 671	130 686	5 563	8 735	960 660	867 786	325	98	1 096 219	1 007 305
SOLDES DE FONDS (NÉGATIF)										
NON AFFECTÉ	(49 592)	(54 676)	-	-	-	-	-	-	(49 592)	(54 676)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	9 990	8 812	462	458	-	-	142	115	10 594	9 385
AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE	-	-	60 573	54 078	247	-	4 413	3 840	65 233	57 918
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	58 277	106 716	-	-	58 277	106 716
	(39 602)	(45 864)	61 035	54 536	58 524	106 716	4 555	3 955	84 512	119 343
	90 069	84 822	66 598	63 271	1 019 184	974 502	4 880	4 053	1 180 731	1 126 648

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 mai 1999 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	1999 \$	1998 \$	1999 \$	1998 \$	1999 \$	1998 \$	1999 \$	1998 \$
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	79 902	78 991	-	-	-	-	-	-
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT - MEQ	342 144	357 223	328	321	90 868	98 568	-	-
AUTRES	4 690	4 239	18 374	18 362	4 216	4 279	-	-
GOUVERNEMENT DU CANADA	315	316	34 140	29 268	1 715	-	-	-
CONTRIBUTIONS - UQ	4 296	4 359	-	-	-	-	-	-
AUTRES	999	1 219	14 116	13 404	962	1 973	-	-
PLACEMENTS ET DOTATIONS	934	1 000	-	-	-	200	678	324
ENTREPRISES AUXILIAIRES	13 644	12 011	-	-	-	-	-	-
AUTRES REVENUS	38 559	36 478	27 757	26 458	808	2 726	1 244	952
VENTES EXTERNES	-	-	1 315	642	-	-	-	-
RECouvreMENT DE COÛTS INDIRECTS	3 035	3 298	125	449	-	-	-	-
CONTRIBUTION INTERFONDS	1 707	1 381	36	52	25 931	26 668	-	15
CONTRIBUTION (SIUQ)	-	-	-	-	846	148	-	-
GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	65	85	-	-
DONS EN NATURE	-	-	-	-	2 287	915	-	-
	490 225	500 515	96 191	88 956	127 698	135 562	1 922	1 291
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	299 524	290 280	22 576	22 540	-	-	1 019	265
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	8 747	7 631	55 390	57 163	-	-	-	-
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	8 215	7 394	5 464	7 854	-	-	-	-
BIBLIOTHÈQUE	22 573	22 690	95	134	-	-	-	-
AUDIOVISUEL	5 317	5 004	-	5	-	-	-	-
INFORMATIQUE	20 242	20 238	-	-	-	-	-	-
ADMINISTRATION	61 698	60 036	5	11	-	-	-	-
TERRAINS ET BÂTIMENTS	59 622	64 401	-	-	-	-	-	-
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	12 872	12 460	145	56	-	-	3	3
ENTREPRISES AUXILIAIRES	12 862	11 468	-	-	-	-	-	-
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	4 470	4 567	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	382	237	2 643	2 739	631	631	72	90
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS	-	-	2 855	2 910	-	-	-	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 897	1 469	-	-	65 508	67 682	-	-
RADIATION ET PERTE SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	3 252	3 125	-	-
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	102 955	95 767	-	-
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES	-	-	-	-	15	232	-	-
AUTRES	582	521	14	23	3 613	3 895	228	-
	519 003	508 396	89 187	93 435	175 974	171 332	1 322	358
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	(28 778)	(7 881)	7 004	(4 479)	(48 276)	(35 770)	600	933
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUBVENTION FORFAITAIRE (NOTE 8)	47 457	-	-	-	-	-	-	-
RECouvreMENT - PROJET MÉDUSE	-	-	861	-	-	-	-	-
	47 457	-	861	-	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
ALLOCATIONS DE DÉPART	(9 665)	(17 114)	-	-	-	-	-	-
TEMPÊTE DE VERGLAS	(44)	(518)	-	-	-	-	-	-
PERTE ÉVENTUELLE	-	-	-	(4 906)	-	-	-	-
MAUVAISES CRÉANCES	-	-	-	(373)	-	-	-	-
AUTRES (NOTE 8)	(3 990)	-	-	-	-	-	-	-
	(13 699)	(17 632)	-	(5 279)	-	-	-	-
	33 758	(17 632)	861	(5 279)	-	-	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	4 980	(25 513)	7 865	(9 758)	(48 276)	(35 770)	600	933

Évolution des soldes de fonds consolidés de l'exercice terminé le 31 mai 1999 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds		Total	
	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1998	1998	1999	1998
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT												
SOLDE DÉJÀ ÉTABLI	(44 717)	(14 618)	54 138	58 234	105 816	140 100	3 955	2 957	-	32	119 192	186 705
REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (NOTE 2)	(1 147)	(285)	398	590	900	2 441	-	-	-	-	151	2 746
SOLDE REDRESSÉ	(45 864)	(14 903)	54 536	58 824	106 716	142 541	3 955	2 957	-	32	119 343	189 451
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	4 980	(25 513)	7 865	(9 758)	(48 276)	(35 770)	600	933	-	-	(34 831)	(70 108)
VIREMENTS INTERFONDS	1 282	(5 448)	(1 366)	5 470	84	(55)	-	65	-	(32)	-	-
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN	(39 602)	(45 864)	61 035	54 536	58 524	106 716	4 555	3 955	-	-	84 512	119 343

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 1999 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	CSC	RÉSEAU	Élimi- nations	1999 Total	1998 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT																
SOLDE DÉJÀ ÉTABLI	(21 284)	(6 908)	(2 775)	(1 274)	578	226	66	1 392	(344)	(9 045)	(103)	113	(5 359)	-	(44 717)	(14 618)
REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (NOTE 2)	-	-	-	-	-	-	-	-	(900)	(247)	-	-	-	-	(1 147)	(285)
SOLDE REDRESSÉ	(21 284)	(6 908)	(2 775)	(1 274)	578	226	66	1 392	(1 244)	(9 292)	(103)	113	(5 359)	-	(45 864)	(14 903)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	8 877	1 574	(1 910)	(480)	(1 920)	(784)	1 222	1 360	1 200	1 309	317	116	(4 961)	(940*)	4 980	(25 513)
VIREMENTS INTERFONDS	-	-	-	-	-	-	(36)	(3)	-	1 324	(3)	-	-	-	1 282	(5 448)
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN	(12 407)	(5 334)	(4 685)	(1 754)	(1 342)	(558)	1 252	2 749	(44)	(6 659)	211	229	(10 320)	-	(39 602)	(45 864)

* Correction relative à l'INRS

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique au 31 mai 1999 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	Élimi- nations	1999 Total	1998 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
ENCAISSE	-	4 823	5 465	1 150	3 932	-	1 007	4 262	2 357	2 559	-	(4 739)	20 816	16 046
PLACEMENTS À COURT TERME	-	-	-	1	-	-	1 000	-	-	-	-	-	1 001	1
COMPTES À RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITÉ	3 979	168	118	64	249	188	5	94	202	11	-	-	5 078	5 515
AUTRES	3 982	1 026	682	172	1 122	421	685	578	514	1 796	369	(223)	11 124	11 514
SUBVENTIONS À RECEVOIR	4 846	1 731	1 014	834	714	536	270	487	1 416	1 994	12 171	(13 829)	12 184	820
AVANCES INTERFONDS	4 780	-	617	-	-	206	248	314	1 536	2 619	4 522	-	14 842	17 405
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2 531	215	650	280	226	83	57	42	342	269	9	-	4 704	4 907
	20 118	7 963	8 546	2 501	6 243	1 434	3 272	5 777	6 367	9 248	17 071	-	69 749	56 208
AVANCES INTERFONDS	17 522	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 522	20 802
PLACEMENTS AU COÛT	-	25	-	-	187	-	-	-	-	61	-	-	273	367
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI	-	2 448	-	-	-	-	-	-	-	77	-	-	2 525	7 445
	37 640	10 436	8 546	2 501	6 430	1 434	3 272	5 777	6 367	9 386	17 071	-	90 069	84 822
PASSIF														
PASSIF À COURT TERME														
DÉCOUVERT BANCAIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 739	(4 739)	-	-
EMPRUNTS BANCAIRES (NOTE 6)	26 897	-	-	-	-	405	-	-	-	-	7 200	-	34 502	54 802
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	10 983	4 477	3 821	1 948	6 737	1 325	1 285	2 185	2 324	2 434	1 777	-	39 296	33 433
COMPTES À PAYER AUX CONSTITUANTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	223	(223)	-	-
SUBVENTIONS À PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 889	(12 889)	-	158
PRODUITS REPORTÉS	3 846	1 166	723	219	665	262	177	579	666	211	37	-	8 551	8 181
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT RÉSEAU REPORTÉE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 036
AVANCES INTERFONDS	8 321	352	5 646	696	370	-	558	264	3 421	13 400	86	-	33 114	30 076
	50 047	5 995	10 190	2 863	7 772	1 992	2 020	3 028	6 411	16 045	26 951	-	115 463	130 686
DETTE À LONG TERME (NOTE 7)	-	9 775	3 041	1 392	-	-	-	-	-	-	-	-	14 208	-
	50 047	15 770	13 231	4 255	7 772	1 992	2 020	3 028	6 411	16 045	26 951	-	129 671	130 686
SOLDES DE FONDS (NÉGATIF)														
NON AFFECTÉ	(17 194)	(5 574)	(5 056)	(2 252)	(2 472)	(1 017)	206	2 380	(44)	(6 886)	(10 743)	(940)	(49 592)	(54 676)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	4 787	240	371	498	1 130	459	1 046	369	-	227	863	-	9 990	8 812
	(12 407)	(5 334)	(4 685)	(1 754)	(1 342)	(558)	1 252	2 749	(44)	(6 659)	(9 880)	-	(39 602)	(45 864)
	37 640	10 436	8 546	2 501	6 430	1 434	3 272	5 777	6 367	9 386	17 071	-	90 069	84 822

Pour l'Assemblée des gouverneurs,
Pierre Lucier, Président
Michel Leclerc, Vice-président à l'administration

Engagements et éventualités (note 9)

Fonds de fonctionnement

Résultats synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 1999 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	CSC	Réseau	Élimi- nations	1999 TOTAL	1998 TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	39 845	11 523	6 790	4 398	5 292	1 977	1 287	3 154	5 102	534	-	-	-	-	79 902	78 991
SUBVENTIONS																
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT - M.E.Q.	135 459	44 172	28 400	21 320	18 754	11 027	8 060	15 107	17 844	30 604	7 931	2 673	5 124	(4 331)	342 144	357 223
AUTRES	1 626	21	361	385	380	-	1 537	30	324	26	-	-	-	-	4 690	4 239
GOUVERNEMENT DU CANADA	-	-	5	-	-	25	97	-	188	-	-	-	-	-	315	316
CONTRIBUTION - U.Q.	-	-	1 428	64	1 832	431	274	267	-	-	-	-	-	-	4 296	4 359
AUTRES	-	271	-	-	-	-	180	443	-	105	-	-	-	-	999	1 219
PLACEMENTS ET DOTATIONS	277	28	-	31	134	-	26	57	20	101	200	-	60	-	934	1 000
ENTREPRISES AUXILIAIRES	9 529	1 319	407	336	1 001	-	56	-	996	-	-	-	-	-	13 644	12 011
AUTRES REVENUS	16 470	5 040	3 353	945	1 113	1 194	583	2 476	1 073	4 804	891	617	-	-	38 559	36 478
RECouvreMENT DE COÛTS INDIRECTS	-	-	219	151	-	-	219	143	305	1 998	-	-	-	-	3 035	3 298
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	1 400	8	299	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 707	1 381
	203 206	63 774	40 971	27 929	28 506	14 654	12 319	21 677	25 852	38 172	9 022	3 290	5 184	-	490 225	500 515
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	122 779	44 772	27 627	19 035	18 371	10 760	5 155	12 260	14 136	23 577	1 052	-	1 656	(1 656)	299 524	290 280
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	4 099	624	511	1 053	295	493	-	353	1 319	-	-	-	-	-	8 747	7 631
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	1 994	824	1 068	35	660	39	1 173	1 059	1 363	-	-	-	-	-	8 215	7 394
BIBLIOTHÈQUE	10 194	3 275	2 168	1 588	1 627	494	711	251	968	871	77	-	349	-	22 573	22 690
AUDIOVISUEL	2 583	832	229	-	340	306	-	602	211	214	-	-	-	-	5 317	5 004
INFORMATIQUE	6 802	2 372	1 705	1 271	1 003	482	323	930	1 115	1 173	-	3 066	-	-	20 242	20 238
ADMINISTRATION	21 804	6 077	4 305	3 686	3 238	1 939	1 826	2 942	2 759	5 483	6 497	-	2 877	(1 735)	61 698	60 036
TERRAINS ET BÂTIMENTS	26 047	4 879	4 166	2 328	2 628	1 525	2 427	2 938	3 196	7 378	1 317	-	793	-	59 622	64 401
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	5 638	2 517	1 792	625	652	275	88	458	827	-	-	-	-	-	12 872	12 460
ENTREPRISES AUXILIAIRES	9 084	1 275	329	205	869	42	68	-	990	-	-	-	-	-	12 862	11 468
REDRESSÉMENT DES BASES - U.Q.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 470	-	4 470	4 567
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	-	-	-	-	382	-	-	-	-	-	-	-	-	382	237
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 701	-	73	-	-	-	-	-	-	123	-	-	-	-	1 897	1 469
AUTRES	537	-	-	-	-	-	-	-	-	45	-	-	-	-	582	521
	213 262	67 447	43 973	29 826	29 683	16 737	11 771	21 793	26 884	38 864	8 943	3 066	10 145	-	519 003	508 396
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(10 056)	(3 673)	(3 002)	(1 897)	(1 177)	(2 083)	548	(116)	(1 032)	(692)	79	224	(4 961)	-	(28 778)	(7 881)
PRODUITS EXCEPTIONNELS																
SUBVENTION FORFAITAIRE (NOTE 8)	19 275	6 471	3 964	3 013	2 640	1 496	996	1 947	2 316	4 035	1 155	149	-	-	47 457	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES																
ALLOCATIONS DE DÉPART	(342)	(1 224)	(2 872)	(1 596)	-	(197)	(322)	(471)	(84)	(1 383)	(917)	(257)	-	-	(9 665)	(17 114)
TEMPÊTE DE VERGLAS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(44)	-	-	-	-	(44)	(518)
AUTRES (NOTE 8)	-	-	-	-	(3 383)	-	-	-	-	(607)	-	-	-	-	(3 990)	-
	(342)	(1 224)	(2 872)	(1 596)	(3 383)	(197)	(322)	(471)	(84)	(2 034)	(917)	(257)	-	-	(13 699)	(17 632)
	18 933	5 247	1 092	1 417	(743)	1 299	674	1 476	2 232	2 001	238	(108)	-	-	33 758	(17 632)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	8 877	1 574	(1 910)	(480)	(1 920)	(784)	1 222	1 360	1 200	1 309	317	116	(4 961)	-	4 980	(25 513)

Notes complémentaires au 31 mai 1999

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ) et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec à Hull (UQAH), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Télé-université (TELUQ), de l'École de technologie supérieure (ETS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec. Les données des Presses de l'Université du Québec et de la Société Immobilière de l'Université du Québec font l'objet d'états financiers distincts.

Le 19 octobre 1998, l'INRS a acquis de l'Institut Armand-Frappier l'universalité de tous ses biens, tant meubles qu'immobles, tangibles et intangibles et ce, rétroactivement au 1^{er} juin 1998.

Le 28 octobre 1998, un décret du Gouvernement du Québec a ordonné l'annulation des lettres patentes de l'Institut Armand-Frappier et l'émission de nouvelles lettres patentes à l'INRS. Cette annulation a été officialisée le 19 janvier 1999. Ce regroupement a été comptabilisé selon la méthode de fusion d'intérêts communs. Les états financiers de l'INRS au 31 mai 1999 représentent les résultats et les bilans de la nouvelle entité comme si les entités avaient toujours été regroupées depuis leur origine. Les données de 1998 présentées à des fins comparatives ont été regroupées.

Le 1^{er} mars 1999, l'INRS a transféré, à titre gratuit, les actifs de Centre INRS-Océanologie à l'Université du Québec à Rimouski dans le cadre de la création de l'Institut québécois des sciences de la mer. La subvention de fonctionnement couvrant la période du 1^{er} mars au 31 mai 1999 a été allouée à l'UQAR suite au transfert des ressources. Les activités de recherche du fonds avec restriction ont aussi été transférées à compter de cette date.

Les résultats de l'INRS tiennent compte d'un excédent des produits par rapport aux charges de 6 421 \$ (insuffisance de 36 600 \$ en 1998). Les soldes de fonds au 1^{er} mars 1999 afférents aux activités abandonnées se détaillent comme suit :

	Au 1 ^{er} mars 1999	Au 31 mai 1998
	\$	\$
Fonds avec restriction	201 250	476 216
Fonds des immobilisations	9 148 160	9 893 988

Pour les fins de la consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan ont été effectuées, celles ayant trait aux revenus et dépenses entre les unités constituantes n'ayant pas ou peu d'effet sur le résultat des opérations. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année. Certaines données de l'année précédente ont été reclassées afin de les rendre comparables à celles de l'année courante.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Université du Québec - Siège social

Antérieurement, le poste contribution aux constituantes - immobilisations n'était pas diminué du montant des subventions du Ministère pour les remboursements de capital et pour les versements au fonds d'amortissement.

Au cours de l'exercice, l'Université, d'un commun accord avec le ministère de l'Éducation, a décidé d'adopter cette nouvelle convention et de réduire le poste de ces montants. Cette modification a été appliquée à partir de l'exercice 1997-98 et les soldes de cet exercice ont été redressés conformément à cette entente.

Ce redressement a eu pour effet de diminuer l'excédent des produits par rapport aux charges du fonds des immobilisations et les contributions aux constituantes - immobilisations de 29 134 980 \$ en 1999 (32 144 600 \$ en 1998) et le solde de fonds des immobilisations de 61 279 580 \$.

École de technologie supérieure

Au cours de l'exercice, l'École a modifié la façon de reconnaître les produits du fonds avec restriction. En effet, les produits de ce fonds sont maintenant constatés aux résultats dès qu'ils sont connus, que les charges relatives aux projets soient engagées ou non.

Cette modification a eu pour effet d'augmenter le solde du fonds au 1^{er} juin 1998 de 156 917 \$ et les produits de 1998 de 148 720 \$, et de réduire les produits reportés de 1998 de 305 637 \$.

De plus, à la suite de l'annonce en juin 1998 d'une réduction de 900 000 \$ de la subvention annoncée par le ministère de l'Éducation du Québec par le MAO dans le cadre du déplacement de l'École, les données de 1998 ont été redressées.

L'impact de cette modification sur le fonds de fonctionnement se traduit par une augmentation des charges au poste terrains et bâtiments et de l'insuffisance des produits par rapports aux charges de 900 000 \$, et une réduction des avances interfonds et du solde de fonds du même montant. En ce qui concerne le fonds des immobilisations, la contribution interfonds et le solde de fonds ont été augmentés de 900 000 \$ alors que l'insuffisance des produits par rapport aux charges et le dû interfonds ont été diminués du même montant.

Institut national de la recherche scientifique

i) Imputation des charges

Des charges ont été imputées dans le fonds avec restriction pour les exercices terminés les 31 mai 1995, 1996 et 1997 alors qu'elles auraient dû être imputées au fonds de fonctionnement et à l'inverse, des charges furent imputées au fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mai 1998 alors qu'elles auraient dû être imputées au fonds avec restriction.

Ce redressement a eu pour effet de diminuer les avances interfonds et le solde du fonds de fonctionnement au 31 mai 1998 et d'augmenter le solde du fonds avec restriction et les avances interfonds au 31 mai 1998 de 233 901 \$ (285 057 \$ au 31 mai 1997). De plus, ce redressement a eu pour effet d'augmenter l'excédent des produits sur les charges du fonds de fonctionnement et de diminuer l'excédent des produits sur les charges du fonds avec restriction de 51 165 \$ en 1998.

ii) Contrat de services

Un contrat de services professionnels a été comptabilisé au fonds avec restriction alors qu'il aurait dû être comptabilisé au fonds de fonctionnement.

Ce redressement a eu pour effet de diminuer l'excédent des produits sur les charges et le solde du fonds de fonctionnement au 31 mai 1998 de 13 525 \$, d'augmenter les comptes à recevoir, les avances interfonds et les comptes à payer respectivement de 30 809 \$, 39 606 \$ et 4 728 \$ et de diminuer l'excédent des produits sur les charges et le solde du fonds avec restriction au 31 mai 1998 de 139 646 \$ et de diminuer les comptes à recevoir, les avances interfonds et les comptes à payer respectivement de 183 380 \$, 39 606 \$ et 4 728 \$.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 1998-1999.

a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories:

- Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.
- Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

ii) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.

iv) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit:

- Les revenus de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.
- Les revenus de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche universitaire et les ajustements sont portés à l'état des revenus et dépenses dans l'année financière où ils sont définitivement établis.
- Les droits de scolarité sont considérés comme revenus de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.
- Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les revenus de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction.
- Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers.
- Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres dépenses répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.
- Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés et les coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les dépenses courantes.
- Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations, de même que les subventions qui y pouvoient, sont inscrits à ce fonds.
- Les dépenses en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou débetures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de constructions en cours sont ajoutés au coût. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les revenus et dépenses de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1^{er} juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Les frais de financement différés (escomptes) sont amortis ou radiés selon les dates d'échéance respectives des billets et débetures.

De plus, les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations de terrains	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif et Linéaire	2 % 30 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Mobilier, appareillage et outillage-transitoire	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Appareillage et outillage	Linéaire	8 ans
Équipements audiovisuels et informatiques	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans

- x) L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou déquies par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et débentures.
- x) Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés au rythme où les contributions sont remises au fiduciaire.

4 - PLACEMENT

Fonds des immobilisations

En vertu d'une convention avec la Ville de Montréal, l'UQAM a acquis une participation de 9 % dans la Société de gestion Marie-Victorin pour une somme de 53 600 000 \$ financée par voie d'emprunt bancaire. Cette société a pour mission d'exploiter certains équipements acquis de la Ville de Montréal, à savoir : le Jardin Botanique, le Biodôme ainsi que le Planétarium. En vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé à l'Université une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir à l'emprunt correspondant de 53 600 000 \$. Ce décret prévoit l'acquisition de deux autres tranches de 53 600 000 \$ en 2000 et 2001.

5 - IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

1999	Amortissement		Coût non amorti
	Coût	cumulé	
Terrains	43 828	-	43 828
Améliorations de terrains	9 773	4 788	4 985
Bâtiments	804 515	120 659	683 856
Améliorations locatives	20 833	5 005	15 828
Mobilier, appareillage et outillage-transitoire	232 041	231 749	292
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	179 463	82 898	96 565
Documents de bibliothèque	117 139	30 290	86 849
Matériel roulant	476	363	113
Collections et oeuvres d'art	4 437	28	4 409
	1 412 505	475 780	936 725
1998	Amortissement		Coût non
	Coût	cumulé	amorti
Terrains	43 680	-	43 680
Améliorations de terrains	9 484	4 467	5 017
Bâtiments	777 941	110 558	667 383
Améliorations locatives	3 500	2 850	650
Mobilier, appareillage et outillage-transitoire	258 366	205 533	52 833
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	145 396	58 170	87 226
Documents de bibliothèque	110 904	27 360	83 544
Matériel roulant	516	346	170
Collections et oeuvres d'art	3 297	-	3 297
	1 353 084	409 284	943 800

6 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires portent intérêt au taux de 4,76 % à 6,25 % et sont renégociables entre juin et septembre 1999.

7 - DETTE À LONG TERME (en milliers de dollars)

	1999	1998
Fonds de fonctionnement	\$	\$
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 5,3 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2003	14 208	-
Fonds de restriction		
Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts	234	189
Fonds des immobilisations		
Débentures et autres dettes		
Débentures générales portant intérêts au taux moyen pondéré de 7,92 % (7,99 % en 1998) dont certaines sont assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 1999 à 2009	503 832	570 283
Effets à payer, 6,36 % et 7,153 %, payables par versements annuels à des fonds d'amortissement jusqu'en 2002	110 562	115 465
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux variant de 5,65 % à 5,75 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant en décembre 2009	10 713	-
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en 2006	98 336	51 658
	723 443	737 406
	99 143	95 429
	624 300	641 977
Versements exigibles à court terme		

Les débentures générales et billets émis par l'Université du Québec sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de cette corporation et par le transport de subventions du gouvernement du Québec accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par la Législature conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

Pour l'Université du Québec à Trois-Rivières, les obligations sont garanties par hypothèque.

Les remboursements à effectuer sur cette dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit:

	(en milliers de dollars)				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Billets, débentures et autres dettes	96530	183002	95905	100478	90349
Contrats de location-acquisition	2613	101	92	70	72
	99143	183103	95997	100548	90421

8 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Québec a octroyé une subvention forfaitaire totale de 47,4 M\$ à l'Université du Québec, aux fins de remboursement des déficits accumulés en raison notamment des programmes de départs volontaires.

Un premier versement de 35,6 M\$ a été effectué le 31 mars 1999. Le solde de 11,8 M\$ sera versé suite à l'approbation par le Ministre des plans d'équilibre budgétaire.

Charges exceptionnelles

Le 28 juin 1996 l'UQAH a conclu deux ententes, une pour un projet de recherche avec la société 315362 Canada Inc. et l'autre pour l'achat d'équipement informatique et logiciels spécialisés de Alex Informatique Inc. L'entente pour le projet de recherche prévoyait des paiements de revenus de 5 069 827 \$ à l'Université s'échelonnant sur une période de 36 mois débutant le 28 juin 1996. L'achat de l'équipement informatique et logiciels spécialisés était pour un montant de 4 500 000 \$ plus taxes payable à la fin du projet de recherche soit le 28 juin 1999. L'Université a reçu un revenu net de 861 153 \$ au cours de la durée de l'entente pour le projet de recherche.

Suite à la faillite de Alex Informatique Inc., qui avait consenti à indemniser l'Université de tout défaut de paiement, l'Université a dû déboursier 4 243 685 \$ pour rencontrer son obligation d'achat de l'équipement informatique et logiciels spécialisés et a enregistré une charge exceptionnelle nette de 3 382 532 \$.

L'Université poursuit toutes les démarches possibles pour réduire cette perte et toute somme qui pourrait être récupérée sera inscrite comme un gain au fonds de fonctionnement dans les exercices subséquents.

9 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars)

- a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit:

	1999	1998
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	11 003	16 213
Fonds avec restriction	6 543	4 069
Fonds des immobilisations		
Parachèvement de la Phase III et IV, du centre sportif et des résidences de l'Université du Québec à Montréal	138	4 953
Autres engagements pour acquisition de mobilier, outillage et autres immobilisations	4 484	7 940
	4 622	12 893
Fonds de dotation	15	-

- b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 1999, payables mensuellement, représentent un engagement, pour les cinq prochaines années, de 14 145 620 \$:

	\$
1999-2000	8 736 914
2000-2001	3 439 133
2001-2002	1 102 727
2002-2003	534 363
2003-2004	332 483
	14 145 620

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalité pour non-renouvellement.

- c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 1999 un montant de 14 361 500 \$ (14 572 000 \$ en 1998).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges sur les produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 1999 aurait été de 9 381 500 \$ (40 085 000 \$ en 1998).

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'Université du Québec à Montréal au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 7 582 000 \$ (6 740 000 \$ en 1998).

d) L'Université du Québec à Trois-Rivières, dans une convention en date du 1^{er} avril 1983, a acquis la collection Robert-Lionel Séguin. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 \$, jusqu'à un maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payable aux ayants droit du vendeur. Au 31 mai 1999, le solde éventuel de cet engagement est de 1 888 750 \$ et la valeur capitalisée de la «Collection Robert-Lionel Séguin» à cette date est de 1 056 250 \$. En vue de financer une partie de cette acquisition, 300 000 \$ ont été réservés dans le fonds de dotation.

e) Des poursuites en dommages-intérêts d'un total de 11 641 000 \$, sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes, lesquelles nient toute responsabilité. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes :

	\$
Université du Québec à Montréal	5 041 000
Université du Québec à Trois-Rivières	1 221 000
Université du Québec à Chicoutimi	600 000
Université du Québec en Abitibi Témiscamingue	1 819 000
École de technologie supérieure	58 000
Institut national de la recherche scientifique	2 810 000
Université du Québec (siège social)	92 000
	<u>11 641 000</u>

f) Assurance responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits
En matière de responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits, l'Institut national de recherche scientifique prend fait et cause pour tous ses employés.

g) Relocalisation
Dans le cadre du projet de relocalisation, la Télé-université et l'Université du Québec - siège social, se sont engagées à verser une somme respective de 7 662 900 \$ et de 4 637 100 \$ au cours des deux prochains exercices.

h) Cautionnement
L'Université du Québec à Montréal a cautionné et garanti des emprunts de 5 154 204 \$ (5 154 204 \$ en 1998) à deux sociétés apparentées soit : La Société du Centre Pierre Péladeau et de L'Agora de la danse. Au 31 mai 1999, les emprunts se chiffrent à 4 541 000 \$ (4 708 000 \$ en 1998) et seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications. De plus, elle a signé des lettres de garantie d'une valeur totale de 818 000 \$ (834 000 \$ en 1998) venant à échéance en 2000.

10 - RÉGIME DE RETRAITE

Les constituantes de l'Université du Québec participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

Le total de l'actif net du régime de retraite se chiffre à 1 181 388 000 \$ au 31 décembre 1998 (1 100 039 000 \$ en 1997). La valeur actuarielle des prestations constituées s'élève à 1 044 195 000 \$ au 31 décembre 1998 (920 321 000 \$ en 1997). Le nombre de participants est de 6 252.

La dernière évaluation effectuée par la firme Moreau, Sobeco, Coopers & Lybrand en date du 31 décembre 1998 montre un surplus de 64 041 000 \$ (98 144 000 \$ au 31 décembre 1997) calculé en fonction de la valeur marchande des éléments d'actifs, modifiée pour tenir compte d'une partie de la différence entre le rendement réel (i.e. net de l'inflation) effectif et le rendement réel selon les hypothèses actuarielles. Les variations de valeurs sont graduellement portées aux éléments d'actifs selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 33 1/3 % et le solde de 66 2/3 % est porté en réserve.

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

11 - ORGANISMES CONTRÔLÉS

Les états financiers des organismes contrôlés par les constituantes de l'Université du Québec sont annexés aux états financiers de celles-ci.

12 - INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

La plupart des entreprises sont susceptibles de subir les répercussions du problème du passage à l'an 2000 qui, si elles n'y remédient pas, pourraient nuire à leur capacité d'exercer normalement leurs activités.

Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'Université, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les usagers, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Afin de réduire ces risques, les établissements ont procédé à l'évaluation des répercussions du problème du passage à l'an 2000 ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans d'actions visant ses systèmes informatiques et les relations avec ses usagers et fournisseurs.



Université du Québec

www.uquebec.ca